

Happé par un convoi du CN

par Georges LAMON
et Jean-Paul SOULIE

Une fillette de onze ans, Andrée Laramée et le chauffeur de l'autobus d'écoliers dans lequel elle avait pris place, M. Noël Lasante, ont été tués hier à Carignan, en banlieue sud de Montréal, lorsque leur véhicule est entré en collision avec un convoi du CN. Le jeune frère de la victime, Ronald, âgé de huit ans, a été grièvement blessé dans l'accident, tandis qu'une troisième fillette de la même famille, Lise, âgée de 10 ans, s'en tirait avec des blessures légères, tout comme un de ses camarades, Bobby Paulizyn, âgé de dix ans.

La tragédie est survenue à quatre heures vingt, alors que les écoliers retournaient chez eux. L'autobus d'écoliers conduit par M. Noël Lasante s'était engagé sur la rue Albany, et s'apprêtait à traverser la voie ferrée par un passage "privé". Aucune signalisation routière, aucune barrière, ne protégeait ce passage à niveau, mais un panneau du CN avertissait les usagers qu'ils empruntent "à leurs risques et périls".

Plusieurs témoins ont assisté au drame. Selon eux, l'autobus, qui passait toujours à cet endroit-là à la même heure, n'a pas ralenti pour traverser la voie ferrée. Le convoi aurait

Voir HAPPE, page A 6



photo Michel Gravel, LA PRESSE

La photo montre avec quelle violence l'autobus a été projeté à proximité de la voie ferrée.

Quinze mille enseignants sans contrat

par Laval LE BORGNE

Environ 15,000 enseignants du secondaire et de l'élémentaire sont toujours sans convention collective parce qu'ils ne se sont pas encore entendus sur la façon dont les tâches d'enseignement et d'encadrement devraient être réparties à l'intérieur de chaque école, ni sur la question de la suspension comme mesure disciplinaire.

Les quelque 75 commissions scolaires impliquées soutiennent que la répartition des tâches est une fonction essentielle du principal de l'école, un droit de gérance qu'elles ne sauraient concéder aux enseignants, au risque de mettre en danger la qualité de l'enseignement.

Par contre, les syndicats d'enseignants considèrent, eux, qu'ils ne peuvent laisser une telle décision au jugement arbitraire d'un

principal et que, par conséquent, ce sont les enseignants d'une école (élémentaire) ou d'une même discipline (au secondaire) qui doivent choisir leurs tâches respectives, ou encore que les tâches soient distribuées selon l'ancienneté.

Comme à LeRoyer, la plupart des commissions scolaires qui n'ont pas réglé ces deux questions ont présenté, ou sont sur le point de présenter, des propositions dites "finales et globales"; les enseignants qui leur font face, eux, devront décider s'ils abandonnent la partie ou s'ils vont en grève au cours des prochains jours.

Ceci dit, la question est d'une complexité telle que même un professeur de langues mortes peut y perdre son latin (ou son grec) d'autant plus que ces négociations

Voir ENSEIGNANTS, PAGE A 6

Deuxième session Pas d'anglais à l'ouverture

par Pierre-Paul GAGNÉ
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le message inaugural qui doit lire le premier ministre René Lévesque à l'Assemblée nationale, aujourd'hui, comportera une quarantaine de pages et sera rédigé uniquement en langue française.

Lors de la mini-session de décembre dernier, le message inaugural n'avait pas comporté, non plus, de passage en langue anglaise, ce qui avait suscité de vives critiques de la part du leader parlementaire du Parti libéral, M. Jean-Noël Lavoie, qui avait accusé le gouvernement péquiste de vouloir brimer les droits de la minorité anglophone du Québec.

Il ne semble pas que ces critiques aient porté fruit puisque le Parti québécois a décidé d'agir encore de la même manière dans le cadre du message inaugural de la deuxième session de la 31e législature qui sera lu aux membres de l'Assemblée nationale, à 15 heures, cet après-midi.



photo PC

Autre fait intéressant à noter, c'est M. Lévesque lui-même et non le lieutenant-gouverneur, M.

Voir MESSAGE, page A 6

le monde

• Sommet afro-arabe

Succès assuré, dès l'ouverture hier, par un coup de théâtre saoudien: Riad accroit de \$1 milliard son aide à l'Afrique.

• Namibie

Une délégation de la Commission de l'ONU pour la Namibie s'intéresse au rôle des firmes canadiennes dans le territoire.

• Rabin-Carter

Le président américain insiste sur la nécessité pour Israël de posséder des frontières défendables, plutôt que des frontières "sûres et reconnues".

— pages C 10 et C 11

économie

Olympiques sur roues

Avec un déficit annuel prévisible de \$500 millions en 1985, on peut comparer le prolongement du métro de Montréal à de véritables "Olympiques sur roues". C'est du moins l'opinion de M. Douglas Fullerton, l'ex-président du Bureau d'aménagement du réseau express de Montréal (BAREM). Celui-ci, prenant la parole hier devant les membres du Women's Canadian Club, s'en est pris violemment à l'administration "autocratique de Montréal, dirigée surtout par deux hommes, MM. Jean Drapeau et Lawrence Hannigan... que, dans d'autres pays, on aurait emprisonnés, sinon fusillés".

— page C 1

sommaire

Arts et spectacles

— Informations: A 11 à A 14

— Horaires: A 14

Bandes dessinées: D 6

Décès, naissances, etc.: D 14

Économie: C 1 à C 8

Êtes-vous observateur?: D 9

Horoscope: D 6

Informations étrangères: C 10, C 11

L'auto: B 8

"LE PLUS GRAND": D 7

Les maux de notre langue: D 2

Médecine d'aujourd'hui: D 4

Mon oeil sur Montréal: A 14

Mot mystère: D 6

Mots croisés: D 6

Petites annonces: C 12 à C 15, D 7 à D 13

Radio et télévision: A 13, A 14

Sports: B 1 à B 7

Vivre aujourd'hui: D 1 à D 5

— Se nourrir: D 1, D 2

le sport

• Entente RIO-Expos

Le ministre Claude Charron a expliqué hier l'entente entre la Régie des installations olympiques et les Expos. Lire en page B 1.

• Les cent premiers jours de Claude Charron

L'Institut des sports du Québec a été l'organisme le plus durement touché par les 100 premiers jours d'administration du nouveau ministre Claude Charron. En page B 3, Gilles Blanchard fait état des réactions des dirigeants de l'organisme et explique comment ces réductions budgétaires affecteront l'élite sportive québécoise.

L'école privée: pourquoi?



par Lysiane Gagnon

— 3 —

LA MAJORITÉ des parents ne sont, au départ, ni des "mordus" du privé, ni des "mordus" du public. Exception faite d'une minorité qui opte systématiquement pour l'école privée, au secondaire surtout, la plupart choisissent entre les deux secteurs en fonction de la personnalité de tel ou tel de leurs enfants.

Celui-ci a besoin de plus d'encadrement: au privé. Celui-là a au départ moins de problèmes affectifs, ou moins de problèmes scolaires: au public. Ou alors: cette école publique-ci a bonne réputation, d'accord. Mais il suffira d'un déménagement pour que la même famille change d'idée:

«Quand nous sommes arrivés dans le village de St-J..., raconte un père de famille, nous nous sommes dit que nos enfants n'iraient pas à la polyvalente de la ville voisine. Jamais: c'est trop gros, avec 4,000 élèves et la drogue qui circule là-dedans... jamais! (Notons qu'il s'agit ici d'une famille d'universitaires, parfaitement "évoluée", libérale d'esprit, etc.)

«Notre voisin, continue mon

interlocuteur, est menuisier. Il a neuf enfants. Ses plus vieux sont allés à cette polyvalente-là. Eh bien maintenant, il se salue à blanc pour envoyer ses plus jeunes au privé.

Une enquête réalisée par le Centre de recherche en opinion publique montre que le taux de satisfaction des parents est plus élevé à l'école privée qu'à l'école publique.

Les «utilisateurs» du secteur privé sont «très satisfaits» dans une proportion de 8 sur 10, et «satisfaits» dans une proportion de 1 sur 10. Les «utilisateurs» du public, eux, se révèlent moins enthousiastes: seulement 2 sur 10 sont «très satisfaits», et 4 sur 10 sont «satisfaits».

«L'enfant n'est pas un numéro...»

«Merveilleux, dit une mère de famille, on rencontre tout de suite, dès l'admission, la directrice de l'école... On sait à qui l'on confie ses enfants. Quand les résultats d'un élève diminuent dans telle matière, il n'est pas rare que le professeur prenne lui-même l'initiative de vous téléphoner!»

Voir le SECTEUR, page A 9



photo UPI

Le tremblement de terre de vendredi en Roumanie a fait des milliers de sans-abri et nombreux sont ceux qui ont dû emmener leurs effets personnels dans les rues de Bucarest. Les sauveteurs tentent toujours de retrouver des survivants dans les décombres. Le dernier bilan fait état de plus 1,000 morts, mais selon

des sources officielles, leur nombre pourrait atteindre 6,000 à Bucarest seulement. Plusieurs pays, dont le Canada, ont décidé de venir en aide aux sinistrés, Ottawa ayant d'abord décidé de faire un don de \$100,000 au pays éprouvé, par l'entremise de la Croix-Rouge canadienne.

Page C 16



Donald MacDonald

Budget fédéral le 31 mars

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre des Finances, Donald MacDonald, a annoncé hier aux Communautés que le prochain budget fédéral serait présenté le 31 mars prochain, mais a nié que cette date ait été choisie en prévision d'éventuelles élections générales.

Le ministre a précisé que le gouvernement avait prévu de présenter son nouveau budget le 31 mars ou à la mi-avril, après les vacances de Pâques.

Un sondage public il y a quelques jours faisait état d'une remontée spectaculaire des libéraux et du premier ministre Trudeau, aux dépens des conservateurs de Joe Clark, ce qui a

contribué à lancer des rumeurs d'élections à Ottawa.

Mais M. MacDonald a insisté sur le fait qu'à sa connaissance la date de présentation du budget n'est aucunement liée au déclenchement d'élections.

Le ministre a admis que le budget visait à relancer l'économie, sans préciser toutefois si l'impôt sur le revenu des particuliers baisserait.

Contrôles

Le budget comprendra également des indications sur l'avenir du programme anti-inflationniste, mais M. MacDonald a refusé de révéler si la date du retrait des contrôles des prix et des salaires serait annoncée.

Le chef du Nouveau Parti

démocratique, Ed Broadbent, a déclaré que le budget était déjà en retard et que c'est dès le mois de janvier que des mesures visant à créer des emplois étaient nécessaires.

Le député conservateur Sinclair Stevens a fait remarquer pour sa part que le 31 mars est un jeudi, ce qui est un jour inhabituel pour la présentation d'un budget, le lundi et le mardi étant traditionnellement choisis par le gouvernement pour poser un tel geste.

Des porte-parole du bureau de M. MacDonald ont expliqué que le 31 mars était la date limite pour présenter le budget si l'opposition voulait avoir le temps de le débattre en Chambre avant les vacances de Pâques.

Jean-Louis Gagnon craint pour la démocratie dans un Québec indépendant

par Marcel PEPIN
de notre bureau d'Ottawa

HULL — Selon M. Jean-Louis Gagnon, ancien rédacteur en chef de LA PRESSE, il faut combattre la doctrine indépendantiste pour préserver au Québec les libertés civiles.

L'ancien journaliste, devenu commissaire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, a dit craindre en effet pour la liberté d'information et le libre droit de parole dans un Québec devenu indépendant. "Je ne connais aucun pays où d'une poussée nationaliste, dit-il, qui n'ait abandonné la démocratie."

M. Gagnon était conférencier lors de la fondation de la section de Hull du mouvement Québec-Canada lancé il y a cinq semaines par le député de Gatineau à l'Assemblée nationale, M. Michel Gratton.

Devant quelque 600 personnes venues appuyer l'initiative de M. Gratton, M. Gagnon a souligné que le Canada était l'un des pays au monde où le libre droit de s'exprimer était fondamental. "Quand on a des libertés comme

celles-là, dit-il, il faut s'arranger pour les garder."

Avant que M. Gagnon ne prenne la parole, le député Gratton a aussi mis son auditoire en garde contre la perte de la liberté d'expression dans un Québec dirigé par un gouvernement péquiste. "Ceux qui ne sont pas d'accord avec le projet d'indépendance se font accuser de trahison à la race", dit-il, évoquant les menaces dont certains marchands auraient été l'objet après avoir exhibé la publicité du mouvement Québec-Canada. M. Gratton a aussi déclaré que des dizaines de fonctionnaires provinciaux lui ont confié leur désir de se joindre à son mouvement, tout en déplorant ne pas pouvoir le faire par crainte de représailles.

Dans son allocution, M. Jean-Louis Gagnon a cité d'autres raisons qui l'incitent à opter pour le maintien de l'intégrité canadienne:

— quand on est propriétaire d'un pays, il faut être crétin sur les bords pour en abandonner gratuitement la plus grande partie à d'autres, dit-il;

— le Canada d'aujourd'hui, bilingue et multiculturel, plutôt qu'unilingue et monoculturel

comme les États-Unis, a été voulu ainsi par les générations précédentes et celle d'aujourd'hui n'a pas le droit de renoncer à cet héritage;

— l'ensemble des Canadiens a réussi à construire une société libre, indépendante et différente grâce au fédéralisme qui est aussi la formule qu'ont choisie d'autres grands pays, comme l'URSS, les États-Unis et le Brésil.

M. Gagnon a qualifié de mensongère la thèse péquiste voulant que le mouvement indépendantiste québécois s'inscrive dans le sens de l'Histoire. "Au contraire, a-t-il soutenu, les pays ont plutôt tendance à se regrouper."

Contradiction

Il s'est ensuite moqué de l'apparente contradiction qui règne entre les divers porte-parole du gouvernement. M. Lévesque s'empresse d'aller prédire l'indépendance inéluctable à New York, dit-il, alors que certains de ses ministres et députés expliquent au Canada anglais "qu'on pourrait s'arranger avant d'arriver à l'indépendance". "Ils sont devenus tellement francophones que lorsqu'ils parlent en anglais, ils ne savent plus ce qu'ils disent", a-t-il déclaré, aux applaudissements de l'auditoire.

M. Gagnon a rendu hommage au travail des partis politiques dans le passé qui ont été, selon lui, d'efficaces instruments d'unité nationale, obligeant anglophones et francophones à s'unir pour défendre des intérêts communs.

Il a invité les partis politiques québécois à répéter cette expérience d'unité, à travers le mouvement Québec-Canada pour fai-



Jean-Louis GAGNON

re échec au mouvement indépendantiste.

Invité à expliquer son engagement politique, malgré sa fonction de salarié du gouvernement fédéral, M. Gagnon a répondu aux journalistes: "Si on ne peut plus parler en faveur de son pays, ça devient bizarre."

A titre de commissaire du CRTC, M. Gagnon a hérité, en même temps que ses collègues, du mandat d'examiner l'honnêteté de l'information à la société Radio-Canada, organisme fédéral que certains ministres d'Ottawa ont dénoncé comme étant systématiquement favorable aux thèses indépendantistes.

Dans le West-Island Les sondages de Blaker donnent Trudeau gagnant

par Huguette LAPRISE

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau et son parti ont regagné l'estime des électeurs du West-Island s'il faut en croire deux sondages menés par Rod Blaker, député de la circonscription Lachine-Lakeshore. Les participants à ces deux enquêtes, l'une faite par courrier et l'autre par téléphone et qui comportaient les mêmes questions, se sont également prononcés dans une forte proportion contre l'indépendance du Québec.

Le questionnaire qui requerrait neuf réponses a été envoyé dans plus de 30,000 foyers des villes de Lachine, Pointe-Claire et Dorval. Ce sondage n'a aucune valeur scientifique. Par contre, le sondage fait au téléphone, statistiquement valable, l'a été auprès de 250 personnes choisies au hasard dans chacune des sections de vote de ces trois villes majoritairement anglophones.

Le député de Lachine-Lakeshore avait réuni, hier soir, quelque 300 personnes au Centre communautaire de Dorval pour participer à la compilation des données recueillies et les rendre publiques. Ce n'est que vers minuit qu'il a pu les livrer à une salle presque vide et n'a fait connaître que les réponses à cinq questions.

Les 242 personnes qui ont été jointes au téléphone, se sont prononcées dans une proportion de 84,7 p. cent contre l'indépendance du Québec. Les 123 anglophones, à 98,4 p. cent; les 79 francophones, à

67,5 p. cent et les membres d'autres groupes ethniques, à 77,5 p. cent. Le nombre d'indécis est faible, soit de 9,9 p. cent. Sur l'intention de vote des Québécois, 69,1 p. cent des anglophones croient que les Québécois voteront contre la séparation du Québec; 72,2 p. cent des francophones le pensent également et 75 p. cent, pour les autres ethnies.

Les anglophones veulent à 69,9 p. cent que le référendum sur l'indépendance soit tenu le plus tôt possible; les francophones, à 53,2 p. cent et les autres, à 55 p. cent.

Bien que le nombre d'indécis soit plus élevé quand il s'agit de la question au sujet du premier ministre du Canada (23,6 p. cent), il n'en reste pas moins que la cote de M. Trudeau est à la hausse et qu'il dépasse de beaucoup le leader progressiste-conservateur, M. Joe Clark: 63,4 p. cent des anglophones, 55,7 p. cent des francophones et 50 p. cent des autres ethnies aimeraient M. Trudeau comme premier ministre, 10,7 p. cent seulement du total des personnes interrogées désirent M. Clark; 2,5 p. cent, le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent et 1,2 p. cent, le chef créditiste, M. André Fortin.

A la cinquième question: "Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui, quel parti aimeriez-vous voir constituer le gouvernement?", les réponses se rapprochent de la précédente. 59,1 p. cent des participants au sondage veulent le Parti libéral.

LA MÉTÉO

Un faible creux barométrique a maintenu des nuages ainsi que de la neige faible sur presque tout le Québec, hier, sauf en Abitibi où le ciel était dégagé. Une crête se bâtira graduellement sur le Québec, aujourd'hui, et donnera du beau temps. Les températures continueront d'être au-dessus de la normale dans toutes les régions. Peu de changement est prévu pour demain.

à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: -6 Maximum: -3
Ensoleillé et doux

DEMAIN

Beau et doux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-18	-2	Ensoleillé	Beau et doux
Outaouais	-6	-3	Ensoleillé et doux	Beau et doux
Laurentides	-6	-3	Ensoleillé et doux	Beau et doux
Cantons de l'Est	-8	-2	Ensoleillé, pass. nuageux	Beau et doux
Mauricie	-15	-2	Ensoleillé	Beau et doux
Québec	-8	-2	Ensoleillé, pass. nuageux	Beau et doux
Lac-Saint-Jean	-15	-2	Ensoleillé	Beau et doux
Rimouski	-7	0	Dégagement	Beau et doux
Gaspésie	-7	0	Dégagement	Beau et doux
Bas-Caraïbe	-7	0	Dégagement	Beau et doux
Sept-Îles	-7	0	Dégagement	Beau et doux

au Canada

Régions	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	-4	9
Alberta	Nuageux	Edmonton	-4	7
Saskatchewan	Clair	Regina	-8	4
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	-5	6
Ontario	Ensoleillé	Toronto	-2	8
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	-5	2
Nouvelle-Écosse	Dégagement	Halifax	-3	4
Île-du-Prince-Édouard	Dégagement	Charlottetown	-5	2
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	-6	-1

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	1	7	Chicago	-1	9	Nlle-Orléans	9	18
Washington	7	13	San Francisco	10	16	Miami	21	29
Boston	3	6						

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 701, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Société de Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE, et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS			
Livraison à domicile:	Lundi au samedi	\$1.40	
Lundi au vendredi		\$1.25	
Samedi seulement		0.50	
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE			
par porteur:	Nombre de semaines		
	13	26	52
Lundi au samedi	\$18.80	\$32.20	\$63.00
Lundi au vendredi	\$15.00	\$28.75	\$56.25
Samedi seulement		\$12.00	\$23.50
par courrier:			
Lundi au samedi	\$28.60	\$57.20	\$114.40
Lundi au vendredi	\$21.45	\$42.90	\$85.80
Samedi seulement	\$10.01	\$20.02	\$40.04
* Minimum de 26 semaines			
Côte-Nord, par avion,		0.50	
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 16h).			
285-6911			

INFORMATION GÉNÉRALE		285-7272
REDACTION		285-7070
EDITORIAL		285-7030
PROMOTION		285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL		285-7383
PETITES ANNONCES		(annonces classées)
Commandes	du lundi au vendredi: 9h à 17h	285-7111
Pour changer ou annuler	du lundi au vendredi: 9h à 16h 30h	285-7205
GRANDES ANNONCES		
Détailants		285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages		285-7306
Carrières et professions, nominations		285-7320
COMPTABILITÉ		
Grandes annonces		285-6892
Petites annonces		285-6901

FONDÉE EN 1965



254-7571

ESTIMATION FINANCIÈRE



FER ORNEMENTAL
GRILLE SÉCURITÉ • AUVENT
BALCON • CLÔTURE • ESCALIER
DÉMOLITION DE HANGAR
RENOVATION DE GALERIE DE BOIS

2289, RUE LÉTOURNEUX, MTL
R. Poulin, prop.

SOUDURE
★
SERVICE
DE GRUE

HAWAII

Vacances SkyLark

Économisez \$100 par couple

2 SEMAINES

à partir de

\$589

(OCCUPATION DOUBLE)

Départs les jeudis: 24 et 31 mars, 7 avril

	Prix courant	Prix d'abonné
Hôtel Ambassador (avec cuisine)	\$639	\$589
Hôtel Sheraton Moana (chambres standard)	\$649	\$599
Tour des Trois Îles (Oahu, Hawaii, Kauai)	\$809	\$759

LES VACANCES SKYLARK À HAWAII COMPRENNENT:

* Vol aller-retour de Montréal à Honolulu en Jet 707 de Wardair + Rapports et consommations à bord de l'avion • Bienvenue Aloha les 6 L'arrivée à Honolulu • 14 nuits de location de chambre et d'équipement • Transferts entre l'aéroport et l'hôtel et les restaurants des boîtes • Logement pour 14 nuits à Waikiki • Taxe de destination • Service d'un représentant local • Service de plongée • Taxe de l'État d'Hawaii de 4% • Taxes, frais de services et pourboires en sus. Les prix sont par personne. Voir la brochure ou 1-877-77 de Skysk pour plus de détails.

CONSULTEZ L'UN DES AGENTS DE VOYAGES MENTIONNÉS DANS CETTE PAGE

Vous rêvez du bon temps?

Adressez-vous à l'une ou à l'autre de ces

AGENCES DE VOYAGES

CENTRE-VILLE

AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200, rue Peel	861-3611
VOYAGES BEL AIR INC.	2155, rue de la Montagne	844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC.	Complexe Desjardins suite 3817	281-1661
VOYAGE HONE	1460, Union	845-8221
VOYAGES KUEHNE & NAGEL	485, rue McGill	861-9311
AGENCE DE VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243
VOYAGES SELECT LTEE	620, rue Cathcart suite 504	866-3345
ST-ARNAUD & BERGEVIN	324, rue St Paul	845-1274
TOURING CLUB MONTREAL INC.	1401, rue McGill	288-7111
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de la Montagne Suite 211	843-8873
VOYAGES TRAVELAIDE	1010, rue St-Catherine (Metro Peel)	861-7272
AGENCE DE VOYAGES SIMPSON'S	977, rue St-Catherine Local B65	842-3241
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue St-Denis (Metro Mont-Royal)	845-8225
VOYAGES TRAVELAIDE	SUCCURSALE DUPUIS 865 STE-CATHERINE EST	842-5151

EST

VOYAGES TRAVELAIDE	Place St-Hubert 911, rue Beaubien (Metro Beaubien)	273-7755
AGENCE DE VOYAGES ATLAS	1821, est, rue Sherbrooke	527-8881
VOYAGES R. BERGERON INC.	7190, boul. Pie IX	376-6700
AGENCE DE VOYAGES INTERNATIONALE INC.	1585, est, rue Jean-Talbot (Metro St-Denis)	728-9281
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue St-Denis (Metro Mont-Royal)	845-8225
VOYAGES TRAVELAIDE	SUCCURSALE DUPUIS 865 STE-CATHERINE EST	842-5151

LAVAL

VOYAGES ÉVASION INC.	240, boul. des Laurentides	667-5180 / 382-6621
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval 1600, boul. LeCorbusier	687-0880
AGENCE DE VOYAGES SIMPSON'S	Les Galeries d'Anjou	353-4360

AGENCE DE VOYAGES

TOURING CLUB MONTREAL INC.	1950, boul. de la Concorde	669-0823
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	512, boul. des Laurentides, Pont Vau	669-1738
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	3100, boul. de la Concorde Centre Duvernay, Laval	661-4860
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	1991, ouest, boul. St-Martin Chomedey, Laval	681-2533
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval Promenade intermédiaire	688-5310
AGENCE DE VOYAGES SIMPSON'S	Carrefour Laval	687-3870

OUEST

VOYAGES TRAVELAIDE	Les Galeries Normandie 2634, de Salaberry	331-9971
AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950, ch. Queen Mary suite 405	735-4181
AGENCE DE VOYAGES LASALLE	388, rue Laffleur La Salle	366-8262
AGENCE DE VOYAGES SEARS	Place Vertu	333-5340
VOYAGES TRAVELAIDE	1010, ouest, rue St-Catherine (Metro Peel)	861-7272

VILLE MONT-ROYAL

AGENCE DE VOYAGES LIBMAN	1255, boul. Laird suite 320	735-6456
--------------------------	-----------------------------	----------

NORD

VOYAGES R. BERGERON INC.	7725, rue St-Denis	273-3301
TOTAL VOYAGES	361, est, boul. Henri Bourassa	381-8013
VOYAGES TRAVELAIDE	911, est, rue Beaubien (Metro Beaubien)	273-7755
VOYAGES TRAVELAIDE	LES GALERIES NORMANDIE 2634 Salaberry	331-9971

ST-EUSTACHE

VOYAGES MONTAMBAULT INC.	350, boul. Sauve, St-Eustache	627-4761
--------------------------	-------------------------------	----------

RIVE-SUD

G. W. CLARK & CO. LTD.	43, rue Green, Saint-Lambert	671-5555
VOYAGES TRAVELAIDE	1, Place Longueuil	679-3777
VOYAGES TRAVELAIDE	Place Portobello 7260, boul. Taschereau	672-5353

VILLE DE LACHUTE

VOYAGES TRAVELAIDE	Les Galeries Lachute 505, chemin Beaudouin	562-3788
--------------------	--	----------

Consultez nos pages techniques chaque samedi

Les soins dentaires aux enfants rendus gratuits d'un seul coup: de \$28 à \$41 millions en deux ans

par Nicole BEAUCHAMP

Il en coûterait approximativement à l'Etat entre \$30 et \$40 millions en 1978, pour étendre d'un seul coup la couverture du régime de soins dentaires assurés pour les enfants du Québec jusqu'à l'âge de 17 ans inclusivement.

Les coûts d'une extension graduelle, s'échelonnant sur quatre ans de manière à couvrir les enfants par deux tranches d'âge à la fois, se chiffrent par ailleurs à \$5.3 millions, cette année, pour englober les enfants de 10 et 11 ans, et atteindraient \$31.6 millions (en 1980) pour rejoindre en dernière étape les adolescents de 16 et 17 ans.

Ces chiffres ressortent d'une étude préparée par une firme d'acteurs pour l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec et indiquent d'abord et avant tout un ordre de grandeur. Ils prennent cependant une acuité particulière. On s'attend en effet à ce que le gouvernement Lévêque annonce aujourd'hui, à l'occasion du discours du Trône, ses intentions quant à son engagement électoral d'étendre le régime de soins dentaires assurés.

En ce moment, ce régime touche tous les enfants âgés de moins de 10 ans. D'après le dernier rapport annuel de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (1975-76), le coût total du programme de services dentaires présentement en vigueur, gravite autour de \$16 millions. Il faut évidemment rajouter cette somme aux coûts projetés qu'implique une extension du régime.

Durant la campagne électorale, le Parti québécois avait hasardé

le montant de \$12 millions par année pour réaliser sa promesse et cela au cours d'une période de trois ans. Depuis ce temps, la Régie de l'assurance-maladie a remis une étude au ministre Denis Laize, étude qui tente de circonscrire les coûts d'une extension du régime selon certaines hypothèses et selon certains facteurs.

Le ministère des Affaires sociales oscillait alors entre deux possibilités: étendre tout d'un coup la couverture des frais dentaires aux enfants de 10 à 17 ans inclusivement, ou procéder par étapes. Le Conseil des ministres devait statuer sur cette question.

D'après les renseignements glanés par LA PRESSE auprès de sources fiables, l'une des possibilités soulevées par l'équipe de la RAMQ débouche sur les résultats suivants. Si le gouvernement élargissait le régime de soins dentaires en deux étapes afin d'y inclure dans un premier temps les enfants âgés de 10 à 13 ans, cela entraînerait un premier déboursé de \$25.6 millions. L'ajout des enfants âgés de 14 à 17 ans représenterait pour l'Etat une dépense additionnelle de \$23.5 millions.

En projetant ces coûts, on a tenu compte d'un taux de participation éventuel de la nouvelle clientèle. On a ainsi émis l'hypothèse que 45 pour cent de la population éligible au programme de services dentaires assurés se prévaudrait effectivement du régime gouvernemental. Les données statistiques des années antérieures témoignent d'ailleurs avec éloquence de ce phénomène, et l'hypothèse retenue par la RAMQ ne trahit pas la réalité.

Toutefois, les informations con-

cernant les autres possibilités d'extension progressive du régime de soins dentaires étudiées par la RAMQ n'étant que partielles, il nous est impossible d'établir une concordance avec les coûts évalués par la firme d'acteurs Blondeau & Compagnie, à la demande des dentistes.

L'étude des dentistes

Dans cette étude, on scrute deux possibilités, à savoir: les coûts d'une extension graduelle étalée sur quatre ans au rythme de deux tranches d'âge (10 et 11 ans, 12 et 13 ans etc.), à compter du 1er mai 1977; et ceux d'une extension complète, à compter de la même date.

"Nous avons fait l'hypothèse, note-on dans l'étude, qu'aucun service additionnel ne serait ajouté à la gamme actuelle et que les tarifs actuels demeureraient en vigueur". On suppose également que le taux de participation moyen plafonnerait à 50 pour cent.

Quant au niveau et à l'évolution du coût moyen par enfant qui recevrait des soins dans le cadre du régime, les actuels se réfèrent à trois sources principales: l'expérience du programme de services existant, les estimations et prévisions des besoins des enfants de 5 à 16 ans compilées par un comité d'étude de la RAMQ, et les statistiques portant sur les traitements dentaires prodigués à l'Université de Montréal.

Les actuels en tirent des observations importantes. L'expérience des années passées démontre que le coût moyen croît avec l'âge, et les obturations représentent s'avère inconstant. L'ex-



Les soins curatifs augmentent régulièrement avec l'âge et les obturations représentent environ 85 p. cent du total de ces coûts.

plication réside dans la distinction entre les services de nature diagnostique, préventive et curative. Or, les coûts des soins curatifs augmentent régulièrement avec l'âge, et les obturations représentent environ 85 pour cent du total de ces coûts.

Partant de là, le coût moyen par

âge (de 10 à 17 ans) est extrapolé en utilisant le nombre d'obturations comme principal indicateur.

Les coûts sur 4 ans

L'exercice mathématique aboutit finalement aux résultats suivants. Dans la perspective d'une extension graduelle, les coûts s'é-

léveraient à \$5.3 millions en 1977 pour les enfants de 10 et 11 ans, à \$13.1 millions en 1978 en ajoutant ceux de 12 et 13 ans, à \$21.5 millions en 1979 en ajoutant ceux de 14 et 15 ans, et à \$31.6 millions en 1980 en ajoutant les enfants de 16 et 17 ans.

Une extension complète du régime, dès 1977, engendrerait des coûts de \$28.8 millions, pour atteindre \$41.4 millions en 1978. L'écart tient à l'hypothèse que la population profiterait davantage du régime gouvernemental lorsqu'elle serait habituée à son fonctionnement. Les actuels vérifient en outre la vraisemblance des résultats obtenus en analysant l'un des régimes privés d'assurance qui garantissent le paiement des frais dentaires. Quoi qu'il en soit de toutes ces prévisions, deux faits demeurent. Et ceux-ci risquent de bousculer les calculs.

Les dentistes n'ont pas encore renouvelé, avec le gouvernement, leur entente, échue depuis le 1er mai 1975. Leurs prochaines négociations s'inscrivent dans un contexte change. D'une part, le ministre Denis Laize leur a fait connaître son intention de s'orienter vers une forme de salariat plutôt que vers une négociation de tarifs à l'acte.

D'autre part, les deux parties ne se mèneront pas nécessairement de chiffres, mais les dentistes ne manqueront pas de souligner les carences actuelles du régime de soins dentaires (par exemple, il ne couvre pas certains degrés de carie dentaire affectant les molaires permanentes), carences qui s'aggraveront du seul fait de l'extension du régime.

Charron "extrêmement satisfait" du travail du comité Marsan

par Jean-Pierre BONHOMME

Le ministre délégué au haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Claude Charron, s'est dit "extrêmement satisfait", hier, du travail accompli par le comité d'étude Marsan sur l'avenir des installations olympiques au sujet de l'affectation des locaux du village. Mais il a ajouté que si le Conseil des ministres devait mettre les recommandations du rapport en application, il lui faudrait "la très grande coopération" des corps publics.

M. Charron ne s'est pas lui-même directement prononcé sur le fond des recommandations formulées dans le rapport déposé vendredi par le président du Comité d'étude, M. Jean-Claude Marsan. Il a dit préférer "étudier en profondeur les implications administratives et politiques" du document et donner ensuite un avis au Conseil des ministres "dans un avenir rapproché".

Le ministre a insisté sur la nécessité, pour les corps publics, notamment le gouvernement fédéral et la ville de Montréal, d'apporter leur "grand esprit de collaboration", particulièrement

en ce qui concerne la mise en application des recommandations permettant à certaines classes de personnes, dont le revenu est inférieur à la moyenne, de s'intégrer aux classes moyennes.

On sait que le rapport Marsan conseille au gouvernement du Québec de céder les locaux du Village olympique en location aux classes moyennes et moyennes supérieures par le moyen d'une corporation sans but lucratif. Il recommande aussi que 25 pour cent des unités soient réservées aux citoyens pouvant bénéficier des programmes fédéraux d'allocation-logement ou de suppléments au loyer.

Le ministre responsable des installations olympiques a exprimé l'avis que le gouvernement fédéral devra faire montre, "cette fois-ci", d'un esprit plus positif à l'égard des Jeux olympiques. Il a également réclamé la collaboration de l'administration municipale de Montréal. "Il a dit espérer que les administrateurs municipaux feront une "lecture attentive" du rapport Marsan. Il a précisé que des copies du rapport Marsan ont été envoyées au ministre fédéral André Ouellet, des



Le ministre Claude Charron.

Affaires urbaines, et au maire de Montréal, Jean Drapeau.

Somme toute, M. Charron estime que les membres du comité d'étude gouvernemental ont produit un rapport conforme au mandat qui leur avait été donné: celui de trouver "une solution économiquement raisonnable et socialement justifiable" en ce qui concerne les 980 unités des deux pyramides où les athlètes ont été logés pendant l'Olympiade de Montréal.

Sentence lundi

Facultés affaiblies et refus de l'alcootest: G. Kéroack coupable

par Gilles NORMAND

"...il est bien évident que l'accusée, conseiller municipal de la ville de Montréal, n'aurait pas agi de cette façon si ses facultés n'avaient pas été affaiblies par l'effet de l'alcool."

C'est ce que conclut le juge Marcel Marier, de la Cour des convictions sommaires, dans son jugement contre Ginette Kéroack, hier, la trouvant coupable d'avoir conduit son véhicule en état d'ébriété et d'avoir refusé de se soumettre à l'alcootest.

Les incidents à l'origine de ces tribunaux devant la cour, qui avaient d'ailleurs pris des proportions démesurées du fait d'une conférence de presse tenue le lendemain par le conseiller municipal de Notre-Dame-de-Grâce pour accuser les policiers de brutalité à son endroit, ont eu lieu dans la nuit du 15 au 16 juin 1976.

Dans l'après-midi précédent les événements, Mme Kéroack avait reçu les journalistes lors du lancement du livre "Le Dossier olympique", à la Grange à Séraphin. Il lui a alors été donné de prendre des consommations, de la bière, selon la preuve. Elle a bu du vin et du cognac, plus tard, au restaurant "La Grenouille et le Boeuf". La quantité des consommations de Mme Kéroack n'a pu être déterminée.

Il était environ 3h30 du matin quand le conseiller municipal a été arrêté, rue Vitre.

"L'accusée, au volant de son automobile, passa sur un feu rouge à l'intersection des rues Saint-Denis et Vitre, circula d'une allée à l'autre sur la rue Vitre, freinant sans nécessité alors qu'il n'y avait aucune circulation d'automobiles. Il était environ 3h30 du matin", note le juge Marier dans son jugement.

Il poursuit: "A un moment donné, l'accusée bifurqua à gauche sans raison valable, et la roue avant de son automobile percuta la chaîne du trottoir pour revenir dans l'allée centrale, et de nouveau avant d'être arrêtée par les policiers, son auto percuta la chaîne du trottoir à gauche."

"Suivant le témoignage des policiers Demers et Boileau, l'accusée avait une forte haleine de boissons alcooliques, portait un ensemble bleu passablement malpropre, et elle était dépeignée. Appelée à marcher, ces policiers constatèrent que sa démarche était hésitante; elle titubait. ...l'accusée avait les yeux rouges, elle était très agressive et accusait d'injure tout le personnel du poste, les traitant de fascistes, nazistes, extrémistes, et d'insultes de toutes sortes. L'accusée criait et donnait même des coups de pied dans la porte de sa cellule", précise le juge Marier pour résumer la preuve.

Cette preuve, selon le juge, lui permet de conclure à la culpabilité de l'accusée autant au premier chef d'accusation, à savoir conduire un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies.

Quant au deuxième chef, le refus de l'alcootest, le juge en a disposé rapidement en déclarant l'accusée coupable, "après avoir entendu les témoignages des policiers, après avoir entendu le témoignage de l'accusée et recueilli son aveu même".

Il avait en effet été mis en preuve que Mme Kéroack avait catégoriquement refusé à trois reprises successives de se soumettre à l'alcootest, dans le délai de deux heures prévu par la loi, et à la suite des demandes répétées qui lui ont été faites par les policiers, "avec en plus les explications fournies par ces mêmes agents sur les conséquences de son refus".

Le juge Marier prononcera sa sentence lundi prochain, le 11 mars.



Cette photo a été prise lors de la conférence de presse donnée le lendemain des incidents par Mme Kéroack pour se plaindre de la brutalité des policiers à son égard.

Photo Armand Trotter, LA PRESSE

L'U de M négociera une révision du statut actuel de sa faculté de théologie

Le Conseil de l'Université de Montréal, lors de sa dernière séance, a autorisé à l'unanimité le recteur à prévenir la Sacrée congrégation pour l'éducation catholique que le Conseil "ne juge plus indiqué le statut actuel de la faculté de théologie", qui relève à la fois de l'Eglise et de l'Université.

Cette décision fait suite au rejet, par l'Assemblée universitaire de la note romaine du 20 août 1976 concernant l'enseignement de la théologie par des prêtres laïcisés.

Rappelons qu'à l'automne 1976,

la note romaine avait soulevé un tollé de protestations. En effet, alors que l'université avait fait parvenir à Rome un document bien fait avec des amorces de solution, la réponse de la Sacrée congrégation semblait tout ignorer des réalités québécoises et rejeter du revers de la main les solutions proposées.

Maintenant, à la suite de la décision du Conseil de l'université, M. Paul Lacoste est chargé de négocier avec les autorités ecclésiastiques une révision du statut de la faculté.

Cette révision pourra se faire à la lumière du rapport du comité conjoint archevêché-université, remis à l'archevêque de Montréal et au recteur le 26 mai 1976 et déposé au Vatican le 2 juillet 1976.

La résolution adoptée par le Conseil de l'université considère que "la crise qui affecte la faculté de théologie crée depuis longtemps un malaise sérieux à l'université de Montréal". Et l'on ajoute: "Ainsi, le bien général de l'université exige que cette crise soit résolue dans les plus brefs délais".

heure également. Cependant, les deux parties ont fait face aux parents séparément à la suite du refus du syndicat de participer à un genre d'assemblée contradictoire qui aurait été un "spectacle".

L'attitude générale des parents était plutôt agressive envers les deux représentants du syndicat qui ont dû subir quelques foudres. Par contre, Raphaël Iadaluca, le

président de la commission scolaires, a eu droit à plusieurs reprises à des applaudissements chaleureux.

Après les deux heures consacrées à l'information et aux questions, les quelque 500 personnes présentes ont fait une pause et ce n'est qu'après que les membres des comités d'école et du comité de parents, environ 300 personnes, sont retournés dans la salle pour

"délibérer" et "voir quelles décisions prendre".

Tandis que certains intervenants tenaient absolument à donner leur appui "total" à la commission et à encourager cette dernière à "aller jusqu'au bout", d'autres ont souligné qu'il valait mieux s'abstenir d'appuyer qui que ce soit et chercher plutôt "autre chose" qui pourrait aider au règlement du conflit.

C'est dans cet esprit, et dans un peu de confusion, qu'on a voté sur une proposition visant à recommander la nomination d'un médiateur spécial, des négociations intensives, et la présence de parents à titre d'observateurs à ces séances de négociations. Ce qui fut accepté.

Le conflit à Jérôme-LeRoyer

Parents et enseignants réclament une intervention de l'extérieur

par Madeleine BERTHAULT

Les parents de la commission scolaire Jérôme-LeRoyer, réunis en assemblée, suggèrent hier soir, l'intervention d'un médiateur spécial pour venir à bout des quatre points en litige qui opposent la commission scolaire et ses enseignants. Ces derniers, de leur côté, qui en sont à leur troisième semaine de grève, se rendent aujourd'hui à l'Assemblée nationale

à Québec pour demander au gouvernement d'intervenir afin de forcer la commission scolaire à déposer de nouvelles offres permettant la reprise des négociations locales.

Au cours de l'assemblée d'hier soir, convoquée par le comité de parents, le syndicat a pu s'expliquer pendant une heure (exposé plus période de questions) et la commission scolaire pendant une

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur
JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Pour un Conseil du référendum

Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, propose, à la suite du politologue Léon Dion, la création d'un Conseil du référendum responsable devant la seule Assemblée nationale et dont le mandat serait d'établir les modalités de cette consultation populaire en même temps que de statuer sur la façon dont la question serait posée.

L'idée mérite sûrement d'être retenue. Elle devrait même plaire au premier ministre René Lévesque qui s'est toujours dit en faveur d'une formule qui assurerait le plus haut degré d'honnêteté et d'impartialité possible à tout le mécanisme qu'on mettra en place pour connaître l'opinion des Québécois sur le statut politique futur de leur territoire. Avec un Conseil du référendum, ainsi que l'explique Léon Dion, "le gouvernement et le Parti québécois éviteraient de se trouver à la fois juges et parties dans cette cause qui leur tient à cœur et à laquelle il n'est que naturel de s'attendre à ce qu'ils prennent une part très active".

On ne saurait nier au gouvernement le droit de décider du moment le plus opportun de tenir ce référendum. Mais, une fois que ce moment est décidé, il importe que les parties impliquées dans le débat ne soient pas désavantagées les unes par rapport aux autres, et cela

tant au niveau de la formulation de la question que de la définition des règles du jeu.

Certains diront qu'un comité de la Chambre pourrait remplir le rôle que propose M. Biron pour le Conseil du référendum. On a le droit d'en douter. En général, ces comités reflètent la composition de la députation, donc avantagent le gouvernement qui est largement majoritaire. Mais, même si on le constituait en nombre égal de représentants de l'option indépendantiste et de représentants de l'option fédéraliste, il risquerait fort d'œuvrer dans un contexte de confrontation partisane susceptible de paralyser ses travaux.

Un conseil autonome par rapport à l'Assemblée nationale apparaît donc souhaitable. Il ne faut cependant pas se faire d'illusions. Il ne sera pas aisé de s'entendre sur la façon de le constituer.

M. Biron suggère qu'on y nomme des gens reconnus pour leur compétence et leur objectivité. L'idée est généreuse mais peu réaliste. Si l'on peut assez facilement s'entendre sur la compétence de certaines personnes, il n'en va pas nécessairement de même quand il s'agit de l'objectivité. Parmi les gens compétents, bien rares doivent être ceux qui n'ont pas déjà, à tort ou à raison, une étiquette accolée à leur nom.

Mieux vaut en prendre son parti et se résigner à admettre ce fait. Il s'agirait alors d'équilibrer la représentation indépendantiste et la représentation fédéraliste, en allant chercher dans chaque camp les candidats les plus autorisés et les plus ouverts au dialogue.

On pourrait aussi poser en principe que les minorités ethniques devraient être représentées sur ce Conseil du référendum. Elles s'inscriraient normalement dans le groupe fédéraliste sans en augmenter évidemment le nombre. Mais leur présence serait amplement justifiée par leur proportion numérique et leur intérêt collectif dans l'avenir du Québec. Ce sont tous les Québécois qui seront consultés, et non seulement les Québécois francophones.

Un aspect important du mandat du Conseil du référendum, tel que conçu par MM. Biron et Dion, a trait à la formulation de la question qui sera posée aux électeurs. C'est un autre point où il serait bon de ne pas trop se bercer d'illusions.

Tout le monde, à l'instar de l'ex-ministre libéral Raymond Garneau, souhaite que cette question soit telle qu'elle offre un choix clair et

net. Mais n'est-ce pas trop demander, du moins dans une première étape?

A ce moment-ci du débat, les positions ne sont guère tranchées, tant du côté indépendantiste que du côté fédéraliste. Le Parti québécois propose un projet d'indépendance politique assorti d'une association économique dont l'étendue et les modalités restent à déterminer. De son côté, le gouvernement central se dit prêt à modifier le fédéralisme que nous connaissons mais aucune proposition concrète n'a encore été formulée.

On peut être pour l'indépendance politique du Québec si le type d'association économique nous convient, de même qu'on peut se ranger du côté du fédéralisme si celui-ci est modifié dans un sens ou l'autre, mais comment peut-on se prononcer fermement sans connaître toutes les coordonnées de l'alternative?

On peut bien autoriser le gouvernement provincial à explorer avec Ottawa les possibilités d'un nouveau pacte constitutionnel qui comporterait, à la limite, un statut d'indépendance, mais on ne saurait guère aller plus loin sans faire un pacte de confiance aveugle qui ne serait ni raisonnable ni démocratique.

Vincent PRINCE

bloc-notes

Mission impossible

Si le Conseil de la radiotélévision canadienne accepte "l'invitation" que lui adresse le Premier ministre du Canada à faire enquête sur Radio-Canada, il se jette dans un guépier.

Il va sans dire qu'une enquête de cette sorte ne peut pas s'en tenir à l'examen d'accusations globales ou générales, du genre suivant: la Société Radio-Canada est truffée d'indépendantistes; l'information est biaisée en faveur du PQ; le fédéralisme et les fédéralistes sont continuellement maltraités par un organisme qui est l'émanation même du gouvernement fédéral.

Il faudra des preuves; il faudra des dates; il faudra des noms. Et je suppose, en bonne logique, qu'il faudra également des sanctions.

Pour établir la preuve, il faudra des exhibits. Les exhibits, ce sont les émissions, si elles ont été conservées. Il faudra en passer combien au peigne fin? Comment, ensuite, départager les responsabilités quant à telle omission dans un programme, quant à telle erreur de perspective, quant à telle coloration douteuse de l'information?

A supposer, toutefois, que grâce à un long travail de bénédictin, on arrive à établir la preuve d'une manipulation consciente et organisée de l'information, il faudra, dans une autre étape, que le CRTC explique cette aberration. Car, que vaudrait donc une enquête qui n'expliquerait rien du tout, qui se contenterait de conclure: les choses sont comme ça, et on ne sait pas pourquoi elles sont comme ça...

Il faudra, au moins, savoir depuis combien de temps "dure la mauvaise habitude", comme disent les catéchismes de naguère. Et, c'est à ce point précis que les choses risquent de se compliquer singulièrement.

Si on prend pour acquis —

c'est une hypothèse — que des

esprits pervers ont voulu et ont réussi à promouvoir efficacement la cause de l'indépendantisme québécois, il faudra se demander si une ambiance générale, non seulement tolérée mais encouragée en haut lieu, ne portait pas Radio-Canada, depuis 1958 environ, à soutenir la cause de l'émancipation des peuples partout dans le monde.

Car, il faudrait vraiment être d'un aveuglement total pour ne pas avoir vu que, depuis une vingtaine d'années, Radio-Canada a affiché une neutralité bienveillante à l'égard de tous les mouvements d'émancipation dans le monde. Neutralité bienveillante qui, le plus souvent, était du parti pris. Ce n'est pas rêver que de rappeler que Patrice Lumumba, héros éphémère de l'indépendance congolaise, a été accueilli triomphalement dans les couloirs de Radio-Canada, quand il y fit une apparition en 1960! Qu'on me nomme un seul héros de l'indépendance pour les autres (l'Algérie est un autre bon exemple) qui n'ait pas été très généreusement traité par Radio-Canada.

Cela était bon et cela était tout à fait conforme à la politique étrangère du Canada? Soit! Mais il y avait un prix à payer. Le jour où des gens, se fondant sur des analogies qu'on peut juger extravagantes si on veut, ont commencé à penser que ce qui est bon (l'indépendance) pour les autres est également bon pour soi, la crise à Radio-Canada était commencée. Elle était latente depuis au moins dix ans.

Le CRTC devra se faire historien. Et historien impartial, ce qui est un idéal difficile à atteindre quand on subit les douces pressions d'un gouvernement fédéral qui, s'agissant de l'évolution présente du Québec, n'est pas et ne peut pas être impartial.

Guy CORMIER

Femme d'un jour

Une «journée internationale de la femme» peut-elle être réjouissante? Sûrement pas.

S'il faut mettre tant d'efforts dans une journée unique, c'est que le reste de la semaine, du mois ou de l'année est injuste; c'est que le passé est triste et que la réalité est décevante. Mais quand des gens veulent dire au monde qu'ils ne reçoivent pas ce qu'ils méritent, ils veulent au moins être écoutés un jour.

Si ces gens sont des femmes et réclament l'attention, des oreilles se bouchent, considérant le féminisme comme un travers de civilisation. Si des hommes parlent, non en leur nom mais simplement sur un sujet qui les concerne davantage, ils risquent bien de se faire dire qu'ils n'y comprendront jamais rien.

Et pourtant, ce que vivent les humains concerne tous les humains. Ce qui touche le droit concerne toutes les consciences.

Le problème est peut-être qu'il

y a encore des femmes pour se satisfaire de leur dépendance. Et des hommes pour l'entretenir ou l'alimenter. Il y a encore des lois discriminatoires, des préjugés et des faussetés. Des égoïsmes et des lâchetés.

Il y a surtout, c'est certain, une incapacité de respect de l'autre pour ce qu'il est. Un respect qui n'a rien à voir avec l'égalité de surface, mais qui touche la personnalisation de l'être, l'appréhension de l'individualité, la reconnaissance de l'identité complémentaire.

C'est sûr, c'est la difficulté du respect de l'autre qui fait problème chez les hommes. C'est leur insensibilité à l'humain qui peut être mise en cause. C'est une ouverture à un monde plus riche de perfection, un surplus d'idéal qu'il leur faudrait désirer. Mais c'est toute l'année qu'ils auraient besoin de voir des modèles à imiter.

Jean-Guy DUBUC



Droits réservés

LETTRE

Gaston Lagaffe a un sérieux concurrent...

PARIS-MATCH
63, av. des Champs-Élysées
Paris

Cher Monsieur,

Déjà, votre publication s'était mis les "pieds dans les plats" au cours de reportages sur les Jeux olympiques, sur Montréal, sur "l'Indienne" Carole Laure... Il semble que vous gagniez le trophée des grands pieds de votre hebdomadaire, croyez-moi. À l'avenir, on lira vos articles plutôt que les blagues de Gaston Lagaffe!

Voici donc les inepties, erreurs et inventions contenues dans votre article "La Nouvelle Ruée vers l'Or" (numéro du 17 février 1977) qui vous vaut haut la main le trophée précité.

Pour vous situer, Radisson est le village réservé aux employés "cadres" du chantier LG-2, desservi par l'aéroport de LG-2, situé à 32 kilomètres du Camp LG-2, et non pas le nom donné au chantier dans son ensemble. Votre atterrissage sur une "piste saupoudrée de gravier chaud" est une invention subtile. Aussi, si vous pouviez nous fournir les plans du "four à chauffer le gravier", nous abandonnerions l'équipement d'entretien standard si coûteux... Que dire de l'accueil des gens habillés de tissus synthétiques qui font "des silhouettes déliées aux gestes

legers"? Ou vous avez une vue qui laisse à désirer, ou vous pensez voir des indigènes vêtus de peaux de bêtes (COMME VOUS LE DITES BIEN). Et, sur la route, "les limousines des habitants de Radisson qui roulent à cent à l'heure"... Pour votre gouverne, les voitures privées sont interdites sur le site des travaux et les "limousines" qui attendent devant la porte des habitants sont en réalité des camions "pick-up". Enfin, regardez donc la définition de limousine dans le Larousse, juste pour rire...

Vous n'épargnez même pas Pierre-Esprit Radisson, né d'après vous en 1640, année de ses quatre ans! (Il est né en 1636 merci!) Évidemment, comme tout bon Parisien en exil temporaire, il fallait bien s'attendre à quelques réflexions politiques irréfléchies et ignorantes: "La baie James est un trésor de guerre, c'est elle, et elle seule, qui permettra au Québec de gagner le redoutable pari de son indépendance." Mêle-les donc, avant tout, de vos problèmes! Quand on est incapable d'écrire un article qui reflète une réalité, on ne se mêle surtout pas de politique, qui plus est, extérieure! Quant à Radisson "la Jérusalem de toutes les délivrances, la Capitale de l'espoir", c'est du délire! Les pensées de

Mao à côté de cela, c'est de la petite bière. Fini Mao, place à Monsieur Menant, visionnaire politique du XXe siècle!

Et le froid, si terrible... "+50 avec des vents de 100 km/heure" (c'est arrivé peut-être trois fois en trois ans) que l'on "combat... avec des choux à la crème"! Une pénurie de choux à la crème serait catastrophique, vous rendez-vous compte! On voit les titres dans les journaux: "Et le barrage cessa, faute de choux à la crème"... Quel-leplaisanterie! Puis vous devenez historien avec les événements de 1974 où "les enfants et les femmes pleuraient à cause du froid mortel"... Quelle imagination! Le village de Radisson n'accueillit des femmes et des enfants que six mois APRES les événements... Sans compter l'évacuation du chantier lorsque l'on "mobilisa la flotte d'Air Canada". Avez-vous une idée de ce que représente la "flotte d'Air Canada"? Certainement non. De toute façon c'est sans importance, l'évacuation s'effectua grâce à NORDAIR et FECTEAU UNIQUEMENT.

Et depuis ce temps, "Les pompiers ont des colts"... Bien voyons, c'est une ruse de Sioux, les pompiers ONT des colts et les policiers ONT des boyaux d'indienne (à moins que vous ne différenciez pas un pompier d'un

pompier... C'est pourtant simple, le pompier c'est le plus "brûlé" après sa journée, bref...!) Pour finir le plat, vous voici poète avec "les courses homériques de motoneige à la lueur des phares". Un peu plus et ça aurait existé. Pour ce qui est des "filles qui s'élancent en ballerines et robes légères sur les pistes de danse", ça doit être une erreur avec les rats de l'opéra de Paris. Sachez aussi que le "Canal de télévision loué spécialement pour Radisson" n'est autre que la télévision d'Etat, captée par relais satellite; que la Société Nationale de la Baie James est une invention (il s'agit en fait de la SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES) et que "les terrassiers presse-boutons qui vont se délier les muscles au gymnase en soirée" vous invitent cordialement à venir leur donner un petit coup de main, c'est si reposant...

Non, voyez-vous, Monsieur Menant, la prochaine fois, restez donc dans votre fauteuil parisien et écrivez donc un article sur la tour Eiffel; vous ne gagnerez peut-être pas un autre trophée, mais vous aurez certainement plus de chance que vos propos soient plus sensés.

Alain
RIEHL de WETKINDEL
Longueuil

L'art de tuer le goût du travail

Je ne saurais prédire quel sera le dénouement du débat en cours au sujet de l'indépendance, mais quelle qu'en soit l'issue, il y a beaucoup de choses dans ce pays qui sont bien plus susceptibles de l'entraîner à sa perte.

Ceux qui croient au Père Noël avec l'indépendance feraient bien d'y réfléchir: un pays, si riche soit-il en ressources naturelles, ne peut donner que proportionnellement aux profits générés par le travail de ses habitants.

Je trouve aberrant de voir avec quel acharnement des pseudo-syndicalistes qui ne raisonnent qu'en signes de "piastre" travaillent à la destruction de ce pays. Le syndicalisme est sans aucun doute indispensable dans de nombreuses entreprises; il peut également être bénéfique pour l'industrie en ce sens

qu'il pousse celle-ci à se moderniser pour produire plus économiquement. Par contre, les syndicats perdent tout sens de la mesure quand ils essaient, par exemple, de nous faire avaler que ces pauvres travailleurs de la construction sont tellement exploités par des patrons sans vergogne qu'ils n'ont aucune autre alternative que de déclencher la guerre à outrance et que tous les moyens sont bons: chantage, sabotage (chantier olympique, LG2). Il est juste de dire que certains travailleurs de cette industrie travaillent fort; malheureusement, messieurs les syndicalistes, trop souvent ceux qui se réfugient derrière l'impunité que leur confère l'appartenance à un syndicat sont des "pas bons" qui seraient incapables de faire face à une concurrence loyale sur le marché du travail.

Pensez-vous, messieurs les professeurs gauchistes de l'UQAM, que vous agissez pour que vos étudiants soient accueillis sur le marché du travail autrement que par un sourire narquois lorsqu'ils présenteront leurs diplômes? Pensez-vous honnêtement que vous leur rendez service? A moins que, pour une raison précise, vous ne préfériez en faire des gens frustrés. Vraiment vous n'agissez pas pour que cette institution retrouve, devrais-je dire acquière, quelque crédibilité.

Quelle raison sérieuse peuvent avoir les policiers de se mettre en grève avec un salaire de \$20,000 et des conditions de travail beaucoup plus avantageuses que celles dont jouissent la plupart des travailleurs? Les risques du métier? Allons donc! Les risques d'accidents ou de

malaïes industrielles sont autrement plus importants dans les usines ou dans les mines, à moins que l'embonpoint ne soit considéré comme une maladie professionnelle.

M. Charbonneau serait-il assez honnête pour nous avouer ses objectifs quand il manipule le syndicat des professeurs comme il le fait? S'il pense que le socialisme c'est si bon, eh bien qu'il aille donc y vivre dans un de ces beaux pays afin qu'il puisse nous dire à son retour combien la vie est douce à Québec.

Plusieurs se plaisent à faire référence à des pays européens ou, selon eux, les conditions de travail et de vie seraient des modèles. A ceux-là je demande: "Avez-vous déjà vécu, avez-vous déjà travaillé dans ces pays? Quittez donc votre bibliothèque rose, descendez donc faire l'ap-

prentissage sur le tas." Sans aucun doute nous avons beaucoup de choses à améliorer mais ce n'est pas en tuant le goût du travail et l'ambition que ce pays sera meilleur. Regardez plusieurs pays de l'Europe occidentale qui n'en finissent plus de sortir d'une crise économique après l'autre. Tous les prétextes y sont valables pour faire la grève.

Un pays, de même qu'un individu, ne s'enrichit qu'en travaillant, en créant, et ici je ne parle pas seulement de l'argent.

Le Québec n'a pas seulement des richesses naturelles, il a aussi de très grandes ressources humaines; le dynamisme, l'initiative, le goût du travail sont des richesses que nous devons préserver encore plus que nos ressources minérales car, lorsque le potentiel humain est pourri, il

ne sert à rien de posséder les premières à profusion. Les places avantageuses au rang des nations ne sont jamais acquises pour l'éternité, il faut les mériter; l'Angleterre en fait aujourd'hui la dure expérience.

Tout le monde certes ne jouit pas des mêmes avantages, mais après tout le talent et le travail de chacun sont là pour faire un partage. On ne construit pas un pays en encourageant la nonchalance et, que ce pays s'appelle Québec au lieu de Canada ne change rien au problème.

Je crois que l'on devrait réaliser que la vache à lait, aussi féconde soit-elle, n'est pas intarissable. Nous jouissons, d'une façon générale, de conditions de vie que beaucoup de pays nous envient. Il serait peut-être temps d'en prendre conscience.

M. Michel PASQUIER
St-Hubert

En bref

Ah! ces dentistes!

A l'attention de l'Association des dentistes, Montréal

Je désire vous signaler un abus "monétaire" de la part d'un dentiste compétent du boul. St-Joseph.

Pour l'obtention d'une dent, avec anesthésie locale (sans information au patient qui, sachant que la petite injection coûte \$10 ou \$15, hésiterait peut-être entre la douleur physique à sa genève et la douleur concrète à son portefeuille!) R.X. de ladite dent et prophylaxie (nettoyage de dents), le tout \$73.00.

Je connais d'autres personnes qui auraient les mêmes raisons

de se plaindre, mais qui, soit changent de dentiste ou négligent leurs dents, ou payent tout, en rouspétant intérieurement, ou encore espèrent que les dentistes deviendront des salariés, et alors personne ne sera tout à fait content ni tout à fait mécontent. A moins que, et là je charrie peut-être comme disait notre premier ministre, M. Trudeau, vous soyez en train d'établir un très haut plafond des tarifs pour l'inévitable assurance-soins dentaires?

En attendant, celui qui a mal aux dents continue de surpayer.

Claire W. MAUFFETTE
Longueuil

Languirand, chapeau!

Jacques Languirand, cette voix si sympathique, parfois mystérieuse, parfois délirante, qui arrive tous les soirs sur les ondes comme si elle venait directement d'une autre dimension, d'un autre monde!

Jacques Languirand, auteur, poète dramaturge, metteur en scène et maintenant animateur, professeur en communications à McGill et chroniqueur hebdomadaire (le jeudi) dans *La Presse*. En ondes à la radio d'Etat, presque toujours en direct, du lundi au vendredi, entre 19 h et 20 h, depuis septembre 1971.

Nombreux sont les "trippeurs" qui ont été rapidement conquis dès le début par cette émission qui sortait enfin la radio d'Etat des sentiers battus, du traditionalisme. Ce fut sans doute à cette époque, l'une des premières émissions de Radio-Canada, où toute publicité fut supprimée.

D'ailleurs, aurait-elle pu exister sans cela?

"Par quatre chemins" ne se définit pas, ne se catégorise pas. Nombreux ceux qui sont demeurés fidèles à ce rendez-vous quotidien, tout aussi imprévu que spontané. Une émission trippative...

Comme Raoul Duguay, Languirand est un communicateur complet qui aborde toutes les facettes possibles de la communication. Jacques Languirand devrait aussi publier prochainement un livre intitulé "La mort est une naissance", écrit en collaboration avec Georges Khal, un fidèle collaborateur du mensuel Mainmise. Il a également d'autres livres en préparation...

"Ici... Maintenant", à l'image de son auteur, s'est discrètement glissée le 24 février dernier dans les pages de *La Presse*. C'est merveilleux: un "Par quatre

chemins" pour les yeux! Aux lecteurs de choisir les insertions musicales ou la pomme juteuse à croquer à belles dents.

Je songe aussi à ceux qui vivent intensément, jour après jour, le "trip" de celui qui est devant le micro, tous les soirs au studio 19 de Radio-Canada, des tas de notes, de papiers, de livres devant lui: Claude Morin, le réalisateur, et Françoise Prud'Homme, la recherchiste.

La chronique du jeudi de ce nouveau collaborateur un peu spécial sera sûrement un voyage tout aussi fou et décousu dans l'insolite; un retour aux sources indispensables à ce moment-ci

pour reprendre conscience de la dimension temps-espace que les Hommes finissent toujours par oublier, alors même que s'amorce la grande mutation; une manière de renouer avec les cycles de l'année, du cosmos, de l'univers, de notre organisme biologique aux plus lointaines galaxies.

Entre "De McLuhan à Pythagore" et "Ici... Maintenant", il y a eu à la radio un éclat de rire qui n'est pas passé inaperçu, le rire d'un sage dont la parole est maintenant devenue indispensable pour les yeux comme pour les oreilles!

Marcel CHARLAND
journaliste, Hull

"Remorqueurs-charognards"

Monsieur le maire
Hôtel de ville
Montréal

Au moment où j'écris ces lignes, un camion-remorque, stationné sous ma fenêtre, assourdit tout le quartier d'un pin-pon électronique lobotomisant qui dure depuis plusieurs minutes. C'est sa façon de justifier le \$20 que votre service de la police va facturer à quelque automobiliste pour les quelques minutes qu'on va consacrer à touer sa voiture sur les roues d'en arrière (verrouillées par la transmission) jusqu'au prochain coin de rue. Il est évident que le "contre-venant" n'est pas là, qu'il habite trop loin pour savoir que c'est lui qu'on veut avertir. Il y a déjà plusieurs heures que d'autres camions-remorques sont venus nous assourdir, nous, tout le quartier, pour suppléer au nombre trop faible de panneaux d'interdiction posés par les hommes de la Ville ou de Durand & Co. Mais le tapage continue, signe de votre autorité et rappel de notre impuissance face à vous, monsieur le maire.

En attendant votre chute, auriez-vous l'obligeance de me permettre de poser par cette lettre quelques questions à mes

concitoyens? Qui donne le droit aux remorqueurs-charognards autorisés de touer des voitures à l'envers, endommageant ainsi transmission, différentiel et pneus? N'y a-t-il pas des règlements contre le bruit: pourquoi devons-nous supporter le power trip de ces gens-là? Combien de gens sont morts cet hiver de crises cardiaques dues à l'effort de déneiger une voiture deux fois par jour, contre les charnières, en attendant que les souffluses que les dépenses Drapeau nous ont laissées viennent faire leur travail? Pourquoi n'y a-t-il pas de recours possible contre les petits chasse-neige qui amochent chaque hiver des milliers de voitures? Rappelez-vous encore, M. Drapeau, le nombre de millions engloutis dans des entreprises destinées à assurer votre gloire? Rappelez-vous notre stupidité à vous réélire. Ça ne se reproduira plus.

Une dernière note: les charnières sont passées, la neige est ramassée. Le camion de Durand & Co. passe ramasser les panneaux indicateurs. Sa sirène fonctionne encore. Allez savoir pourquoi. Provocation.

Léo CLOUTIER
Montréal

"Non au nucléaire!"

M. Guy Joron
Ministre délégué à l'Energie
Québec

Monsieur le ministre,

Du fond de ma cuisine je dis, avec le Conseil québécois de l'Environnement, avec les citoyens de Ste-Croix, avec Michel Jourdain, dont je viens de lire le livre, et avec plusieurs hommes de science comme lui qui n'ont pas perdu le bon sens, "Non au nucléaire!"

Il n'est pas possible qu'un homme sérieux et intelligent comme vous n'arrive pas à convaincre le gouvernement et l'Hydro-Québec de l'urgence de mettre une "croix" sur le nucléaire.

Si on avait investi autant d'argent pour les recherches sur les autres sources d'énergie qu'on l'a fait pour le nucléaire, on se chaufferait aujourd'hui grâce au soleil et au vent.

Il y en a qui disent qu'il faut que le Québec s'assure de l'ap-

pui de la France en lui vendant de l'uranium, c'est scandaleux!

La France s'est trompée, les Etats-Unis aussi et plusieurs scientifiques français et américains ont dénoncé le recours au nucléaire.

Monsieur le ministre, vous aurez la population avec vous.

Les femmes disent non au nucléaire. Nous sommes prêtes à économiser l'énergie plutôt que de laisser le gouvernement construire des centrales nucléaires.

Vous avez le courage de nous consulter par voie de référendum; nous aurons le courage de dire non au nucléaire.

Et moi, je suis fière de penser que le Québec sera le premier pays à consulter vraiment la population sur une question aussi grave.

Geneviève TREMBLAY
Hauterive

Place à la droite

Messieurs,

De ce temps-ci, on parle beaucoup des tendances indépendantistes chez les journalistes de Radio-Canada. Quelques-uns voudraient faire une enquête, d'autres suggèrent des congédiements.

Un grand nombre de téléspectateurs seraient également d'accord pour ajouter que le point de vue de la droite est presque toujours absent des émissions d'information.

Ne serait-il donc pas beaucoup plus simple de faire embaucher un certain nombre de gens compétents, à tendance nettement fédéraliste, et de la droite, et de leur donner un programme à une

heure de pointe de façon à ce que les téléspectateurs aient toujours un autre côté de la médaille?

Si, de plus, ces personnes avaient la liberté de choisir leurs invités, il y aurait des chances que ce programme obtienne une cote d'écoute tout aussi bonne, sinon meilleure, que bien d'autres programmes d'information de ce réseau.

Gérard PLOURDE
Montréal

P.S. J'utilise les mots "de la droite" surtout pour décrire le point de vue des gens qui trouvent les excès actuels de notre société inacceptables.

Suggestion à l'Hydro

M. Guy Joron
Ministre de l'Energie
Québec

Honorable ministre,

Suite aux auditions publiques récentes sur l'énergie, il ressort que notre société nationale unique, cette chère Hydro-Québec, sur un budget de près d'un milliard (IREQ), n'alloue que quelques centaines de milliers de dollars pour la recherche sur les sources alternatives d'énergie. On allègue, à ce que j'ai cru comprendre, que les recherches seraient trop dispersées et les systèmes trop onéreux.

Permettez-moi, à moi un simple citoyen infortuné mais préoccupé depuis longtemps par la sauvegarde de l'énergie et par là de l'environnement, de vous faire une suggestion pour ce projet de loi en préparation pour la session d'automne. Il va de soi que ma suggestion nécessiterait la coopération de certains autres ministères, mais ça ne devrait plus être un problème aujourd'hui puisque notre gouvernement s'est enfin donné des cadres de coordination.

Pourquoi votre loi ne prévoirait-elle pas une aide gouvernementale au chapitre énergétique de la construction domiciliaire sous forme de subventions ou prêts sans intérêts ou toute autre forme adéquate, aide qui inciterait les citoyens à installer des systèmes d'appoint différents mais, attention, avec obligation de rendre des comptes?

Je m'explique. Il existe présentement plusieurs méthodes plus ou moins expérimentales de captation de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne. Vos fonctionnaires pourraient sélectionner un certain nombre de celles-ci pour fin de standardisation au niveau de la province. Le propriétaire d'habitation intéressé se verrait offrir ce choix (ou peut-être pas de choix du tout mais un mode prédéterminé) et l'aide technique et financière appropriée pour l'installation. En échange, le bénéficiaire s'engagerait à tenir à jour un registre de données et à accepter les visites de contrôle et de vérification de fonctionnaires.

Au lieu d'un laboratoire de recherches dépensant des sommes fabuleuses pour créer artificiellement des données ou normes d'usage, on aurait, après quelque temps, des centaines, voire quelques milliers de petits laboratoires vivants, i.e. correspondant aux habitudes de vie normale des citoyens et surtout tenant compte de la multiplicité des données climatiques de la province.

En plus de favoriser l'économie d'énergie, un tel programme aiderait la construction domiciliaire, inciterait plus de citoyens à se préoccuper de la préservation de l'énergie et favoriserait la création ou la croissance d'entreprises industrielles appropriées.

Gilbert R. BEAULIEU
Verdun

PRÉPARONS
PÂQUES

LES ÉDITIONS CHEMINEMENTS
présentent "gratuitement"
"LES MYSTÈRES DOULOUREUX"

LA PASSION

Très grand film
en couleurs
(1h50)

Toutes les présentations sont à 8 h le soir dans 3 paroisses.

SUPERBE MONTAGE SUR LE VENDREDI SAINT, DU PÈRE
THIVOLLIER AVEC ENREGISTREMENT \$35

"VIE DE JÉSUS" EN BANDES DESSINÉES
Magnifique album en couleurs: 116 pages
\$500 (frais d'envol 50¢)
Tous les ouvrages du Père Thivollier
sont disponibles aux

ÉDITIONS CHEMINEMENTS
Abbé Jean-Paul Bourret, directeur-fondateur

3934 est, rue JARRY 727-9019
ÉVANGÉLISER c'est l'affaire de tous Paul VI

VENTE jusqu'à 20% RABAIS
NOUVEAU MODÈLE 1977 POUR 7 JOURS SEULEMENT

FENÊTRES
D'ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ

La nouvelle fenêtre MORRIS & FILS

STORM-TILT

6 COULEURS
FICH EMAIL CUIVRE
3 RAINURES
MODÈLE
No 300

- Fabriquées au Québec par des Québécois pour notre climat rigoureux.
- CONTRÔLE RÉVERSIBLE
Les deux côtés des fenêtres se nettoient facilement de l'intérieur.
- CALFEUTRAGE
Colfeutrage de laine traitée au silicone. Pas de perte de chaleur et glissement plus doux des fenêtres.
- AUTOREMISAGE
Élimine la pose et l'enlèvement saisonniers des moustiquaires et des fenêtres.
- ALUMINIUM REFOULÉ
Fabrication traitée à chaud assurant long usage, sans ennui, anti-rouille, solide.
- VERROUILLAGE SÛR
Fenêtres se verrouillant facilement en plusieurs positions, à l'abri des rôdeurs. Aucun intérêt ni charge de crédit.

GARANTIE MORRIS
depuis plus de 52 ans
... 5 ans contre matériel défectueux

Ne pas confondre avec les
imitateurs. Nous avons
déménagé de Côte-des-
Liesse à un endroit plus
commode.
VISITEZ NOTRE NOUVELLE
SALLE D'ÉCHANTILLONS

ESTIMATION
GRATUITE Tél.: 382-6811

SOIN, CONGÉ DU FIN DE SEMAINE
737-1960

Succursale à Québec
263, RUE SAINT-PAUL
Tél.: 692-2127

9162, BOUL. SAINT-LAURENT

LE PLUS GRAND NUM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

"Que Davis s'en tienne aux faits" Lalonde reprend ses accusations

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a vivement répliqué hier au premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, réaffirmant que les droits des Anglo-Québécois sont mieux préservés que ceux des Franco-Ontariens.

"Qu'il garde son sang-froid et qu'il s'en tienne aux faits", a notamment déclaré M. Lalonde, en réplique au premier ministre Davis, qui avait précédemment critiqué les remarques de M. Lalonde touchant les politiques de bilinguisme du gouvernement ontarien, comme "étant malve-

nues en tant qu'ingérence dans les affaires provinciales de l'Ontario".

M. Lalonde a dit "qu'en tant que Canadien, j'ai non seulement le droit, mais aussi le devoir de relever et démontrer comme fausses les allégations des ministres provinciaux ontariens, suivant lesquelles les francophones de l'Ontario jouissent des mêmes droits que les anglophones du Québec".

Le premier ministre Davis répliquait à une allocution que le ministre Lalonde a prononcée en fin de semaine devant l'Institut canadien des Affaires publiques à Toronto.



photo Michel Gravel, LA PRESSE
"Le jeune garçon avait une profonde coupure qui lui traversait la joue droite", raconte M. Roger Bélisle, en l'indiquant du geste.

"J'ai aidé à sortir un des petits gars de l'autobus..."

"J'ai aidé à sortir un des petits gars de l'autobus. Il pleurait et sa gorge était pleine de sang. J'ai remarqué son œil droit devenu tout noir et du sang qui s'écoulait d'une profonde coupure qui lui traversait la joue droite."

M. Roger Bélisle, qui demeure rue Gertrude, à Carignan, à quelques centaines de pieds du lieu de la tragédie, fut parmi les premiers arrivants à porter secours aux blessés.

Evidemment, M. Bélisle avait bien entendu le train siffler, mais n'y avait pas prêté plus d'attention qu'il n'en fallait. Sa fille le prévenait quelques minutes plus tard de l'accident qui venait de se produire, rue Albany. En vitesse, il s'habilla et se rendit sur les lieux au cas où on pourrait avoir besoin de lui.

L'homme raconte encore à LA PRESSE qu'il a fallu pelleter ferme pour enlever la neige sous l'autobus renversé et tordu et tenter ainsi de sortir le jeune garçon,

avec l'aide des pompiers de Chambly.

"Le petit gars était coincé entre le plancher de l'autobus, précise M. Bélisle, une autre enfant et le chauffeur par-dessus qui se trouvait emprisonné sous le tableau de bord, lequel s'était écrasé sous la violence du choc."

M. Bélisle signale encore que durant tout le temps que les sauveteurs s'affairaient à couper la tôle tordue pour tenter de sortir les occupants, le jeune garçon pleurait, mais de la part du chauffeur et de la jeune fille, aucune plainte, aucun gémissement, rien du tout.

Ce n'était d'ailleurs pas une nouveauté de voir passer l'autobus à cet endroit. "L'autobus prenait toujours cette route, de la rue Albany pour tourner sur Gertrude", explique M. Bélisle.

Quant aux convois de marchandises, ils sont, selon M. Bélisle, quand même peu fréquents. Tout au plus en passe-t-il un par mois.

Happé par un convoi...

— suite de la page A 1

sifflé à deux reprises. L'autobus, sous l'impact, a été projeté dans les airs, et les premières personnes arrivées sur les lieux ont vu des enfants qui en sortaient.

Les sauveteurs ont dû pelleter sous l'autobus pour dégager quelques enfants. La violence du choc, qui a projeté le lourd véhicule à plus de trente pieds de la voie ferrée, a complètement disloqué la carrosserie et a arraché le moteur.

Outre les deux victimes et les trois blessés, il semble que quelques enfants aient pu se tirer indemnes des débris de l'autobus. Les premières personnes accourues les ont dirigés vers le restaurant qui se trouve au coin de la rue Albany et de la rue Henriette, à cent pieds de là environ.

Le convoi du CN se dirigeait de Granby vers Saint-Lambert. Après la collision, il s'est arrêté à quelque deux cents pieds plus loin. Un important service d'ordre du CN avait été dépêché sur les lieux, ainsi que plusieurs voitures de la Sûreté du Québec, les pompiers de Chambly, et plusieurs ambulances.

Les blessés et les morts ont été transportés à l'hôpital Charles-Lemoyne et le jeune Ronald Laramée, le plus gravement atteint des survivants, a été dirigé vers le Montreal Children's Hospital.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec n'a pu confirmer le nombre exact des enfants qui se trouvaient à bord du véhicule au moment de l'impact. "Il est possible, a-t-il dit, que plusieurs s'en soient tirés indemnes et qu'ils soient rentrés chez eux à pied."

Il semble cependant, bien qu'il ait été impossible de le vérifier auprès des responsables des transports d'écoliers de la Régionale de Chambly ni auprès de la compagnie de transport, que seulement quelques enfants étaient encore dans l'autobus, qui terminait sa ronde de l'autre côté de la voie ferrée, au coin de la rue Gertrude et de la rue Albany. Cet autobus, selon la directrice de l'école Jacques-de-Chambly, transportait les enfants de deux autres écoles, en plus de cette dernière.

L'hécatombe de Dorion avait pourtant donné lieu à de nombreuses enquêtes

par Francine OSBORNE

La tragédie survenue hier à Carignan n'est pas sans rappeler celle de Dorion en octobre 1966, lorsqu'un autobus scolaire a été happé par un train, tuant 20 écoliers et en blessant 23 autres.

Cette hécatombe a donné lieu à de nombreuses enquêtes, soulevé de nombreux tollés et projeté au centre de l'actualité le problème des passages à niveaux, d'une part, et celui du transport scolaire, d'autre part.

A Dorion, l'enquête du coroner a conclu à un verdict de mort accidentelle, tout en qualifiant le passage à niveau du Canadien National de très dangereux. L'autobus scolaire se serait en effet engagé sur la voie ferrée au moment où un convoi venait de passer et que les barrières de sécurité étaient levées. Il fut happé par un deuxième convoi, venant en sens inverse.

Selon le Canadien National, les barrières fonctionnaient bien au moment de l'accident.

Cependant, il ne fallait que 35 secondes à un convoi circulant à 55 milles à l'heure pour franchir la distance le séparant de l'endroit actionnant les barrières et le passage à niveau, ce qui explique que celles-ci n'aient pas eu le temps de se refermer avant l'arrivée du deuxième convoi.

Une seconde enquête du coroner, ordonnée à la suite de la découverte de nouveaux témoins, en arriva à un verdict identique.

La Commission fédérale des transports fit sa propre enquête et conclut que les barrières avaient été levées manuellement. Des témoins avaient d'ailleurs déclaré avoir vu des personnes circuler près des barrières à l'heure de l'accident. Aucune accusation ne fut portée cependant.

Cinq ans plus tard, en 1971, les travaux de construction d'un viaduc pour remplacer le passage à niveau où eut lieu l'accident débutaient, après de nombreuses négociations entre les différents gouvernements et organismes impliqués.

La question des passages à niveau fut alors soulevée notamment aux Communes. Le député libéral de Lotbinière du temps,



photo Michel Gravel, LA PRESSE
Aucun feu clignotant ni sonnerie électrique n'indique "privé" à celui qui s'aventure sur le passage à niveau de la rue Albany à Carignan. Comme le précise d'ailleurs la mise en garde sur un panneau du Canadien National, placé à proximité, "quiconque s'en sert, le fait à ses propres risques".

Me Auguste Choquette, réclama la construction de viaducs là où c'est possible, l'installation de signaux lumineux ou de miroirs convexes là où il n'y a pas de barrières automatiques, ainsi que la diminution de la vitesse des convois aux passages à niveaux.

Cette dernière recommandation fut mise en application au passage à niveau de Dorion, la vitesse des convois étant réduite à 25 milles à l'heure sur la voie du CN, tandis que les trains continuaient de filer à 50 milles à l'heure au passage à niveau voisin du Canadien Pacifique.

L'enquête de la Commission fédérale des transports permit également de savoir que le fédéral dépensait à l'époque 25 pour cent seulement des \$15 millions alloués chaque année à l'amélioration des passages à niveau au Québec, contre 40 pour cent en Ontario. "Le Québec n'en deman-

de pas plus", de déclarer un avocat de la Commission, Me Jules Fortier.

Transport scolaire

La tragédie de Dorion attira l'attention également sur la question du transport scolaire.

Deux mois après la catastrophe, le ministre de l'Éducation ordonnait la création d'une Commission d'enquête sur le transport scolaire.

Dès 1965 d'ailleurs, une vérification du ministère provincial des Transports avait révélé que seulement 170 autobus sur les 623 examinés étaient en état de rouler et que près de 10 pour cent des chauffeurs n'auraient jamais dû conduire un autobus scolaire.

La Commission d'enquête remit son rapport au gouvernement en mars 1968 et le contenu n'en fut dévoilé qu'en avril 1969. La Commission recommanda, entre autres, de confier à chaque régio-

nale la responsabilité du transport scolaire sur son territoire. L'organisme préconisa également une politique rigoureuse d'emploi des chauffeurs, qui seraient soumis à une formation complète en matière de normes de sécurité notamment.

En mai 1971, le gouvernement libéral présente un projet de loi faisant passer le transport scolaire sous la juridiction du ministère des Transports, mais la Loi 23 ne fut adoptée qu'en juillet 1972.

Cette loi prévoyait des règlements devant améliorer la sécurité des véhicules, mais aucun mécanisme de contrôle. Seule l'inspection annuelle est obligatoire.

En août 1976, le ministère des Transports décide d'offrir des cours aux 10,000 chauffeurs d'autobus scolaires du Québec afin de leur rappeler leurs responsabilités ainsi que les qualités essentielles d'un bon conducteur.

Récemment, des responsables du transport scolaire ont proposé d'avoir des surveillants à l'intérieur des autobus d'écoliers, ces surveillants devant être des parents. Des conducteurs de la Rive sud ont d'ailleurs fait une demande en ce sens le mois dernier, soulignant que l'on a trop tendance à blâmer le chauffeur lorsqu'un accident se produit. Un chauffeur a également fait remarquer qu'il est difficile de se déplacer aux heures de pointe lorsqu'on transporte 66 enfants turbulents.

Entre-temps, les accidents mortels ont continué à se produire. Depuis Dorion, les principaux furent:

- le 21 novembre 1968, à Peterborough, Ontario, 2 morts, 35 blessés dans la collision d'un train avec un autobus scolaire à un passage à niveau;
 - le 11 décembre 1972, à Saint-Blaise, 2 morts et 47 blessés dans la collision de deux autobus scolaires et d'un camion;
 - le 1er juin 1974, à Saint-Joseph de la Rive, décès de 14 personnes âgées lorsqu'un autobus scolaire plonge dans un ravin.
- Cette année, onze écoliers ont perdu la vie dans des accidents d'autobus scolaire.

Un message inaugural en français

— suite de la page A 1

Hughes Lapointe, qui lira le message.

Historiquement, c'est toujours le lieutenant-gouverneur qui avait été appelé à remplir cette tâche, mais cette tradition avait été une première fois brisée sous le gouvernement de l'Union nationale, à la fin des années 60. A ses débuts, le premier ministre Bourassa avait également accepté de lire le message inaugural, mais il avait décidé ultérieurement d'en revenir à la coutume de faire appel au lieutenant-gouverneur.

Même si, aujourd'hui, c'est M. Lévesque qui lira le document, M. Lapointe devra quand même être sur les lieux puisque sa présence est indispensable, au plan constitutionnel, pour inaugurer toute session d'un parlement provincial.

On s'attend donc à ce qu'il prononce quelques mots de bienvenue

aux 110 députés qui entreprendront cette première véritable session du gouvernement Lévesque. Même si ceux-ci s'étaient déjà réunis une première fois, à la mi-décembre, on ne peut pas dire qu'il s'agit alors d'une véritable session puisque l'Assemblée nationale n'avait alors été appelée qu'à se prononcer sur quelques projets de loi de nature urgente ou découlant de l'administration précédente du premier ministre Bourassa.

Aujourd'hui, dès après avoir livré le contenu de son message inaugural à l'Assemblée nationale, M. Lévesque donnera une conférence de presse au Salon rouge de l'Assemblée nationale, conférence qui sera retransmise en direct ou en différé par la plupart des stations radiophoniques et de télévision.

Comme on sait, il a été impossible aux partis politiques de s'en-

tendre sur la télédiffusion du message, ce qui fait que les citoyens devront se contenter d'écouter les propos de M. Lévesque au cours de la conférence de presse.

Hier, sur la colline parlementaire, à Québec, les journalistes avaient commencé à affluer de partout pour assister à cet important événement.

On s'attend à ce qu'une centaine de journalistes prennent part à la conférence de presse d'aujourd'hui. Cependant, seulement 43 de ceux-ci pourront assister comme tel à la lecture du message en raison de la limitation des places dans l'enceinte de l'Assemblée nationale.

De façon générale, l'élection du Parti québécois, le 15 novembre dernier, a suscité l'intérêt de bon nombre de media d'information qui ont décidé d'augmenter leur

personnel à l'Assemblée nationale.

Dans certains cas, on a même décidé de faire accréditer à l'Assemblée nationale des reporters de longue expérience tels Jean-V. Dufresne, pour le "Montréal-Matin", et Richard Daigneault sr, pour le quotidien "The Gazette".

Comme on se souviendra, M. Daigneault ainsi que son confrère Dominique Clift signèrent une chronique de prestige pendant quelques années, au début de la Révolution tranquille, dans LA PRESSE. Jusqu'à récemment, M. Daigneault était à l'emploi de la Confédération des syndicats nationaux.

Egalement, plusieurs media d'information, telle la revue "Maclean's", qui n'étaient pas représentés à l'Assemblée nationale, ont décidé d'y envoyer des représentants permanents.

Des enseignants sans contrat de travail...

— suite de la page A 1

ciations se déroulent à plusieurs endroits à travers le Québec, entre des commissions scolaires qui ont trois genres différents de structures et des syndicats qui regroupent des enseignants d'une ou de plusieurs commissions scolaires d'un ou de plusieurs niveaux.

De plus, tous les syndicats et toutes les commissions scolaires n'ont pas choisi la méthode "normale", traditionnelle, de régler une convention, soit la négociation, suivie, s'il y a lieu, d'une grève ou d'un lock-out; trois groupes, la Régionale Louis-Hémon, au Lac-Saint-Jean, la Régionale de l'Amiante et celle de Verdun, ont décidé de soumettre ces questions capitales à l'appréciation et à la décision d'un tiers, qu'on appellera "arbitre", par analogie au processus en vigueur dans le cas de règlement de griefs.

Tant du côté patronal que du côté syndical, on est scandalisé, offensé, renversé qu'une telle démarche soit acceptée.

Du côté patronal, on trouve tout à fait sacrilège qu'une question aussi importante que les droits de grève, en l'occurrence une partie des pouvoirs du principal, soient laissés à l'appréciation d'un arbitre; du côté syndical, on est tout aussi scandalisé que les membres d'un syndicat aient renoncé à leur droit strict de déterminer eux-mêmes leurs conditions de travail, comme

cela se fait généralement depuis déjà un siècle.

Cependant, les enseignants et les commissaires d'écoles de la région de l'amiante ont eu leur arbitrage et leur sentence.

Et malgré cette manière sacrilège, anachronique, de procéder, les enseignants de cette région ont eu plus que n'en demandent les enseignants de LeRoyer, en grève depuis plus d'une semaine. Si l'on regarde la question par l'autre bout de la loupe, les principaux d'écoles de la région de l'amiante auront moins de pouvoirs, de droits de grève, que n'en auront ceux de LeRoyer, en supposant que cette dernière commission scolaire cède aux demandes intégrales du syndicat après six mois, un an ou deux ans de grève.

La décision de l'arbitre dans le cas de la région de l'amiante mérite qu'on s'y arrête. Il a été créé qu'à l'élémentaire, lorsque vient le temps de la sélection des postes (entre mai et septembre, selon les décisions de chaque commission scolaire), les enseignants de chaque école élémentaire choisiront à quel niveau (1ère, 3e ou 6e année) ils désirent enseigner, selon leur ancienneté à l'école. Le principal n'a donc pas un mot à dire dans le cas du choix du niveau.

A LeRoyer, on n'en demande pas tant; le syndicat se contente-

rait tout simplement de la notion de la "priorité" au poste. Par exemple, s'il y a trois professeurs de troisième année, et que l'an prochain, la commission scolaire n'en a besoin que de deux, les deux plus anciens demeurent titulaires en 3e et c'est le plus jeune (le moins ancien) qui lui doit aller occuper un autre poste, en fonction de l'ancienneté qu'il a accumulée par rapport aux autres enseignants qui sont dans une situation similaire.

Par contre au secondaire, l'arbitre a réglé la question d'une façon originale, qui s'apparente un tantinet au jugement de Salomon.

Les enseignants de la région de l'amiante choisiront, à l'intérieur de leur matière respective, la spécialité qu'ils voudront enseigner pour l'année scolaire; s'ils ne s'entendent pas entre eux, c'est le principal qui décidera. A LeRoyer, le syndicat demande que les professeurs choisissent leur spécialité en fonction de leur ancienneté dans leur champ de matières.

La référence au "champ" se veut une vulgarisation d'une réalité fort complexe, puisqu'il y a en tout 25 "champs" de matières à l'élémentaire et au secondaire, et que bon nombre de ces champs se divisent en sous-champs; par exemple, le champ des sciences exactes se subdivise en mathématiques, chimie, physique, etc;

le sous-champ des mathématiques se divise lui-même en algèbre, en trigonométrie, en géométrie, en mathématiques modernes, et ainsi de suite.

Par contre, les deux commissions scolaires (et les autres aussi d'ailleurs) demandent que le principal puisse choisir le professeur qu'il juge le plus apte, le plus compétent, le plus habile à dispenser l'enseignement dans une classe (à l'élémentaire) ou dans une matière donnée, l'ancienneté du titulaire n'entrant en ligne de compte que plus tard, si l'enseignant rencontre les critères subjectifs premiers.

En résumé, la bataille que se livrent présentement plusieurs commissions scolaires et leurs syndicats est une qui ressemble étrangement à celle qui a donné lieu à un conflit de plus de 4 mois à l'Université du Québec à Montréal.

Dans le cas de LeRoyer s'ajoute le fait que le syndicat avait déjà obtenu les principales règles de distribution des tâches, en fonction de l'ancienneté, lors de la négociation et de la signature d'un protocole qui s'ajoutait au décret provincial en 1973.

Un des articles de ce protocole (le 8.801-f) dit, entre autres, que "le partage des postes disponibles se fait en accordant la priorité du choix aux professeurs qui a le plus d'ancienneté".

La télédiffusion des débats

Les libéraux sont pour le principe mais contre l'improvisation du PQ — Gérard D. Lévesque

par Fernand BEAUREGARD

Le Parti libéral du Québec n'est pas opposé à la télédiffusion des débats et de la journée inaugurale du parlement péquiste; le leader de l'opposition officielle en Chambre, Me Jean-Noël Lavoie n'est pas contre — au contraire, alors qu'il était président de la Chambre, c'est lui qui avait proposé cette formule.

«Mais nous voulons que ce soit fait dans l'ordre, nous voulons que ce soit fait après que nous

ayons eu l'occasion d'en discuter. Nous voulons d'abord savoir quelle utilisation sera faite des "bobines", nous voulons aborder les problèmes de l'immunité parlementaire et nombre de questions techniques que la télédiffusion des débats ne manquera pas de provoquer.»

M. Gérard D. Lévesque parle d'improvisation de la part du gouvernement et s'en prend violemment au fait que tout ce dossier soit rendu au bureau du premier ministre.

«Or, ce dossier appartient au président de l'Assemblée nationale. C'est à lui et à lui seul que revient cette autorité et cette juridiction sur la façon dont procèdent les travaux de l'Assemblée nationale. Pourquoi Me Clément Richard a-t-il été complètement écarté du dossier?»

Le leader libéral demande pourquoi le gouvernement du PQ ne s'en tient pas à la procédure traditionnelle et ne laisse pas le lieutenant-gouverneur lire le discours inaugural.

«Sans doute, le premier ministre Lévesque veut se comporter en président de république.»

M. Gérard D. Lévesque a nié catégoriquement les allégations à l'effet qu'il ait d'abord donné son accord à Me Burns au sujet de la télédiffusion des débats et de la journée inaugurale.

«Gérard D. Lévesque n'a jamais manqué à sa parole. J'ai peut-être manqué à quelque chose, mais jamais à ma parole.»



Gérard D. Lévesque

S'adressant aux membres de la Société pour le progrès de la Rive sud, le vice-premier ministre du gouvernement Bourassa, a déclaré qu'en sa qualité d'opposition officielle à l'Assemblée nationale, le Parti libéral du Québec entend livrer, avec tous les moyens dont il dispose, le combat de l'antiséparatisme.

Pour ce faire, le PLQ lance une vaste campagne de recrutement chez tous les Québécois qui veulent garder le Québec dans la confédération canadienne.

Comme il l'avait fait à l'émission «Téléscopie», dimanche soir, M. Lé-

vesque a clairement indiqué que seuls les tenants de l'option fédéraliste sont les bienvenus dans le Parti libéral.

Parallèlement au recrutement, le PLQ met en marche une campagne de financement et promet «la démocratisation des finances du parti».

«Ce seront les militants qui, par leurs sommes versées, détermineront et l'orientation et l'efficacité de notre action.»

Une commission politique récemment formée a déjà entrepris la préparation du congrès d'orientation — qui aura lieu à l'automne — et un «groupe de travail» définira la position du parti face à la question du référendum.

«Ce référendum, le Parti libéral du Québec entend des maintenant le préparer. Nous serons de la bataille et nous serons du côté de l'option canadienne.»

Soulignant que le processus du référendum doit être pleinement démocratique, M. Lévesque déclare: «Nous voulons que ce soient les Québécois qui décident. Nous voulons qu'ils puissent le faire en toute liberté. Nous ne sommes nullement inquiets de leur choix.»

Du congrès de leadership, le leader intérimaire du PLQ précise qu'il viendra «en temps et lieu» et ajoute que le moment venu, il indiquera s'il briguera les suffrages des militants libéraux.

De Paul Gérin-Lajoie qui se dit en disponibilité pour le grand débat Canada-Québec, M. Lévesque déclare que tout comme M. Claude Castonguay, l'ex-président de l'ACDI serait le bienvenu s'il veut venir oeuvrer au sein de la formation libérale québécoise.

Le forfait sports d'hiver du Château Montebello



\$38

par personne, par jour.
deux personnes par chambre.
Trois repas inclus.

Ce prix tout à fait spécial vous donne droit à tous les sports d'hiver qui se pratiquent dans le décor sauvage de notre forêt de 105 milles carrés:

☐ le ski de randonnée sur des pistes bien jalonnées — tracées pour toutes les catégories de skieurs; ☐ le curling; ☐ le patin; ☐ la raquette; ☐ le toboggan; ☐ la natation.

Vous pouvez profiter de notre sauna ou encore vous prélasser devant notre immense cheminée à six foyers.

Ce forfait vous donne en plus droit à:

☐ 3 excellents repas par jour; ☐ une chambre luxueuse avec baignoire.

Le Château Montebello, notre magnifique

château de bois rond confortable, douillet,

où l'accueil et le service sont chaleureux,

vous attend.

Pour faire vos réservations, appeler sans

frais 1-800-261-9420, ou communiquer avec

notre agent de voyages.

Cette offre s'applique du dimanche

au jeudi, chaque semaine, jusqu'au

1^{er} avril 1977.

CP Hôtels K1
Le Château Montebello

Montebello, Québec,
J0V 1L0, (819) 423-6431,
80 milles à l'ouest de Montréal,
40 milles à l'est d'Ottawa.

23 différentes sortes de SERRURES

Serrures d'armoire
Serrures de boîte aux lettres
Serrures de porte
Serrures de classeur
Serrures de coffre
Serrures à combinaison
Serrures de comptoir vitre
Serrures "coup de poing"
Serrures enclouées
Serrures de garde-robes
Serrures incrochétées
Serrures à pêne dormant
Serrures de porte

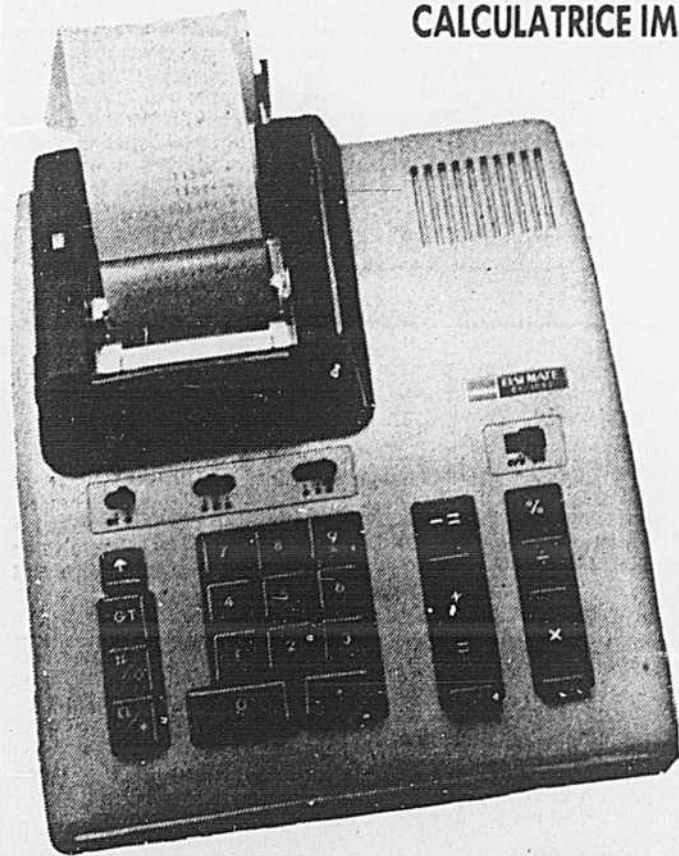
Serrures pour portes
de chambre à coucher
Serrures de porte coulissante
Serrures de porte de couleur
Serrures de porte d'école
Serrures de porte d'hôpital
Serrures de porte
moustiquaire
Serrures de porte de patio
Serrures de porte
de secours
Serrures de tiroir
Serrures de vestiaire

FOURNITURES INDUSTRIELLES PASCAL

Division de Fournitures Industrielles The J. Pascal Hardware Co. Limited
5650 route Transcanadienne, Pointe-Claire, Tel. 695-0730

AVEC "SHARP" C'EST GARANTI

CALCULATRICE IMPRIMANTE MODÈLE EL-1052



- 4 fonctions (+ - X ÷)
- clef de pourcentage (%)
- constante automatique
- calcul des taxes et escomptes
- décimales fixes ou flottantes
- clé pour le grand total
- capacité: 10 chiffres
- avancement automatique du papier
- garantie totale: 12 mois

Détail suggéré: \$139.95 ch.

VALEUR EXCEPTIONNELLE:

\$114.95 ch.

(Quantité limitée)

Jusqu'à écoulement du stock

COMMANDE TÉLÉPHONIQUE 9 h à 5 h. 332-4440

8 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

765 Beaubien	273-9501	280 St-Jacques	842-4171
800 Mt-Royal	524-3081	9034 St-Michel	382-1084
8559 St-Laurent	381-6261	316 St-Georges	
851 Décarie	748-7961	(St-Jérôme)	436-4430
Complexe Desjardins (Entrée Dorchester)			285-6311

PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU

CHARGEX
master charge

L'avisso

Le rhum du meilleur homme

L'Aviso blanc, un rhum maintenant plus raffiné produit ici même au Québec.
L'Aviso brun, importé de la Guyane et mis en bouteilles par la Société des alcools du Québec.
Procurez-les-vous sous leurs nouvelles étiquettes dans tous nos magasins.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC



les Caisses pop

LAURIER CLOUTIER

Nouveaux défis et grand saut dans les prêts industriels

Les Caisses populaires Desjardins se préparent à relever de nouveaux défis et à faire le grand saut dans les prêts industriels et commerciaux, jusqu'ici la chasse-gardée des banques.

C'est un revirement sans précédent des caisses pop qui se sont spécialisées durant leurs 77 ans d'existence dans les prêts personnels.

Cette évolution du Mouvement Desjardins prend en outre une importance capitale au moment où on assiste au démantèlement de sièges sociaux et de centres de décisions d'institutions financières préteuses vers Toronto, phénomène qui se poursuit depuis 1952-1953; au moment aussi où les Québécois ont besoin de capitaux pour la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) autochtones.

A Toronto, les sociétés préteuses s'installent au cœur d'une industrie manufacturière développée qui semble à priori détenir plus de chance d'obtenir des prêts que les PME du Québec: proximité du centre de décision, rencontres presque quotidiennes avec les dirigeants et taille de la compagnie.

Prudence et détermination

Les caisses pop entrent avec prudence dans ce nouveau marché, le temps d'acquiescer de l'expérience.

Le président du Mouvement Desjardins n'en a pas moins affirmé sa volonté bien arrêtée de percer dans ce secteur lors d'une conférence récente devant un club social.

M. Alfred Rouleau a en effet déclaré en substance que les institutions financières du Mouvement "s'orientent de plus en plus vers le financement et le développement d'entreprises industrielles et commerciales" et que les caisses pop constituent un des outils des Québécois pour prendre le contrôle de leur économie.

Le déménagement des sièges sociaux et la fuite de l'épargne québécoise vers l'extérieur qui l'accompagne pourraient même favoriser la reprise en main par les Québécois de leur économie s'ils arrivent à prendre conscience de la nécessité impérieuse de concentrer leur pouvoir d'achat dans les entreprises et institutions du Québec et d'épauler concrètement le Mouvement Desjardins. Trop souvent, certains se sont peut-être limités à lui pousser dans le dos en paroles.

Déjà des jalons

Ce n'est pas tout! Les Unions régionales de la Fédération de Québec des caisses populaires (le réservoir de capitaux du Mouvement) et des caisses pop font déjà des affaires depuis quelque temps, au moins à titre d'expériences, dans les prêts commerciaux et industriels.

Déjà plus d'une centaine de millions de dollars ont été consacrés à ce marché. Il s'agit très souvent de prêts personnels à des membres qui (par hasard) possèdent une entreprise mais

aussi à l'occasion de crédit direct à une compagnie.

"Les prêts aux agriculteurs (de véritables hommes d'affaires maintenant avec leurs investissements de \$100,000 et plus), les prêts commerciaux, le financement de stocks, ce sont des choses qui nous intéressent", pour reprendre les propos de quelqu'un de Lévis.

Par exemple, le gérant de la caisse populaire de Mascouche, M. André Chaput, s'est lancé depuis six mois dans les prêts commerciaux et dans les prêts personnels à but commercial pour un montant d'environ \$150,000 jusqu'ici. Mascouche ne compte pas de banque malgré les affaires de plusieurs commerces locaux.

Cette nouvelle activité permet aussi aux caisses pop de gruger une part du marché des dépôts des compagnies alors que le Mouvement Desjardins a déjà réussi à accaparer depuis quelques années à lui seul plus de dépôts personnels des Québécois que toutes les banques à charte ensemble.

La Banque d'Épargne

L'acquisition de 15 à 20 pour cent des actions de la Banque d'Épargne de Montréal par les Unions régionales au cours du mois dernier est une nouvelle indication, et non la moindre, de l'orientation que veut prendre le Mouvement Desjardins.

Aucun dirigeant ne l'a encore confirmé officiellement mais le Mouvement Desjardins aurait acheté le bloc le plus important d'actions de la Banque d'Épargne non seulement parce que c'est un investissement rentable mais aussi dans le but de fusionner un jour la seule banque à charte fédérale d'épargne à la Banque Provinciale du Canada, déjà détenue à 25 pour cent par les caisses pop.

La Banque Provinciale

Par l'intermédiaire d'une Banque Provinciale plus forte, le Mouvement pourrait s'implanter solidement dans le marché des prêts commerciaux et industriels à la PME autochtone. Avec un peu moins de \$1 milliards d'actifs, la Banque Provinciale doit aujourd'hui se battre pousse par pousse sur le terrain des prêts commerciaux contre les banques pan-canadiennes depuis longtemps si bien ancrées dans ce marché mais aussi si souvent contrôlées de l'extérieur du Québec.

Renforcée du \$ milliard d'actifs de la Banque d'Épargne concentrés à Montréal, la Banque Provinciale pourrait affronter d'un pied plus solide la concurrence extérieure, pour peu que les Québécois continuent de l'appuyer.

Cette percée du Mouvement Desjardins dans les prêts commerciaux, par rapport à sa spécialité dans les prêts personnels depuis toujours, ne signifie pas une dérogation à sa vocation première mais respecte l'évolution récente de la société québécoise et des caisses populaires.

Lorsque M. Alphonse Desjardins a fondé la première caisse

pop en 1900 (dans un sous-sol d'église de village sans doute), il voulait sortir ses compatriotes des griffes des usuriers. Les banques se limitaient aux prêts industriels à l'époque et aucune institution financière ne s'occupait des besoins de crédit des individus. Seuls les usuriers oeuvraient dans ce marché mais à quel prix.

Les débuts dans les milieux ruraux et semi-urbains surtout se sont révélés difficiles. En 1932, l'actif de toutes les caisses n'atteignait que \$8 millions, même sans la concurrence des banques.

Par la suite toutefois, le mouvement coopératif a essaimé un peu partout au Québec et rejoint aujourd'hui quatre millions de Québécois adultes dans les secteurs les plus divers de l'économie comme l'épargne, le crédit, l'agriculture, les pêcheries, la consommation et l'assurance. Dans le seul secteur de l'épargne, plus de 3,7 millions de Québécois ont confié plus de \$6,5 milliards aux caisses.

Des caisses partout

De 1915 à 1960, les caisses pop ont connu une poussée et une pénétration fantastiques dans tous les villages et même dans les villes, quoiqu'un peu plus lentement. Le clergé y a joué un rôle important comme dans à peu près tous les secteurs du Québec d'alors.

A Montréal, ce fut plus difficile à cause de la concurrence, de la politique et de la minorité anglophone (qui ne se sentait pas attirée par un Mouvement francophone et catholique). Notons seulement qu'un jour Duplessis a voulu avoir la tête des "rouges" dirigeant ce groupe financier de plus en plus fort et que ses tentatives ont abouti en 1945 à une session de l'Union régionale de Montréal de la Fédération de Québec (le Mouvement) dont une partie s'est transformée en Fédération de Montréal.

Le Mouvement a retenu qu'il ne faut pas mêler politique et caisses, ce qui ne l'empêche pas d'être nationaliste: il n'a pas le choix puisque ses membres (sociétaires et propriétaires) sont des Québécois; il a tout intérêt à faire progresser le Québec.

Avec la révision de la Loi des banques en 1967, ces importantes institutions arrivent dans le marché des petits prêts et le Mouvement doit livrer la guerre et s'ajuster à la concurrence jusqu'en 1973. Depuis lors, les caisses pop ont recommencé à croître plus vite que les banques dans les dépôts personnels.

Mais voilà que l'urbanisation et l'industrialisation du Québec par les autochtones (éducation, création de PME) forcent le Mouvement à relever de nouveaux défis. Les besoins viennent de changer. En plus des prêts personnels, les membres devenus commerçants et industriels ont besoin de prêts commerciaux.

Le Mouvement Desjardins ne peut se dérober. Son sort est lié à celui du Québec et de son économie.

Etats-Unis vis-à-vis de la formidable Chine populaire. Le prix qu'Henry Kissinger avait fait payer au peuple américain pour cette reconversion était: l'entente ne s'achète qu'au prix du silence de nos convictions démocratiques; n'énervons pas nos nouveaux alliés par nos velléités idéologiques; ne promettons pas un accord potentiel par ce qui pourrait être considéré comme une interférence dans les affaires domestiques, ne cessait-il de répéter.

L'empreinte de la diplomatie kissingérienne pèse encore lourd sur la conscience américaine. Ainsi d'ailleurs, et beaucoup plus qu'on ne le croit, les tra-



le sommet économique

PIERRE VENNET

Une invitation qui déchire le mouvement syndical

Que le sommet économique que projette le gouvernement Lévesque ait lieu ou non avec la présence des centrales syndicales, le simple fait d'en avoir lancé l'idée aura eu comme effet d'amener les centrales québécoises à se poser tout haut des questions qu'on n'était pas habitué à les voir se poser.

Bref, non seulement on assiste à l'établissement de liens nouveaux entre le gouvernement et ces "agents économiques" que sont les syndicats, pour reprendre la phraseologie du premier ministre Lévesque lui-même, mais on assiste au sein des syndicats à des débats d'un type différent de ceux qu'on a connus depuis le sortir de la "Révolution tranquille" et la fin du règne Lesage.

"Décider de participer à un sommet économique avec le gouvernement et le patronat est une opération bien différente de celle de bâtir un front commun contre un ennemi juré", a lancé à la mi-février le président de la CSN, Norbert Rodrigue.

Se serrer la ceinture

A la FTQ, où l'on a décidé tout de go de participer au sommet, sans qu'il y ait eu besoin de tenir de congrès ou de conseil général sur la question, on vient de publier un numéro spécial du "Monde ouvrier", organe officiel de la centrale, où l'on pose brutalement à la une la question suivante: "que penser entre au-

photo LA PRESSE
Michel CHARTRAND

tre d'un "contrôle volontaire" de l'inflation par les travailleurs eux-mêmes?"

En fait, la FTQ, qui tiendra des congrès régionaux de tous ses conseils du travail à travers la province d'ici peu afin de dégager les priorités de la centrale "compte tenu de l'accession au pouvoir d'un parti social-démocrate au Québec", peut-on lire dans le "Monde ouvrier", posera à ses membres les questions suivantes:

• pouvons-nous prendre des engagements globaux face aux grandes politiques économiques du parti?

photo PC
René LÉVESQUE

• les militants croient-ils possible que leur centrale s'engage par exemple à réduire certaines revendications pour "donner sa chance au PQ?"

• peut-on aller jusqu'à prendre l'engagement de restrictions volontaires au niveau des revendications salariales? Si oui, à quelles conditions?

• quels sont les engagements minima réciproques que nous exigeons des employeurs et du gouvernement?

Les hésitations de la CSN et de la CEQ

Lundi, le premier ministre Lévesque a tenté d'amener la CSN et la CEQ à accepter elles aussi son invitation de participer à ce qu'il appelle un sommet pour établir un consensus sur certaines "réalités" que le Québec a à affronter.

Le premier ministre, qui s'était fait fort de souligner à ses interlocuteurs que la FTQ a déjà accepté de participer à un tel sommet, leur a fait valoir le danger que cette dernière soit alors la seule à parler au nom de tout le syndicalisme québécois.

Le comité exécutif de la CSN, qui recommande à ses membres d'être présent au sommet, partage ce point de vue.

"Si nous ne voulons pas perdre notre indépendance et notre pouvoir de contestation, nous voulons par ailleurs, par notre politique de présence, continuer d'influencer les décisions de l'Etat dans le sens des revendications des travailleurs, sans pour autant que notre présence soit une caution de la politique finalement adoptée par le gouvernement", a déclaré publiquement à ce propos, M. Norbert Rodrigue.

Ce point de vue du comité exécutif de la CSN est vivement combattu par le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal et l'équipe de Michel Chartrand.

Celle-ci a exprimé son point de vue dans un message d'une page

intitulée "non à la collaboration, non au sommet économique", dans le dernier numéro d'"Unité ouvrière", organe du CCSNM.

Les opposants ont d'ailleurs réussi, lors du dernier conseil confédéral de la CSN, à prolonger les débats sur cette question assez longtemps pour qu'il n'y ait aucune décision de prise, ce qui fait qu'à l'heure actuelle, les dirigeants de la CSN n'ont été autorisés à participer qu'à la rencontre bilatérale de lundi dernier avec le premier ministre Lévesque, conjointement avec la CEQ.

À la CEQ, la situation est sensiblement la même: seule une rencontre bilatérale a été autorisée mais la question sera réétudiée à nouveau le 25 mars, lors d'un autre conseil général. L'aile gauche de la centrale, pilotée par Pierre Lemaire, de l'Alliance des professeurs de Montréal, s'oppose à une participation au sommet pour sensiblement les mêmes raisons que le Conseil central de Montréal.

"Ce que les gouvernements et les patrons ne peuvent plus obtenir par des lois, ils veulent l'obtenir en offrant aux directions syndicales l'illusion qu'elles auront leur mot à dire dans la direction de l'économie du pays", explique l'"Unité ouvrière" pour justifier son opposition à la participation à un tel sommet.

Bref, comme l'a expliqué Norbert Rodrigue, "le contexte politi-

photo LA PRESSE
Norbert RODRIGUE

que est modifié. S'il est vrai que nous sommes toujours dans la même situation face au pouvoir économique, nous ne sommes plus, sur le plan politique, placés devant un gouvernement qui a juré de nous détruire".

Et cette simple contestation provoque de vifs débats, pour ne pas dire des déchirements, au sein du mouvement syndical, plus habitué et plus à l'aise semble-t-il à combattre des gouvernements antipathiques qu'à dialoguer avec des gens qui avouent, au départ, avoir un "préjugé favorable" en leur faveur.

Carter et l'URSS

Pris dans un dilemme entre la faucille... et le marteau

par Jean POCHET
collaboration spéciale

APRÈS la vague d'indignation qui a soulevé les Etats-Unis, quand le président Ford a refusé de recevoir Alexandre Soljenitsine, on aurait pu croire qu'un raz-de-marée d'enthousiasme allait saluer M. Carter pour avoir écrit une lettre de sympathie à M. Sakharov et recevoir avec Mondale, cette semaine, M. Bukovsky.

Il n'en fut rien, l'accueil fut des plus mitigés. Ce fut de divers côtés, conservateurs ou "libéraux", des avertissements solennels, des mises en garde alarmées, des prédictions sinistres.

Comment expliquer ce revirement de situation à première vue inattendu. La réponse n'est pas simple.

Dans les années cinquante, le sénateur Joe McCarthy, le chasseur de sorcières de triste mémoire, avait réussi à rendre le concept "communisme" — et l'URSS — viscéralement haïssables. Il avait ramené la pensée politique à ce manichéisme atrociement simple: les "blancs" et les "rouges", les bons et les mauvais. Une vingtaine d'années plus tard, avec la bénédiction de MM. Nixon et Ford, Henry Kissinger avait fait de la détente, le sésame de la paix, et mieux encore, avait mis fin à la politique de l'autruche des

Etats-Unis vis-à-vis de la formidable Chine populaire.

Le prix qu'Henry Kissinger avait fait payer au peuple américain pour cette reconversion était: l'entente ne s'achète qu'au prix du silence de nos convictions démocratiques; n'énervons pas nos nouveaux alliés par nos velléités idéologiques; ne promettons pas un accord potentiel par ce qui pourrait être considéré comme une interférence dans les affaires domestiques, ne cessait-il de répéter.

L'empreinte de la diplomatie kissingérienne pèse encore lourd sur la conscience américaine. Ainsi d'ailleurs, et beaucoup plus qu'on ne le croit, les tra-

matismes laissés par Joe McCarthy.

Les accords d'Helsinki ne sont pas vus avec beaucoup plus de clarté. La première partie — qui reconnaissait formellement les nouvelles frontières de l'Europe de l'Est — a été considérée comme un abandon pur et simple. La deuxième qui mettait la technologie américaine à la disposition des pays de l'Est, comme un marché de dupe. Et la troisième, qui paraissait ajoutée comme un remède de conscience, affirmait la promesse de respecter les libertés fondamentales, y compris "la liberté de pensée, de conscience, de religion et de croyance". Apparem-

ment, vu la légèreté avec laquelle la troisième partie du document a été commentée, ni M. Brejnev, ni M. Kissinger ne lui accordaient beaucoup d'importance.

Tel n'a pas été l'avis de M. Carter. À l'inspiration de M. Brejnev, son conseiller à la sécurité nationale, il a fait de cette partie des accords la pierre de touche de sa défense des droits humains.

Il s'appuie sur ce document, signé par 35 nations y compris l'URSS, pour s'exprimer aussi librement et courageusement qu'il l'entend. Il s'en tient strictement à l'esprit d'un document officiel et estime pouvoir en

demande l'application aussi rigoureuse que dans ses autres "attendus".

Ce qu'il cherche en fait, c'est rétablir un équilibre entre la vieille dualité de la diplomatie des Etats-Unis, le pragmatisme et l'idéologie. En termes plus prosaïques, la possibilité de faire à la fois du commerce — ou préserver la paix — et défendre l'idéal démocratique. La dimension que M. Carter veut y ajouter, c'est d'être libre de négocier, avec des pays guidés par des options politiques différentes, tout en se réservant le droit d'exprimer son opinion sur leur manière de gouverner — sans toutefois prendre des mesures coercitives.

Les défauts des grosses polyvalentes poussent les parents vers les collèges du secteur privé

Suite de la page A 1

Autre phrase qui revient souvent: «Là, au moins, on sent que notre enfant n'est pas un numéro!»

C'est pour des raisons de cet ordre que Mme V. a retiré son fils d'une polyvalente: «Quand ça vous prend six mois à faire changer l'adresse de la famille au dossier, ou sur la carte perforée, enfin, dans la paperasse d'une école...»

«Le triple horaire, tout est parti de là dans la région, dit un administrateur de la régionale Le Gardeur. Notre polyvalente était, à ses débuts, un véritable monstre, et les élèves étaient bousculés... Les choses ont changé depuis, mais allez donc enlever cela de la tête des gens! Chaque année depuis trois ans, je perds 160 finissants de 6e sur 800. Leurs parents les envoient au Collège de l'Assomption, aux deux institutions privées de Rawdon, au séminaire de Joliette...»

Il saute aux yeux que c'est d'abord la dimension des polyvalentes — et la dépersonnalisation qui s'ensuit dans les rapports humains, qui fonde la plupart des reproches que l'on adresse au public, et cela même si, en réalité, les polyvalentes ne sont pas toutes aussi «grosses» qu'on le croit: au plus fort de la fréquentation scolaire au secondaire, le Québec comptait 89 écoles polyvalentes (sur 159) de moins de 2,000 élèves, 48 écoles de moins de 3,000 élèves, et seulement... — mais c'était déjà trop

évidemment — 22 écoles de plus de 3,000 élèves.

N'importe. En premier lieu, ce sont les «grosses» écoles qui ont le plus fait parler d'elles dans les médias d'information, et à partir d'elles que tous les épouvantails sont nés, y compris ceux qui reposaient sur de simples ragots.

Une population frustrée

En second lieu, il faut bien voir que la population n'a jamais profondément souhaité ni le système polyvalent, ni la création de ces énormes institutions, même si, dans chaque village et dans chaque ville, les élites locales se battaient dans les années 60 pour avoir «leur» polyvalente.

Mme Adeline Mathieu, présidente de l'Association des parents catholiques, rappelle un événement significatif:

«Pendant trois ans, des centaines de parents ont lutté contre la commission scolaire sur la Rive sud de Montréal. La commission scolaire voulait bâtir une polyvalente de 3,500 élèves à Laflèche. Nous, on voulait une école plus petite à St-Bruno, et une école plus petite à Laflèche. Du porte-à-porte, des pétitions... Ça n'a rien donné. «Ils» ont construit l'école Mgr-Parent: 3,000 élèves. Et c'est là que le privé a commencé à s'implanter sur la Rive sud. Ce n'est pas encore fini, il y a de nouveaux projets en marche...»

Il est frappant de voir les arguments de groupes jugés aupa-

L'école privée: pourquoi?



par Lysiane Gagnon

ravant intégralement réactionnaires, comme justement l'Association des parents catholiques, repris aujourd'hui par des pédagogues beaucoup plus jeunes et des critiques beaucoup plus à gauche du système scolaire.

Quand on dresse la liste des raisons pour lesquelles les parents se détournent du public au profit du privé, ces raisons-là font l'effet d'une immense gifle à ceux qui ont conçu et mis en place l'école polyvalente, indépendamment même de l'aspect «promotion sociale», qui reste l'une — mais parmi d'autres — des motivations des parents.

Une école sans «drop-out»... et sans secteur «professionnel»

• D'abord, le climat, l'aspect humain. Contrairement à l'Association des parents catholiques, qui insiste sur la dimension «chrétienne» de l'école privée par rapport à l'école publique, il semble bien que la qualité ou la quantité de l'enseignement reli-

gieux soit l'une des dernières préoccupations des parents. (Le caractère confessionnel d'un nombre appréciable d'institutions privées ne tient en réalité qu'au fait qu'il y reste une direction religieuse et un certain nombre — toujours décroissant — de professeurs religieux.) Ce qu'on recherche plutôt, c'est un climat plus calme, plus discipliné, plus personnalisé.

• Autre raison, qui revient souvent: la «qualité» de l'enseignement, cette qualité s'évaluant à la lumière de ce que les parents connaissent déjà eux-mêmes. Peu d'innovations pédagogiques, des méthodes plus traditionnelles.

• L'attrait d'une école sans conflits, sans syndicat ou alors, car le secteur privé s'est syndicalisé dans une bonne proportion, avec des syndicats moins militants. L'image de professeurs plus dévoués, plus compétents aussi, n'hésite-t-on pas à affirmer dans bien des milieux.

• La peur de voir son enfant se faire diriger au secteur professionnel s'il reste au public —

probabilité d'autant plus réelle que les deux secteurs coexistent dans les mêmes locaux et sous la même direction. En opposition, la quasi-certitude qu'en passant par l'école privée, l'adolescent sera plus facilement admis à l'université.

• Si la peur du «professionnel» touche particulièrement les familles les moins instruites — qui veulent «plus et mieux» pour leurs enfants, ce sont elles aussi que touche le plus vivement la peur que le public ne fasse des «drop-out» de leurs enfants. (Un enfant de milieu bourgeois qui «droppe», c'est moins grave: la pression de son milieu et ses propres aspirations l'amèneront tôt ou tard à reprendre ses études.) Au privé, moins de risques de «dropping-out»: l'adolescent sera «mieux tenu», se trouvera entouré d'élèves plus sages, il aura moins de «mauvais exemples» sous les yeux...

• On croit enfin que les signes apparents de la culture (la qualité du français notamment) seront mieux transmis par l'école privée que par l'école publique.

Une vaste alcôve enfumée...

Sur la qualité «démocratique» du système public, nombreux sont les parents qui ne privilégient pas cette valeur-là, et qui, quand on les interroge sur le sujet, se moquent allègrement — et pas toujours à tort d'ailleurs — des prétentions du rapport Parent à cet égard: «Au

public, les élèves sont classés par le système des voies. Alors? Au public, les élèves du général et du professionnel ne se mêlent pas les uns aux autres. Qu'est-ce qu'ils partagent au juste? Les toilettes?»

Pour un certain nombre enfin, le public est le lieu de toutes les perversions, de toutes les promiscuités. Une certaine imagerie populaire décrit l'école polyvalente comme une vaste alcôve enfumée par le «pot»: couples enlacés, blouses transparentes, «pushers» innombrables, et les virginités qui se perdent à jamais... Rien de tout cela, croit-on, à l'école privée.

Nous verrons dans nos prochains articles si l'école privée répond en réalité à ces attentes.

Mais il faut noter tout de suite que les écoles publiques qui correspondent à ces aspirations des parents reçoivent elles aussi beaucoup de demandes: c'est par exemple le cas de l'école Louis-Riel, dont le directeur, M. Emile Robichaud, a fait une école «traditionnelle», axée sur une certaine discipline et des rapports très personnalisés. On nous dit en outre que les écoles publiques montréalaises qui sont le plus courues par les parents sont souvent celles qui n'ont pas d'ateliers (pas de secteur professionnel). Notons aussi que cette préoccupation de la discipline, chez les parents, n'est pas unique au Québec: aux États-Unis, pour la septième année consécutive, des enquêtes montrent que c'est là le problème numéro un des parents.



Dans l'immense cafétéria d'une école géante, les étudiants ont souvent à peine le temps de casser la croûte entre deux cours.



Entre deux cours, décor tout blanc avec des plantes... «On étudie bien mieux quand on est pensionnaires», estiment certains élèves.

Chaque conflit au public favorise le privé

C'EST une ruée qui se fonde sur bien des illusions, mais une ruée quand même, qui atteint toujours de nouveaux sommets chaque fois que des conflits de travail viennent perturber le secteur d'enseignement public.

A un point tel que les démographes du ministère de l'Éducation ont pu prévoir pour l'année prochaine un accroissement de 15 p. cent pour la clientèle du secteur privé, tandis que le réseau public, lui, devrait subir une baisse d'effectifs de l'ordre de 16 à 20 p. cent. (Cela veut dire aussi que les transferts du public vers le privé empêchent le premier de compenser la baisse de clientèle due à la diminution de la natalité.)

Il y a un an, au moment où les écoles publiques subissaient, dans plusieurs régions, les contre-coups de la grande négociation du public et du parapublic, LA PRESSE faisait état d'une augmentation remarquable des demandes d'inscriptions dans les institutions privées métropolitaines. Dans plusieurs cas, il se présentait deux fois — parfois trois fois — plus d'élèves qu'il n'y avait de places disponibles.

Pendant ce temps, Mme B., femme de ménage et soutien de famille, continuait d'aller de

domicile en domicile, pour moins de \$20 par journée d'ouvrage. «Eh ben, ça y est, dit-elle, ma fille est à l'école privée. Fini le trouble!»

— Quel trouble?
— L'an dernier, en secondaire IV, elle a manqué la moitié de l'année. Des grèves, toujours des grèves... Le secondaire V, ce ne sera pas pareil.

— Où l'avez-vous inscrite?
— Mme B. cite le nom d'une école privée de Montréal, un nom parfaitement inconnu, mais qui apparaît à l'annuaire de l'Association des institutions d'enseignement de niveau secondaire. Il serait fort étonnant que cette école soit «meilleure» que les écoles publiques de la même région. Elle est peut-être même bien inférieure en qualité. N'importe. Mme B. est fière et se dit que sa fille s'en tirera mieux que son fils — qui, lui, a «droppé».

Presque une mode...

Dans d'autres régions du Québec — et en particulier celles qui ont été touchées par des lock-out, des débrayages ou des mesures de pression, même ruée. A Joliette, le Séminaire recevait 700 demandes d'inscription pour seulement 125 places-élèves, et des parents d'élèves de l'élémentaire se plaignaient amèrement

du manque d'établissements privés de ce niveau dans la région. «Il y a seulement les «Mélèzes», disaient ensemble trois jeunes mères de famille, mais on va faire des pieds et des mains pour y faire entrer nos enfants.» Dans l'une de ces familles, le petit, inscrit en 3e année, n'avait pas eu de classe depuis des semaines, et ses parents notaient qu'il avait complètement perdu le goût de retourner à l'école.

A Varennes, le Pensionnat St-Paul (secondaire) recevait plus de 1,200 demandes d'inscription en secondaire I et III, pour seulement 375 places.

Dans la région de Québec, comme ailleurs, comme partout, il suffisait que deux ou trois parents se rencontrent pour qu'inévitablement le sujet de l'école privée vienne sur le tapis. (A un point tel d'ailleurs que l'on peut presque parler d'une mode. Un père de famille vous dira: «Enfin, mon fils est au privé!», et vous avouerez ensuite qu'il ne connaît rien de l'école publique où l'enfant aurait pu aller.)

C'est peu après le début de la seconde guerre entre l'État et les syndicats d'enseignants que des parents de Sept-Îles ont décidé de jeter les bases d'une école

privée. Mêmes remous dans la Mauricie, à Shawinigan; particulièrement, où les négociations du parapublic ont été particulièrement dures.

On remarque en effet que dans ce genre de conflits, les parents — y compris les plus perspicaces et les plus articulés — n'analysent pas les causes du conflit, et n'essaient pas non plus de déparager les torts. Ils en veulent également au gouvernement, aux commissions scolaires et aux syndicats, et la seule chose qui compte c'est de tirer leur propre enfant de là quand ils le peuvent.

Devant cela, l'argumentation plus rationnelle et plus sophistiquée du directeur général d'une commission scolaire d'Arvida a peu de poids: «Cette année, disait-il à la même époque, nos enfants ont appris la vie. Ils ont appris (avec les grèves d'enseignants) qu'il faut parfois contester l'autorité, qu'il existe des contraintes, qu'il est temporairement impossible d'obtenir certains services...» (Notons que «la contestation de l'autorité» est en général la dernière chose que souhaitent les parents: et si c'était la leur que leurs enfants allaient ensuite se mettre à contester?)

Car à y regarder de plus près, on voit bien que l'argument des «grèves» et des «jours de classe perdus» n'est souvent qu'un prétexte (la montée des inscriptions dans le secteur privé s'était d'ailleurs manifestée avant le dernier conflit du parapublic), mais c'est un prétexte qui recoupe très exactement des préoccupations plus profondes, plus latentes chez un grand nombre de parents: la discipline, le climat des écoles. Un conflit de travail ne vient en somme que rendre plus aigus «l'absence de discipline» et «le mauvais climat psychologique» que ces parents croient être l'apanage des écoles publiques.

Ainsi, dans une enquête effectuée en juin 1975 par le Centre de Recherche en Opinion publique (CROP) pour le compte de l'AIES, on note que 78.4 p. cent des parents interrogés estiment que, pour ce qui est de la discipline, le privé est «supérieur» au public; seulement 12 p. cent estime que les deux systèmes sont d'égale valeur à ce chapitre. Pour le «climat psychologique dans lequel vit l'élève», 55.6 p. cent accordent une supériorité au privé, seulement 8 p. cent l'accordent au public, et 20.7 p. cent disent que les deux systèmes sont comparables.

La même enquête montre que les raisons pour lesquelles les parents choisissent l'école privée sont plus positives que les motivations des parents du «public».

Ces derniers optent pour le secteur public en général parce qu'ils n'ont pas le choix: l'école privée coûte trop cher (37 p. cent), il n'y en a pas dans le voisinage (15.6 p. cent), l'école publique est plus proche du domicile (9.3 p. cent). Seulement 14.8 p. cent ont choisi le public parce qu'ils considèrent qu'il fournit «une bonne éducation».

Par contre, les parents qui ont opté pour le secteur privé l'ont fait, dans une proportion de 43 p. cent, à cause de la qualité de l'éducation et, dans une proportion de 21.2 p. cent, parce que l'en y porte davantage attention à l'élève.

Ce sont ces attitudes qui expliquent que même dans des périodes relativement calmes au secteur public, comme cette année par exemple, les demandes d'inscription se font encore très nombreuses dans les écoles secondaires privées. Tout au plus a-t-on constaté, dans l'ensemble, une très légère baisse par rapport à l'an dernier.

DEMAIN: La sélection des élèves.

Les minotiers refusent une offre de récupérer leurs 40 cents

par Pierre VENNAT

Le ministre fédéral du Travail, John Munro, a offert aux quelque 500 minotiers en grève de la métropole de récupérer les 40 cents que la Commission Pépin leur a enlevés sous forme de bénéfices marginaux.

Plus précisément, le ministre, selon les porte-parole des quatre syndicats de minotiers affiliés à la CSN, aurait offert aux grévistes de verser les 40 cents "défendus" dans leurs fonds de pension mais les grévistes ont refusé. Ils semblent convaincus que leur caisse de retraite est une "trappe" et qu'elle constitue une occasion pour leurs employeurs de s'enrichir à leurs dépens au point que les travailleurs ont même déjà fait, dans le passé, une grève contre une des minoteries afin de "rattrapper" leur caisse et s'en créer une eux-mêmes.

Bref, ce que les travailleurs veulent, c'est leurs 40 cents en "argent sonnante".

En attendant, les meuniers qui donnaient une conférence de presse, hier, conjointement avec leurs collègues de la FTQ de la compagnie Müssens afin d'annoncer une manifestation pour les appuyer qui aura lieu jeudi soir, sous l'égide du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal et du Conseil du travail de Montréal, ont réclamé hier la nomination d'un médiateur dans leur conflit.

Mais cette nomination, ils l'assaisonnent des conditions suivantes:

tes: les représentants des quatre compagnies et des quatre syndicats devront être présents et les discussions devront se faire sur la base du règlement négocié l'été dernier dans les minoteries et rien d'autre.

Les représentants des meuniers en ont profité pour faire voir aux journalistes le document qu'ils ont présenté la semaine dernière au ministre Munro lequel, en plus des thèmes connus, fait remarquer que

bien que toutes les meuneries de Montréal tombaient en même temps sous le coup de la loi, il y a d'autres groupes de l'alimentation dont le montant d'augmentations obtenues dépasse de loin ceux négociés

dans les meuneries. Ainsi, les meuniers, qui gagnaient entre 74 et 84 cents de plus que les travailleurs de General Foods de Montréal, par exemple, en 1975, en gagneraient dorénavant de 22 à 35 cents de moins

l'heure à cause de la décision de la Commission Pépin.

En effet, les travailleurs prévoyant des augmentations de l'ordre de 20% par an dans une convention qui est en vigueur du 1er mai

1975 jusqu'au 30 avril 1977.

Le salaire de base de ces travailleurs est passé de \$4.55 l'heure au 30 avril 1975 à \$6.50 dans la deuxième année de la convention.

Alors que chez les

meuniers, le salaire de base qui variait de \$5.29 à \$5.39 avant l'entrée en vigueur de la présente convention a été ramenée par la Commission Pépin à \$6.15 à \$6.28 dans les quatre meuneries.



En 1977,

FAUCHER

LE SEUL ROI DES BAS PRIX
PROPOSE AUX FUTURS MARIÉS UN CHOIX
DE 23 ENSEMBLES DE TOUS STYLES.

Les prix de ces ensembles sont fixés jusqu'au 1er juillet. De plus, ils seront livrés gratuitement jusqu'à une distance de 100 milles. Vous pouvez également les faire réserver, sans frais, jusqu'au 1er juillet. Faucher vous propose aussi un service d'ébénisterie à domicile. Tout cela, sans aucuns frais cachés. Seul Faucher est en mesure de vous faire une telle offre.

N.B.: CHACUN DE CES MOBILIERS PEUT ÊTRE ACHETÉ SÉPARÉMENT.

- Facilités de paiement
- Stationnement gratuit aux portes du magasin

AMEUBLEMENT COMPLET
DE STYLE COLONIAL
EN PIN BASANÉ 22 pièces

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER
L'ENSEMBLE

\$2 595

Mobilier de chambre
à coucher 10 pièces

L'ensemble comprend une commode basse (dimensions: 66 x 18 x 32 po) pourvue de quatre petits tiroirs dans le haut, de deux tiroirs très spacieux au centre et, à chaque extrémité, d'une porte dissimulant des tablettes. Elle est surmontée d'un grand miroir dont le cadre est pourvu de petites étagères. La commode-armoire mesure 36 x 18 x 54 po; elle est munie, dans sa partie supérieure, de deux portes dissimulant des tablettes; au centre, de deux tiroirs, et, dans la partie inférieure, de deux tiroirs. La tête et le pied de lit assortis sont sommés d'éléments décoratifs type "boulet de canon". Deux tables de chevet à deux tiroirs complètent l'ensemble qui comprend également:

• UN ENSEMBLE MATELAS ET SOMMIER TAPISSIER SINGER, MODÈLE VIMONT — Suspension à ressorts, garnissage feutre blanc, couil damassé piqué. Ensemble garanti par le fabricant et Faucher.

• UN CHÂLIT EN MÉTAL MONTÉ SUR ROULETTES — Permet de déplacer facilement le lit.

• 2 LAMPES assorties au reste de l'ensemble, finies cuivre et pin.

Mobilier de cuisine
5 pièces

L'ensemble comprend une table à plateau rond pourvu d'un tablier octogonal découpé. Le plateau mesure 45 po de diamètre et s'agrandit à 57 po au moyen d'une rallonge escamotable. Le piétement de la table est de type piédestal gros format. L'ensemble se complète de quatre chaises dont les dossiers galbés procurent un confort exemplaire.

Mobilier de salle
de séjour 7 pièces

L'ensemble comprend un grand canapé et un fauteuil assorti. Les coussins sont amovibles et pourvus d'enveloppes munies de fermetures à glissière. Ils sont également rembourrés de mousse très épaisse (5 1/2 po) et recouverts de tissu de polypropylène pratiquement inusable. Les bras et les pieds sont en pin basané.

L'ensemble comprend également:

- Une table de centre en pin sculpté
- Deux tables de bout à plateau hexagonal, en pin sculpté.
- Deux lampes cuivre et pin qui s'harmonisent parfaitement à l'ensemble.

L'ameublement comprend également:
Un service de table de 20 pièces que Faucher offrira à tout acheteur de cet ensemble.

ENEZ VISITER
NOS 3 BOUTIQUES
LES PLUS RÉCENTES:

- BOUTIQUE DE MEUBLES DE STYLE COLONIAL "CANADIEN"
- BOUTIQUE DE MEUBLES MODERNES
- BOUTIQUE DE STYLE CONTEMPORAIN



LIVRAISON
GRATUITE
DANS UN RAYON
DE 100 MILLES

48, boul.
DES LAURENTIDES
PONT-VIAU,
LAVAL
Tél.: 384-0590

Enquête sur le saccage de Laval

L'enquête relative à l'incendie qui a causé pour environ \$1 million de dégâts à l'Institut Laval (ex-pénitencier Saint-Vincent-de-Paul) commencera le 21 mars, au centre Parthenais à Montréal, sous la direction de Me Cyrille Delage, commissaire aux incendies.

Rappelons que la mutinerie avait été déclenchée le 27 septembre 1976, à la suite de nombreuses négociations qui s'étaient déroulées entre le comité de détenus et la direction, la fin de semaine précédant le saccage. Les détenus s'étaient plaints de conditions inhumaines et malsaines de leur détention.

Au cours de ce saccage en règle 447 cellules avaient été endommagées obligeant ainsi 286 détenus à coucher à la belle étoile durant deux jours...

Depuis
le 6 Déc. 1976
LES GRENOUILLES
ONT DES AILES.

CKOY
SM 961



ANNONCE
ENLÈVE LES CORS
A RACINE
PROFONDE
SANS EXCISION

Les cors ont ceci d'ennuyeux qu'ils poussent sur la peau et en dessous. Les traitements sous forme de coussinage externe ne suffisent pas. Un bon traitement doit s'attaquer aux cors en surface et en profondeur. Freezone agit ainsi. Freezone renferme sous forme liquide deux agents kératolytiques qui détruisent le tissu corné jusqu'en profondeur. En quelques jours, Freezone dissout littéralement les cors. Vous n'avez plus qu'à vous laver à l'eau tiède chaude pour vous en débarrasser. Le Freezone liquide fait disparaître les cors en surface et en profondeur sans douleur... sans excision.

La compagnie Jean Duceppe 1975 Inc.

présente

**LES
APRÈS-MIDI
D'ÉMILIE**

De Stanley Gaither
TRADUCTION
René Dionne

MISE EN SCÈNE
Gaëtan Labrèche

AVEC
**Denise Filiatrault
Jean Besré**
Normand Lévesque

Décor Raymond Carrière
Costumes Gilles
Éclairage

COMPLET CE SOIR

Jusqu'au
13 MARS
20h30

"LA CRITIQUE"

The acting is first rate, with Filiatrault portraying Emilie with spirit, freshness and intelligence.

Lawrence Subkoff
Montréal Star

"Mes après-midi chez Émilie", un succès visible,
le duo Filiatrault-Besré
est excellent.

Les Après-midi d'Émilie: Une pièce bien "le fun"

Raymond Bernatchez
Montréal-Matin

**Le triomphe du duo
Filiatrault-Besré!**

THEATRE
PORT ROYAL
PLACE D'ARÈNE
Montréal (514) 392-1171

Général: du lundi au
samedi, uniquement
de 9h à 5 heures. Pas de
réservations téléphoniques.
Renseignements: 647 2112

UN AMOUR SOUMIS À UNE SENSUALITÉ INEXPLOREE...

histoire d'O

LE CHEF D'ŒUVRE LITTÉRAIRE ÉROTIQUE

un film de Paul Verhoeven (néerlandais) avec Corinne Cléry COULEUR

UN AMOUR COMME LE NOTRE

1.00 - 4.20 - 7.45 1.00 - 4.20 - 7.45 6.10 - 8.05

MIDI-MINUIT ELECTRA PARC-VERDUN
4541 ST-DENIS 481-4241 518 CATHÉDRALE 527-9172 720 DE L'ÉGLISE 488-2509

CHOMEDY 2^e FILM DIFFÉRENTS DANS DES CINÉMAS MONTENAC Beloeil
240 PAUL LARUELLE LAVAL 581-1089

RIVE-NORD Repentigny CAPITOL Beauharnois
100 RUELLE BRUN 585-4171 428-2555

TOURNEE EN PROVINCE 15 MARS: VALLEYFIELD à 20h30 16 MARS: Cornwall
17 et 18 MARS: GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC 19 MARS: BELLEIL
20 MARS: SAINT-JÉRÔME

théâtre populaire du québec

molière

musique en scène le médecin malgré lui et le médecin volant

jean gascon

6 REPRÉSENTATIONS SEULEMENT
22 AU 27 MARS À 20h30
BILLET EN VENTE MAINTENANT

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2N 1Z9
Conc. b. du lundi au samedi au lieu de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

FORUM * FORUM * FORUM * FORUM

PRESENTÉ par peter gabriel

Anticipo l'imprévu

MER. LE 23 MARS - 20 HRS.
FORUM CONCERT BOWL
Billets \$6.50 en vente aux guichets du Forum, et tous les comptoirs T.R.S.
Produit par Donald K. Donald

FORUM * FORUM * FORUM * FORUM

La compagnie Jean Duceppe, 1975 Inc.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ?

D'EDWARD ALBEE

du 17 mars au 17 avril

LES CINÉMAS FRANCE FILM

TERENCE HILL REVIENT TOUJOURS AUSSI DÉTENDU

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA

AVEC BUD SPENCER

ENFANTS MOINS DE 14 ANS \$1.50

MAINTENANT ON L'APPELLE PLATA

St-denis le paradis oméga viau

ça c'est du cinéma! 18 ANS Adultes

Projections Spéciales

Dianna Love Agathe Autam

La Grande Culbute

bijou oméga cinéma x

5030 rue Papineau 537-9131 670-1590 1430 Beury 288-7102

LES CINÉMAS DU COMPLEXE DESJARDINS TEL: 288-3141

2^e mois JOHN SAVAGE et Patricia Neal

ERIC

une histoire vraie Un espoir de vie et de bonheur.

aussi à chaque cinéma deuxième grand film

PRIX UNIQUE D'ADMISSION

chevalier le charlot ritz

aussi au: Marseille à Repentigny, Dorion, Joliette, Trois-Rivières, Grand-Mère, Drummondville, Ste-Agathe, Hull

ADJANI / DEPARDEU

Sardes

UN FILM DE ANDRÉ TECHINÉ

14 ANS

un film de Carlos Saura

cria cuervos...

2^e mois avec Géraldine Chaplin Ana Torrent

POUR TOUS

MADO CLAUDE SAUTET Michel Piccoli

POUR TOUS

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE

L'ultime voyage vers l'inconnu!

POUR TOUS

pierrot

UN FILM DE Jean-Charles TACHELLA

Cousin Cousine

POUR TOUS

Cinéma UNIS

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

EN NOMINATION POUR 4 OSCARS MEILLEURE CHANSON (EVERGREEN)

STREISAND - KRISTOFFERSON

A STAR IS BORN

POUR TOUS

12.45, 3.20, 6.00, 8.45

LE CINÉMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477

Miniguns Sound System DOLBY SYSTEM Noise Reduction High Fidelity

EN NOMINATION POUR 10 OSCARS

Incluant: MEILLEUR FILM, MEILLEUR ACTEUR (Sylvester Stallone), MEILLEURE ACTRICE (Talia Shire).

ROCKY

POUR TOUS

12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10

LOEWS 1 United Artists

954 STE-CATHERINE 861-7437 PEEL

LA PEUR SE REPASSE

THE CASSANDRA CROSSING

14 ANS

12.25, 2.40, 5.00, 7.15, 9.35

LOEWS 2

954 STE-CATHERINE 861-7437 PEEL

TWILIGHT'S LAST GLEAMING

POUR TOUS

LOEWS 4

954 STE-CATHERINE 861-7437 PEEL the day they took on

DORVAL 2 The Real Power!

760 AVE DORVAL 631-8586

BRUCE LEE FURY OF THE DRAGON

18 ANS

"FURY": 12.15, 3.20, 6.30, 9.40
"DIARY": 1.55, 5.05, 8.15

PALACE

613 STE-CATHERINE 866-6991

Paramount Pictures présente

A New Super-Size Screen Film

The Last Tycoon

12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.25

PLACE VILLE-MARIE

CINÉMA 1 866-2644

L'enquête la plus explosive du siècle.

REDFORD / HOFFMAN

"LES HOMMES DU PRÉSIDENT"

POUR TOUS

12.45, 4.50, 9.00
"L'ENLEVEMENT": 3.05, 7.10

PAPINEAU 1

PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635

2^e FILM "L'ENLEVEMENT" Couleur

LA GRANDE PARTIE

AUSI LA VIE SEXUELLE DES FRANÇAIS ET DES FRANÇAISES

18 ANS Adultes

CHATEAU 2

ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

"PARTIE": 2.55, 6.20, 9.40
"VIE": 1.30, 4.50, 8.10

RITA LAFONTAINE YVON DESCHAMPS DENISE FILIATRAULT

LE SOLEIL SE LEVE EN RETARD

DANS UN FILM DE ANDRÉ BRASSARD
SCÉNARIO DE MICHEL TREMBLAY
MUSIQUE ORIGINALE DE BEAU DOMMAGE

POUR TOUS

3^e SEMAINE! Le PARISIEN 2 CHATEAU 1
486 STE-CATHERINE 866-3856 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

LAVAL 2 VERSAILLES 3 GREENFIELD PARK 2
CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

également: JOLIETTE (JOLIETTE)

Au XXIII^e siècle, la vie ne sera consacrée qu'au plaisir jusqu'à l'âge de trente ans. Nul ne doit dépasser cette limite...

L'AGE DE CRISTAL

14 ANS

2^e FILM D'ACTION À CHAQUE CINÉMA

RIVOLI 2
ST-DENIS ET BELANGER 271-3125

VERSAILLES 2 LAVAL 3
PLACE VERSAILLES 353-7880 CENTRE LAVAL 688-7776

Sur semaine à 7.05

Il y a eu "FRITZ LE CHAT". Maintenant, voici LE DESSIN ANIMÉ LE PLUS DROLE!

TARZOON

HONTE de la JUNGLE

conçu et réalisé par PICHIA

2^e film au LAVAL: "LES INTRUS"

2^e SEMAINE! Le PARISIEN 5 LAVAL 4
486 STE-CATHERINE 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776

l'eau chaude l'eau froide

"ÉMOUVANT ET BEAU"
Normande Jansau
Journal de Montréal

"UN FILM EFFRONTÉMENT FÉROCE!"
Michèle Prisco, Naples

Un film d'André Forcier avec Jean Lapointe Sophie Clément et Jean-Pierre Bergeron

Le PARISIEN 3
486 STE-CATHERINE 866-3856

1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, SAM.

Une maison ou un terrain à vendre?

LES PETITES ANNONCES

285-7111

RYNN n'a que 13 ans, elle devait survivre... À sa place en auriez-vous fait autant?

JODIE FOSTER

La vedette de Taxi Driver dans son rôle le plus saisissant!

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN

MARTIN SHEEN / ALEXIS SMITH / MORT SHUMAN / SCOTT JACOBY

2^e FILM AU LAVAL & GREENFIELD

Le PARISIEN 4
486 STE-CATHERINE 866-3856

LAVAL 1
CENTRE LAVAL 688-7776

GREENFIELD PARK 1
PL. GREENFIELD PARK 671-6129

35 MILTON / 842-6053
HORAIRE: LUN à VEN 7.20, 9.30
SALLE RESNAIS

Michel Galabru face à Philippe Noiret: la rencontre est superbe...

Le Juge et l'Assassin

11^e SEM

Vous avez aimé "ANOMALIES"? Alors, vous serez comble par...

daughters of ANOMALY

FRANÇOIS / REAL / WOOD

KEEP IT UP

GUY & MARC / 161-931-2912

4015 ST LAURENT & DUNDAS 845-5715

18 ANS Adultes

of daughters of ANOMALY

FRANÇOIS / REAL / WOOD

KEEP IT UP

GUY & MARC / 161-931-2912

4015 ST LAURENT & DUNDAS 845-5715

BIENTÔT

ANNIE CORDY MORT SHUMAN

RUE HAUTE

18 ANS Adultes

HOT NASTIES

L'AMOUR PARMI LES MORTS... ET LES VIVANTS!

2^e FILM: EVERY INCH A LADY

LE BEAVER

5117 PARK 844-1932

Un chef-d'œuvre littéraire devient un film prestigieux, d'une qualité extraordinaire et d'une rare puissance cinématographique!

SYLVIA KRISTEL / JOE DALY / SANDRO

LA MARGE

cel espace entre l'amour et la luxure...

1.40, 3.40, 5.40, 7.40 et 9.40

Le PARISIEN 1
486 STE-CATHERINE 866-3856

6.20, 8.00, 9.40

LAVAL 5
CENTRE LAVAL 688-7776

1.15, 3.10, 5.00, 7.00 et 9.00

RIVOLI 1
ST-DENIS ET BELANGER 271-3125

SEMAINE 7.15 et 9.15

VERSAILLES 1
PLACE VERSAILLES 353-7880

6.20, 8.00, 9.40

GREENFIELD PARK 3
GREENFIELD PARK PL. 671-6129

35 MILTON / 842-6053
HORAIRE: LUN à VEN 7.10, 9.15
SALLE EISENHARTEN

Quel film étonnant!
— André Lefebvre: Le Devoir

JEAN PIERRE LEFEBVRE

confidences de la nuit

l'amour blessé

Il y a 2 bonnes raisons pour utiliser LES PETITES ANNONCES

1— C'EST RAPIDE
2— C'EST EFFICACE

la presse

285-7111

L'INFAME 'ILSA' EST DE RETOUR

18 ANS Adultes

DIANNE THORPE

la TORTIONNAIRE

2^e film "Q" en couleurs

1.00, 4.20, 7.40

PAPINEAU 2
PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635

ROLLERBABIES

18 ANS Adultes

DANS UN AVENIR PROCHAIN, LE SEXE NE SERA PLUS PERMIS MAIS IL Y AURA ENCORE DES POUPÉES SUR ROULETTES

un film de Carter Stevens

SUZANNE MCBAIN / ROBERT RANDOM / TERRI HALL

en COULEUR

THE LOVE CHILD... UNE CERTAINE FAIM, ELLE SE FAISAIT SENTIR

EVE

10.00-12.35 3.10-5.50 8.25

COULEUR

1220 BROS ST LAURENT 861-3151

COULEUR

Love me please

COULEUR

LINDA BOYCE

En nomination pour 2 Oscars.
Meilleure actrice: LIV ULLMAN
Meilleur réalisateur: INGMAR BERGMAN

un film de
INGMAR BERGMAN

FACE À FACE

avec **LIV ULLMANN**

● 2e FILM **LE LOCATAIRE**

Face à Face
Sem. 8:35
Sam. et dim.
4:45 - 9:35

Cinéma 7art
722 0302
3180 rue BELANGER

Locataire
Sem. et sam. 7:15
Dim. 2:25 - 7:15

ENFIN REUNIS 2 GRANDS SUCCES!
Le téléphone pleure

LA COURSE DE LA MORT

14 ANS

FLUR DE LYS
858 est. St-Catherine 288-3303

Dangerusement Drole!
BONS, BRUTES, MAIS PAS MECHANTS

Aussi 2e Grand Film dans chaque cinéma

CANADIEN
1204 e. Ste Catherine 525-8600

JEAN-TALON
4255, Jean-Talon 728-7000

PLAZA
6505 St-Hubert 274-6155

MAISONNEUVE
3001 est. Sherbrooke 525-2174

A la recherche d'une passion particulière!

Maitresse

un film de
BARBET SCHROEDER

PLUS 2e Grand Film

FESTIVAL
1206 E. STE CATHERINE 525-8600

18 ANS
Adultes

Un film de
Jean Bouquin

Monique Mercure
Marcel Sabourin

J.A. MARTIN
photographe

POUR TOUS

7.30 - 9.30

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IRREVILLE 721-6090

Etudiants: \$2.00

LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE

le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRES D'IRREVILLE 721-6090

7.30 - 9.30

Cinéma Odeon

PETER 'COLUMBO' FALK
PETER SELLERS
UN CADAVRE AU DESSERT

POUR TOUS

Ilia Rose et Ilia Fleche

BERRI
ST-DENIS - STE CATHERINE 256-2115

MERCIER
STE CATHERINE - PIE IX 256-6224

VERDUN
3841 WELLINGTON 768-2092

ODEON 1 - LAVAL
CENTRE 2000 - HYPERMARCHÉ
Boul. St-Martin à l'ouest de
l'autoroute des Laurentides 687-5207

CHARLES BRONSON

"C'EST ARRIVÉ... ENTRE MIDI ET TROIS HEURES"

14 ANS

2e FILM A CHAQUE CINE

CHAMPLAIN 1
STE CATHERINE - PAPINEAU 524-1665

VILLERAY
ST-DENIS - JARRY 365-5077

ODEON 2 - LAVAL
CENTRE 2000 - HYPERMARCHÉ
Boul. St-Martin à l'ouest de
l'autoroute des Laurentides 687-5207

COURS APRES MOI QUE JE T'ATTRAPE

ANNIE JEAN-PIERRE
GIRARDOT MARIELE

Champlain 1: 11:30 - 3:10 - 5:15
2:20 - 4:25 - 6:25 - 8:25

CHAMPLAIN 2
STE CATHERINE - PAPINEAU 524-1665

CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 368-4210

En nomination pour 4 Oscars
dont meilleur film
meilleur acteur — Robert de Niro

Chauffeur de Taxi
(TAXI DRIVER)

CARREFOUR
STE CATHERINE - BLEURY 866-9057

Version française 3.00 — 7.00
V.O. anglaise 1.00 — 5.00 — 9.00

Pour
ACHETER
ou
VENDRE
LES PETITES ANNONCES
285-7111

En vedette
Salle Bonaventure

LE SPECTACLE DE RAY ANTHONY
continuera jusqu'au 12 mars.

Ray Anthony et sa troupe passent avec un entrain inégal des airs romantiques des années '40 à la musique "rock" d'aujourd'hui. Deux spectacles par soir, à 21h30 et 23h30 (le samedi à 21h30 et minuit). Cocktails, souper et, pour agrémente la soirée, la musique de l'orchestre de Nick Martin et du trio Paul Notar. Pour réserver, composez 861-3511.

Le Reine Elizabeth
Un ballet du CN administré par Hélios Canada
À compter du 14 mars — Carmel Quinn

radio-télévision

Un nouveau jeu télévisé: "Spottez le séparatiste"

PAR LOUISE COUSINEAU

C'est devenu le plus récent jeu de salon au Québec: on s'installe devant la télé à l'heure des nouvelles et on joue à ce jeu canadien (mais qui est adapté d'un jeu semblable qui fut un temps américain et qui a même de fortes origines françaises) qui s'appelle "Spottez le séparatiste".

Tout le monde peut jouer et c'est d'autant plus facile qu'on invente les règlements soi-même comme ça nous convient.

Ainsi, votre voisin d'à côté va peut-être compter combien de fois on prononce le nom de Lévesque ou du Parti québécois. La dame d'en haut elle va aller des inflexions de voix, des haussements de sourcils ou de l'interprétation des rares sourires de Bernard Derome. En face, on va minuter les nouvelles consacrées au Canada et au Québec. Chez un autre, on va classer les journalistes par couleur.

"Spottez le séparatiste" est un jeu qui revient périodiquement à la mode comme le yo-yo. La plus récente vague fut lancée par les députés libéraux d'Ottawa qui cherchaient un moyen de



nous distraire pour finir l'hiver. Nous distraire de cet autre jeu que l'on joue depuis le 15 novembre et qui s'intitule: "C'est la faute à qui si le Québec a voté PQ?"

En fin de semaine dernière, M. Trudeau annonçait, sans doute pour que ses députés et ministres cessent de s'amuser comme des petits fous au jeu, que l'auguste Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC) allait désormais prendre l'affaire en main. On ne sait pas encore

quels seront leurs règlements à eux pour jouer à "Spottez le séparatiste". La partie va s'arrêter le 1er juillet, qui est la fête du Canada.

À plaindre, le CRTC

Le problème, c'est la crédibilité du CRTC au Québec. Le CRTC, c'est l'organisme qui a distribué un tas de permis FM à des stations anglophones à Montréal, oubliant que les francophones y sont encore majoritaires. Le CRTC c'est aussi

l'organisme qui tolère depuis des années que la compagnie Cablevision Nationale ne retransmette pas clairement les deux grands canaux francophones à ses abonnés du secteur ouest.

Il faut quand même plaindre le CRTC, qui n'a jamais aimé la controverse, d'être tout à coup pris avec le gros paquet de sottises lancées à la volée depuis quelque temps par les libéraux. Ça ne va pas être facile à démêler tout ça. Ils vont se mettre à regretter le temps des audiences publiques à Vancouver où les gens hurlaient leur mécontentement de voir arriver une station francophone.

Nous, on va continuer à regarder les nouvelles, et chaque fois que l'on va entendre le mot Québec, on va dresser l'oreille. Et on va plaindre les journalistes de Radio-Canada qui, de quelque façon qu'ils travaillent, sont sûrs de déplaire à quelqu'un.

Quand il y a des tempêtes de neige, on s'en prend à Alcide. Il y a un gouvernement péquiste à Québec, bien sûr c'est la faute à Derome. Ça tombe sous le sens.

LA FAMILIALE FAITE POUR TRANSPORTER DES CHARGES PLUS PRECIEUSES QUE DE L'EPICERIE.

N'importe quelle familiale peut transporter des charges d'un endroit à l'autre pour vous libérer d'un tas de fardeaux.

Ce qui caractérise la familiale Volvo, c'est d'avoir été conçue pour vous libérer des inquiétudes que les enfants peuvent vous causer en voiture.

Volvo a compris notamment qu'il est impossible de surveiller la route de près quand on doit constamment surveiller les enfants à l'arrière. Pour veiller à leur sécurité, Volvo a donc fait poser des verrous que les enfants ne peuvent pas ouvrir de l'intérieur, et ce à chacune des portières arrière, y compris le hayon.

Et pour vous permettre de prêter attention à la route en tout temps, la familiale Volvo est pourvue d'un dégivreur à chacune des vitres latérales avant, ainsi qu'à la grande vitre arrière où se trouvent en plus un essuie-glace et un lave-glace.

Sur la route,

vous remarquerez tout de suite la rapidité avec laquelle

notre moteur à cames en tête contribue à chasser de vos

pensées toute crainte de panne. Et si

jamais un danger se présentait en cours de

route, vous apprécierez la précision avec laquelle notre direction à

crémaillère peut vous aider à l'éviter, et la fermeté avec laquelle nos

servo-freins à disque sur les quatre roues peuvent vous arrêter pile.

Malgré toutes ces précautions, un accident peut certes arriver.

C'est pourquoi nous avons vu à l'improviste.

Alors que bien des familiales sont parées de calandres qui semblent faites pour impressionner le voisin,

la familiale Volvo est dotée d'une pièce avant faite spécialement pour aider à absorber l'impact

d'une collision.

De plus, l'habitacle de la Volvo est entouré d'une cage protectrice en acier.

Et au lieu de poser, à l'extérieur des portières, de ces panneaux purement décoratifs en imitation de bois, nous avons préféré poser à l'intérieur même de chaque portière latérale, des tubes en acier servant de protection additionnelle.

Ajoutons que le tableau de bord est rembourré, le volant peut se replier en cas de choc, et le réservoir d'essence est situé dans un endroit protégé.

Pour tout dire, voici finalement une familiale, dont le fabricant se préoccupe autant que vous de la sécurité de vos enfants.



VOLVO

La voiture qui s'adresse aux gens sérieux.

Montréal
AVO AUTO INC.
2077 ouest, Sainte-Catherine
935-7406

LATREILLE AUTOMOBILE LTD.
4184, rue Saint-André
522-2121

UP-TOWN AUTOMOBILES LTD.
400, boul. Décarie
748-8807/8

Chambly
FORT CHAMBLY AUTOMOBILES INC.
658-6623

Ste-Agathe des Monts
GARAGE FRANK INC.
(819) 326-4775

Joliette
AUTO MICHEL BROUSSEAU, INC.
756-8818

GAREAU MOTOR SALES INC.
10175, rue Papineau
381-3987

LEMENN AUTOMOBILE LTÉE
3839, boul. Taschereau
678-1220

WEST PLAZA AUTO LTD./LTÉE
3612, boul. Saint-Jean
626-8120

St-Jérôme
AUTONOR INC.
436-8211

St-Jean
ANDRE FORTIN AUTO INC.
346-6263

Valleyfield
ROGER GAGNIER AUTOMOBILE ENGR.
373-4194

MON ŒIL SUR MONTRÉAL

Cinéma
de femmes

Le service d'animation culturelle de l'Université de Montréal présente sa quatrième semaine de cinéma du Centre d'essai sur le thème "Le cinéma de femmes", soit en tout 16 films réalisés par des femmes, dont deux primés: "La Crue" de Denyse Benoit et "Shakti" de Monique Crouillier.

Ce soir, au Centre d'essai du Centre communautaire de l'U. de M., on présentera à 19h30 et 21h30, "La Crue"; à 8h15 et à 10h, "Shakti". Le prix d'entrée pour le premier film est de 50 cents pour les étudiants de l'U. de M.; \$1 pour les employés et \$1.50 pour le grand public. Pour "Shakti", l'entrée est libre.



Les services culturels Sophie-Barat présentent une conférence du R. P. Georges-Henri Lévesque intitulée: "L'argent maître ou serviteur", demain, à 20 h, à l'auditorium Notre-Dame-de-la-Merci, 555 ouest, boulevard Gouin. Renseignements: 388-4751, 334-0344 ou 334-3927.

Visite de
centres de
la nature

Le Conseil régional de Montréal des cercles des jeunes naturalistes organise une visite des centres écologiques et des centres de la nature du Lac Saint-Jean et de la Mauricie, au mois de juillet, pour les naturalistes adultes. Le voyage se fera en autobus, du 9 au 16 juillet (il y a de la place pour 36 personnes). Le coût est fixé à \$110 par personne, comprenant le transport, les services du guide, les couchers et les déjeuners. Renseignements et inscriptions: Mme Jeanne Sylvain, 1311, chemin du Lac Saint-Louis, ville de Lery (692-2409); Mme Loiselle, 819-8111 (le jour), ou M. Simard, 381-1589 (après 18h).

Concerts des
Jeunesses musicales

À la Polyvalente Pierrefonds, 13,800, boulevard Pierrefonds, samedi prochain à 20h30, les Jeunesses musicales présenteront un concert donné par le Quatuor de saxophone de Québec. Répertoire: de Jean-Sébastien Bach à Scott Joplin. Prix d'entrée: Adultes \$3.00; étudiants \$2.00. Billets en vente à l'entrée ou en réservant auprès de Hélène Boulard, tél. 626-5182.

Protection
des animaux

Demain, jeudi et vendredi, le Collectif pour la libération des animaux, avec la collaboration du Fonds international pour la protection des animaux, la Fondation Greenpeace et divers autres groupements, présente une exposition intitulée: "Les animaux à fourrure: quel avenir?", au Collège du Vieux-Montréal. Au moyen de documents audio-visuels et d'objets divers on fera ressortir divers aspects de la chasse et du piégeage. Entrée libre, de 9h à 21h, les trois jours que durent l'exposition.

Collectes
de sang

Des collectes de sang ont lieu aujourd'hui aux entrepôts Eaton, 1505, avenue Hickmore, à Saint-Laurent, de 9h à midi et de 13h30 à 16h; au magasin Eaton, rue Sainte-Catherine, de 9h à midi et de 13h30 à 16h15; à Nicolet, Institut de police, 350, avenue Youville, de 14h à 17h et de 18h30 à 21h.

Demain, des collectes auront lieu au collège Dawson, 350, rue Selby, de 11h30 à 20h; au magasin Eaton de la rue Sainte-Catherine, de 9h à midi et de 13h30 à 16h15; à Pierreville, école Maurault (avec la collaboration des Chevaliers de Colomb), de 14h30 à 17h et de 18h30 à 21h.

ce soir

—La Société d'astronomie de Montréal présente une conférence de M. François Chevreuil sur le soleil, ce soir à 20h, à la Salle Léon-Provencher du Jardin botanique. Entrée libre.

—Un défilé de modes est présenté au sous-sol de l'église Saint-Paul-de-la-Croix, à l'angle des rues Fleury et Georges-Baril, à 20h, ce soir, dans le cadre des fêtes du cinquantième de la paroisse.

—Dans le cadre des "mardis du Carême" de Boucherville, Madeleine et Claude Ryan donnent une conférence sur "Le chrétien et sa profession", à 20h30, ce soir au Centre communautaire Saint-Louis, 220, rue Dautat, à Boucherville. Entrée libre.

—M. Arata Isozaki, architecte japonais, donnera une conférence dans le cadre des conférences Alcan sur l'architecture, à 18h, ce soir, à l'auditorium Frank Dawson Adams de l'Université McGill. Le public est invité et l'entrée est libre.

—Le maître égyptien Anubis Schenouda donne à 20h, ce soir, au 6933-A, rue Christophe-Colomb, une conférence intitulée: "Le secret des pyramides et du sphinx". Renseignements: 334-7268.

—L'Union philatélique de Montréal, tient une réunion, à 19h, ce soir, au Centre Saint-Denis, 5115, rue Rivard.

—Le philosophe André Moreau, animateur du Mouvement Jovialiste, donne à 20h, ce soir, à l'auberge Richelieu, 505 est, rue Sherbrooke, une conférence intitulée: "La véritable réponse à vos problèmes". Cette conférence est ouverte au public sans réservations. Renseignements: 279-4808.

—Le Centre Trait d'Union et le service de l'éducation permanente du collège d'Ahuntsic, entreprennent ce soir une série de huit rencontres sur la préparation à la retraite, au collège d'Ahuntsic. Renseignements et inscriptions, Service de l'éducation permanente du collège d'Ahuntsic, 389-5921 ou au Centre Trait d'Union, 1687 est, rue Fleury, 389-3586.

—Le Centre des services sociaux Villa-Marie tient une assemblée extraordinaire ce soir, à 21h15, à l'auditorium de Weredale House, au 6, Weredale Park, Montréal, pour expliquer sa position relativement à la confidentialité des dossiers.

—Mme Francine B. Marsan et son équipe inaugurent officiellement le Centre anti-tabagisme

et psycho-social FM, ce soir, à 18h, au 814 est, boulevard Saint-Joseph, sous la présidence du Dr Claude-Gérard Sarrazin.

—Les centrales syndicales CSN, FTQ et CEQ célèbrent la Journée internationale des femmes par une soirée de solidarité ce soir, à 19h30 au Centre Paul-Sauvé, salle de Curling.

—M. Maurice Dupras, député fédéral de Labelle et secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, sera le conférencier à la réunion de la Chambre de commerce de Saint-Jérôme, ce soir, à 18h30, à l'Auberge du Mont-Gabriel.

demain

—Les joueurs de scrabble sont invités tous les mercredis, à 19h30, aux Loisirs Saint-Gaétan (école Evangéline, 11485, boulevard de l'Acadie). Prière d'apporter ses jeux. Renseignements complémentaires: 872-4121 ou 334-7134, après 15h.

—Le Cine-Club du collège Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse, présente demain, à 13h et à 20h, "Les Camarades", film de l'Italien Mario Minicelli, à l'auditorium du collège. Billets (99 cents) en vente 30 minutes avant la représentation.

—Une exposition-affiche sur le thème "Une soirée avec les universités" est présentée demain, à partir de 17h, au Faculty Club de l'Université McGill, 3450, rue McTavish. Entrée: \$3.

—Aux "Concerts midis" de la Place des Arts, demain, au Piano noble, "La Guitare" avec Mario Duschene et les musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal. Entrée, \$1; buffet (facultatif), \$1.50.

en vrac

—L'Association Sauvons Montréal annonce que les 42 mémoires présentées aux audiences de la "Commission des citoyens pour l'avenir de Montréal", en mai dernier, sont maintenant imprimées et mises en vente au prix de \$5 pour les particuliers et de \$10 pour les entreprises ou associations. Sauvons Montréal a son siège au 2461 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal H3J 1H8; téléphone: 937-7701.

Les Loisirs Saint-Pierre-Claver célébreront leur 30e anniversaire samedi prochain par une soirée de spectacles et de danse précédée d'un dîner canadien. Les billets (\$6.50) sont en vente au bureau de l'organisme, 4850, rue Delorimier. Renseignements: 526-4334 ou 527-4883.

CHOIX D'ÉMISSIONS

- 19:30 **12 13** — A CTV Special
"The Little Mermaid": un film d'animation basé sur le conte "La petite sirène" d'Andersen. Film qui a été projeté souvent mais qui garde son charme.
- 20:00 **13** — National Geographic Special
Un film rutilant sur la Volga, depuis le plateau de Valdai jusqu'à la mer Caspienne.
- 21:30 **12 13 14 15** — Le 60
Sujets: les élections à la mairie de Paris et interviews des principaux candidats; la renaissance de Canadair grâce au génie de l'inventeur William Lear, qui sera interviewé; nos gitans que nous avons si bien abrités à la prison de Québec sont rendus à Chicago et parlent de notre accueil.
- 23:35 **12 13 14** — Propos et nonfidences
José Luis de Villalonga se raconte.

RADIO FM

- 18:00 Cinq Programme Portugais
Emission en langue portugaise.
- 19:00 Cinq Programme Grec
Emission en langue grecque.
- 20:00 Cinq Programme Latino-Américain
Cinq Concert Intime
De Québec: Jacques Chandonnet, Claude Gagnon et Paul Gerrits, guitaristes.
- 21:00 CBF Documents
Hommage à Roland Giguère. Participation de Gilles Marcotte, Robert Marteau et Roland Giguère.
- 22:00 CBF Les Petits Ensembles
Oeuvres de Boccherini. Extr. du Quintette no 2. Alvaro Diaz, guitare, Alexander Schneider et Felix Galimir, violons, Michael Tree, alto, et David Sayer, violoncelle. Symphonie en do mineur. Solisti Veneti. Extr. du Quintette no 11; Orch. Philard.
- 22:30 CBF Jazz et Blues
Zoot Sims, Sonny Stitt, Keith Jarrett, Dave Brubeck.
- 23:00 CBF Vienne La Nuit
La vie et l'œuvre de Martinu. "Messe de plein air"; Teodor Burbar, baryton, Valclav Jan Sýkora, piano, Miroslav Konopelshimer, orgue. Quatuor no 6: Quatuor Novak.
- 23:04 CBF A Little Night Music
Oeuvres de Berwald, Elgar et Grieg.
- MERCREDI**
9:05 CBF Anniversaires
Oeuvres de Barber, Adagio; Orch. de Philadelphie, dir. Ormandy. "Knoxville: Summer 1915"; Leontyne Price, soprano. "Dover Beach"; Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, et Quatuor Juilliard.
- 10:00 Cinq L'ouverture
Musique du Québec de tous genres.
- 10:04 CBF Mid Morning
"Florestan and Eusebius".
- 11:00 Cinq Centre-Ville Ce Matin
Activités de quartier d'intérêt communautaire.
- 11:30 CBF Les Musiciens Par eux-mêmes
Jacques-Francis Manzone, violoniste.

TELE AUJOURD'HUI

- 06:00 **12 13 14** Ce soir
12 Conseil d'am
13 Channel 3
14 News Hour
15 12 13 14 15
Parle, parle, jase, jase
16 Bob Newheart
17 Eyewitness News
18 The City at Six
19 Global News
20 WNNY News
21 ABC News
22 Newsline
23 Pulse
24 OC The Ottawa Film Council
25 All About Animals
26 Moi, mes chansons
27 Polka Dot Door
28 Zoom
29 This Day
30 News
31 The Gong Show
32 Hogan's Heroes
33 Actualités
34 NC Zoom sur Laval
35 Ce soir de Québec
36 OC Spotlight on RA
37 Ambroise raconte
38 Green Acres
39 Readalong
40 Studio See
41 TVC Bulletin communautaire
42 OC A communier
43 Magee et Co.
44 LC
45 Communiqués de l'Outaouais
46 Les Sports
- 06:30 **12 13 14** Ce soir
12 Le monde merveilleux de Disney
13 Télé-Poly
14 LC Vétérinaires d'aujourd'hui
15 CBS News
16 TVC Mirabel, rêve ou réalité
17 Aujourd'hui le 8 mars 1977
18 Around the City with Bob
19 Adam 12
20 Laverne and Shirley
21 The Odd Couple
22 Chic et the Man
23 Les Grands cirques
24 12 13 14 A CTV Special
25 Gunsmoke
26 Deuxième édition
27 Le 9 vous informe
28 NC Les déjeuners causeries de la Chambre de commerce de Montréal
29 A Communiquer
30 LC Yoga
31 In Search of the Real America
32 12 13 14 15 Le 60
33 One Day at a Time
34 12 13 14 15 16 17 18 19 20
35 Star Trek
36 Magic Shadows
37 Le Quotidien
38 The MacNeil Lehrer Report
39 Hollywood Squares
40 LC Appointment
41 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Symphonie
42 TVC L'assurance chômage et vous
43 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Wolfman Jack Show
44 Candid Camera
45 Baa Baa Black Sheep
- 07:00 **12 13 14** Ce soir
12 Le monde merveilleux de Disney
13 Télé-Poly
14 LC Vétérinaires d'aujourd'hui
15 CBS News
16 TVC Mirabel, rêve ou réalité
17 Aujourd'hui le 8 mars 1977
18 Around the City with Bob
19 Adam 12
20 Laverne and Shirley
21 The Odd Couple
22 Chic et the Man
23 Les Grands cirques
24 12 13 14 A CTV Special
25 Gunsmoke
26 Deuxième édition
27 Le 9 vous informe
28 NC Les déjeuners causeries de la Chambre de commerce de Montréal
29 A Communiquer
30 LC Yoga
31 In Search of the Real America
32 12 13 14 15 Le 60
33 One Day at a Time
34 12 13 14 15 16 17 18 19 20
35 Star Trek
36 Magic Shadows
37 Le Quotidien
38 The MacNeil Lehrer Report
39 Hollywood Squares
40 LC Appointment
41 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Symphonie
42 TVC L'assurance chômage et vous
43 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Wolfman Jack Show
44 Candid Camera
45 Baa Baa Black Sheep
- 07:30 **12 13 14** Ce soir
12 Le monde merveilleux de Disney
13 Télé-Poly
14 LC Vétérinaires d'aujourd'hui
15 CBS News
16 TVC Mirabel, rêve ou réalité
17 Aujourd'hui le 8 mars 1977
18 Around the City with Bob
19 Adam 12
20 Laverne and Shirley
21 The Odd Couple
22 Chic et the Man
23 Les Grands cirques
24 12 13 14 A CTV Special
25 Gunsmoke
26 Deuxième édition
27 Le 9 vous informe
28 NC Les déjeuners causeries de la Chambre de commerce de Montréal
29 A Communiquer
30 LC Yoga
31 In Search of the Real America
32 12 13 14 15 Le 60
33 One Day at a Time
34 12 13 14 15 16 17 18 19 20
35 Star Trek
36 Magic Shadows
37 Le Quotidien
38 The MacNeil Lehrer Report
39 Hollywood Squares
40 LC Appointment
41 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Symphonie
42 TVC L'assurance chômage et vous
43 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Wolfman Jack Show
44 Candid Camera
45 Baa Baa Black Sheep
- 08:00 **12 13 14** Ce soir
12 Le monde merveilleux de Disney
13 Télé-Poly
14 LC Vétérinaires d'aujourd'hui
15 CBS News
16 TVC Mirabel, rêve ou réalité
17 Aujourd'hui le 8 mars 1977
18 Around the City with Bob
19 Adam 12
20 Laverne and Shirley
21 The Odd Couple
22 Chic et the Man
23 Les Grands cirques
24 12 13 14 A CTV Special
25 Gunsmoke
26 Deuxième édition
27 Le 9 vous informe
28 NC Les déjeuners causeries de la Chambre de commerce de Montréal
29 A Communiquer
30 LC Yoga
31 In Search of the Real America
32 12 13 14 15 Le 60
33 One Day at a Time
34 12 13 14 15 16 17 18 19 20
35 Star Trek
36 Magic Shadows
37 Le Quotidien
38 The MacNeil Lehrer Report
39 Hollywood Squares
40 LC Appointment
41 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Symphonie
42 TVC L'assurance chômage et vous
43 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Wolfman Jack Show
44 Candid Camera
45 Baa Baa Black Sheep
- 08:30 **12 13 14** Ce soir
12 Le monde merveilleux de Disney
13 Télé-Poly
14 LC Vétérinaires d'aujourd'hui
15 CBS News
16 TVC Mirabel, rêve ou réalité
17 Aujourd'hui le 8 mars 1977
18 Around the City with Bob
19 Adam 12
20 Laverne and Shirley
21 The Odd Couple
22 Chic et the Man
23 Les Grands cirques
24 12 13 14 A CTV Special
25 Gunsmoke
26 Deuxième édition
27 Le 9 vous informe
28 NC Les déjeuners causeries de la Chambre de commerce de Montréal
29 A Communiquer
30 LC Yoga
31 In Search of the Real America
32 12 13 14 15 Le 60
33 One Day at a Time
34 12 13 14 15 16 17 18 19 20
35 Star Trek
36 Magic Shadows
37 Le Quotidien
38 The MacNeil Lehrer Report
39 Hollywood Squares
40 LC Appointment
41 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Symphonie
42 TVC L'assurance chômage et vous
43 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Wolfman Jack Show
44 Candid Camera
45 Baa Baa Black Sheep
- 08:55 **12 13 14** Ce soir
12 Le monde merveilleux de Disney
13 Télé-Poly
14 LC Vétérinaires d'aujourd'hui
15 CBS News
16 TVC Mirabel, rêve ou réalité
17 Aujourd'hui le 8 mars 1977
18 Around the City with Bob
19 Adam 12
20 Laverne and Shirley
21 The Odd Couple
22 Chic et the Man
23 Les Grands cirques
24 12 13 14 A CTV Special
25 Gunsmoke
26 Deuxième édition
27 Le 9 vous informe
28 NC Les déjeuners causeries de la Chambre de commerce de Montréal
29 A Communiquer
30 LC Yoga
31 In Search of the Real America
32 12 13 14 15 Le 60
33 One Day at a Time
34 12 13 14 15 16 17 18 19 20
35 Star Trek
36 Magic Shadows
37 Le Quotidien
38 The MacNeil Lehrer Report
39 Hollywood Squares
40 LC Appointment
41 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Symphonie
42 TVC L'assurance chômage et vous
43 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Wolfman Jack Show
44 Candid Camera
45 Baa Baa Black Sheep
- 09:00 **12 13 14** Ce soir
12 Le monde merveilleux de Disney
13 Télé-Poly
14 LC Vétérinaires d'aujourd'hui
15 CBS News
16 TVC Mirabel, rêve ou réalité
17 Aujourd'hui le 8 mars 1977
18 Around the City with Bob
19 Adam 12
20 Laverne and Shirley
21 The Odd Couple
22 Chic et the Man
23 Les Grands cirques
24 12 13 14 A CTV Special
25 Gunsmoke
26 Deuxième édition
27 Le 9 vous informe
28 NC Les déjeuners causeries de la Chambre de commerce de Montréal
29 A Communiquer
30 LC Yoga
31 In Search of the Real America
32 12 13 14 15 Le 60
33 One Day at a Time
34 12 13 14 15 16 17 18 19 20
35 Star Trek
36 Magic Shadows
37 Le Quotidien
38 The MacNeil Lehrer Report
39 Hollywood Squares
40 LC Appointment
41 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Symphonie
42 TVC L'assurance chômage et vous
43 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Wolfman Jack Show
44 Candid Camera
45 Baa Baa Black Sheep
- 09:15 **12 13 14** Ce soir
12 Le monde merveilleux de Disney
13 Télé-Poly
14 LC Vétérinaires d'aujourd'hui
15 CBS News
16 TVC Mirabel, rêve ou réalité
17 Aujourd'hui le 8 mars 1977
18 Around the City with Bob
19 Adam 12
20 Laverne and Shirley
21 The Odd Couple
22 Chic et the Man
23 Les Grands cirques
24 12 13 14 A CTV Special
25 Gunsmoke
26 Deuxième édition
27 Le 9 vous informe
28 NC Les déjeuners causeries de la Chambre de commerce de Montréal
29 A Communiquer
30 LC Yoga
31 In Search of the Real America
32 12 13 14 15 Le 60
33 One Day at a Time
34 12 13 14 15 16 17 18 19 20
35 Star Trek
36 Magic Shadows
37 Le Quotidien
38 The MacNeil Lehrer Report
39 Hollywood Squares
40 LC Appointment
41 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Symphonie
42 TVC L'assurance chômage et vous
43 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Wolfman Jack Show
44 Candid Camera
45 Baa Baa Black Sheep
- 09:30 **12 13 14** Ce soir
12 Le monde merveilleux de Disney
13 Télé-Poly
14 LC Vétérinaires d'aujourd'hui
15 CBS News
16 TVC Mirabel, rêve ou réalité
17 Aujourd'hui le 8 mars 1977
18 Around the City with Bob
19 Adam 12
20 Laverne and Shirley
21 The Odd Couple
22 Chic et the Man
23 Les Grands cirques
24 12 13 14 A CTV Special
25 Gunsmoke
26 Deuxième édition
27 Le 9 vous informe
28 NC Les déjeuners causeries de la Chambre de commerce de Montréal
29 A Communiquer
30 LC Yoga
31 In Search of the Real America
32 12 13 14 15 Le 60
33 One Day at a Time
34 12 13 14 15 16 17 18 19 20
35 Star Trek
36 Magic Shadows
37 Le Quotidien
38 The MacNeil Lehrer Report
39 Hollywood Squares
40 LC Appointment
41 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Symphonie
42 TVC L'assurance chômage et vous
43 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Wolfman Jack Show
44 Candid Camera
45 Baa Baa Black Sheep
- 09:50 **12 13 14** Ce soir
12 Le monde merveilleux de Disney
13 Télé-Poly
14 LC Vétérinaires d'aujourd'hui
15 CBS News
16 TVC Mirabel, rêve ou réalité
17 Aujourd'hui le 8 mars 1977
18 Around the City with Bob
19 Adam 12
20 Laverne and Shirley
21 The Odd Couple
22 Chic et the Man
23 Les Grands cirques
24 12 13 14 A CTV Special
25 Gunsmoke
26 Deuxième édition
27 Le 9 vous informe
28 NC Les déjeuners causeries de la Chambre de commerce de Montréal
29 A Communiquer
30 LC Yoga
31 In Search of the Real America
32 12 13 14 15 Le 60
33 One Day at a Time
34 12 13 14 15 16 17 18 19 20
35 Star Trek
36 Magic Shadows
37 Le Quotidien
38 The MacNeil Lehrer Report
39 Hollywood Squares
40 LC Appointment
41 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Symphonie
42 TVC L'assurance chômage et vous
43 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Wolfman Jack Show
44 Candid Camera
45 Baa Baa Black Sheep
- 10:00 **12 13 14** Ce soir
12 Le monde merveilleux de Disney
13 Télé-Poly
14 LC Vétérinaires d'aujourd'hui
15 CBS News
16 TVC Mirabel, rêve ou réalité
17 Aujourd'hui le 8 mars 1977
18 Around the City with Bob
19 Adam 12
20 Laverne and Shirley
21 The Odd Couple
22 Chic et the Man
23 Les Grands cirques
24 12 13 14 A CTV Special
25 Gunsmoke
26 Deuxième édition
27 Le 9 vous informe
28 NC Les déjeuners causeries de la Chambre de commerce de Montréal
29 A Communiquer
30 LC Yoga
31 In Search of the Real America
32 12 13 14 15 Le 60
33 One Day at a Time
34 12 13 14 15 16 17 18 19 20
35 Star Trek
36 Magic Shadows
37 Le Quotidien
38 The MacNeil Lehrer Report
39 Hollywood Squares
40 LC Appointment
41 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Symphonie
42 TVC L'assurance chômage et vous
43 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Wolfman Jack Show
44 Candid Camera
45 Baa Baa Black Sheep
- 10:30 **12 13 14** Ce soir
12 Le monde merveilleux de Disney
13 Télé-Poly
14 LC Vétérinaires d'aujourd'hui
15 CBS News
16 TVC Mirabel, rêve ou réalité
17 Aujourd'hui le 8 mars 1977
18 Around the City with Bob
19 Adam 12
20 Laverne and Shirley
21 The Odd Couple
22 Chic et the Man
23 Les Grands cirques
24 12 13 14 A CTV Special
25 Gunsmoke
26 Deuxième édition
27 Le 9 vous informe
28 NC Les déjeuners causeries de la Chambre de commerce de Montréal
29 A Communiquer
30 LC Yoga
31 In Search of the Real America
32 12 13 14 15 Le 60
33 One Day at a Time
34 12 13 14 15 16 17 18 19 20
35 Star Trek
36 Magic Shadows
37 Le Quotidien
38 The MacNeil Lehrer Report
39 Hollywood Squares
40 LC Appointment
41 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Symphonie
42 TVC L'assurance chômage et vous
43 12 13 14 15 16 17 18 19 20
Wolfman Jack Show
44 Candid Camera
45 Baa Baa Black Sheep
- 10:45 **12 13 14** Ce soir
12 Le monde merveilleux de Disney
13 Télé-Poly
14 LC Vétérinaires d'aujourd'hui
15 CBS News
16 TVC Mirabel, rêve ou réalité
17 Aujourd'hui le 8 mars 1977
18 Around the City with Bob
19 Adam 12
20 Laverne and Shirley
21 The Odd Couple
22 Chic et the Man
23 Les Grands cirques
24 12 13 14 A CTV Special
25 Gunsmoke
26 Deuxième édition
27 Le 9 vous informe
28 NC Les déjeuners causeries de la Chambre de commerce de Montréal
29 A Communiquer
30 LC Yoga
31 In Search of the Real America
32 12 13 14 15 Le 60
33 One Day at a Time
34 12 13 14 15 16 17 18 19 20
35 Star Trek
36 Magic Shadows
37 Le Quotidien
38 The MacNeil Lehrer Report
39

"Les Québécois vont battre le référendum, mais..."

Roberts croit que le PQ tentera de se faire réélire avec un mandat de séparation

par Denis VINCENT

Le secrétaire d'Etat dans le gouvernement Trudeau ne croit pas que le référendum aura beaucoup d'importance pour le gouvernement Levesque qu'il soupçonne de vouloir se faire réélire à une prochaine élection avec un mandat pour séparer le Québec du Canada.

M. John Roberts prenait la parole hier devant les membres de l'Association libérale de la circonscription de Mont-Royal. Il a déclaré que l'importance de l'élection du PQ le 15 novembre dernier vient de ce que ce parti a un objectif bien précis, détruire le Canada.

Il a souligné que la bataille pour la survie du Canada doit se dérouler sur deux fronts. D'une part, établir clairement que le fédéralisme est le système le plus susceptible de rencontrer les intérêts des francophones et des anglophones, d'autre part, assurer la réélection des libéraux à la prochaine élection fédérale et leur

retour au pouvoir à Québec.

M. Roberts ne croit pas que les objectifs du PQ dépendent du résultat du référendum. Il se dit d'ailleurs assuré que les Québécois battront le référendum. Mais il croit qu'une fois réélus, le gouvernement du PQ pourrait prétendre posséder l'autorité morale pour réaliser la séparation, à l'instar de n'importe quel gouvernement qui peut prétendre avoir reçu le mandat de réaliser son programme.

Plusieurs centaines de personnes assistaient à cette assemblée de l'association de la circonscription représentée aux Communes par le premier ministre Trudeau. Avec une pointe d'humour, M. Roberts, nommé ministre il y a quelques mois, a souligné qu'il n'avait pas osé refuser l'invitation transmise par son chef.

Ciaccia

La période de questions qui a suivi l'exposé de M. Roberts a permis au député de Mont-Royal, M. John Ciaccia,

d'intervenir à deux reprises. Une première fois, pour affirmer que les libéraux provinciaux, comme les libéraux fédéraux, formaient un parti fédéraliste. Il a toutefois ajouté qu'il n'était pas question de suivre aveuglément les directives d'Ottawa.

Il a également déclaré que le débat linguistique sur les droits des anglophones au Québec devait se poursuivre sans intervention de l'extérieur.

Gouvernement du Québec

APPEL D'OFFRES

LES MINISTÈRES NE S'ENGAGENT À ACCEPTER AUCUNE DES SOUMISSIONS, MÊME LA PLUS BASSE

SERVICE GÉNÉRAL DES ACHATS

Projet 8093 Description Impression de programmes de cours 49,427,500 pages Québec et Montréal

Clôture de la soumission: 22 mars 1977 à 15:00 heures

Les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT BUREAU DES APPELS D'OFFRES 150 EST, BOUL. ST-CYRILLE 4e ÉTAGE QUÉBEC, QUÉ. G1R 4X8 TEL.: 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées. Le directeur général Gaston Guimet

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Projet: 663-0902-7 — Terrassement, fondation, bavage et éclairage des collecteurs nord et sud de l'autoroute 640, du collecteur de l'autoroute 19, des boucles et rampes sud-ouest et nord-ouest de l'échangeur, dans la municipalité de Bois-des-Filons, comté de Terrebonne. Longueur de 4,29 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$125.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DÉPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$340,000 ou chèque certifié: \$170,000.

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9 ou 255 Crémazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception des soumissions est faite à l'adresse suivante: 255 Crémazie est, Montréal, P.Q.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 HEURES LE MERCREDI, 6 AVRIL 1977

Le sous-ministre, Claude Rouleau, ing.

20% de Réduction

SUR LE NETTOYAGE ET LA PEINTURE

LA VENTE SE TERMINE LE 15 MARS

Les travaux devront être terminés pour fin avril.

Les travaux sont faits par des experts qui aiment la perfection.



Nos experts peuvent se charger de:

- Nettoyage de tapis
- Nettoyage de mobilier

- Lavage de murs
- Nettoyage et sablage de planchers
- Peinture d'intérieur et d'extérieur
- Etc.

NOUS NETTOYONS ÉGALEMENT APRÈS UN INCENDIE

SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

ESTIMATION GRATUITE **482-0600**

PARLEZ L'ANGLAIS DES LE 30 avril

Vous voulez parler l'anglais* le mieux possible et le plus vite possible. Chez Berlitz vous commencerez à parler l'anglais avec un professeur expérimenté dès la première minute.

BERLITZ
ÉCOLES DE LANGUES

50 PLACE CRÉMAZIE
387-2566

2055, RUE PEEL
288-3111

Services de traduction et d'interprétation.

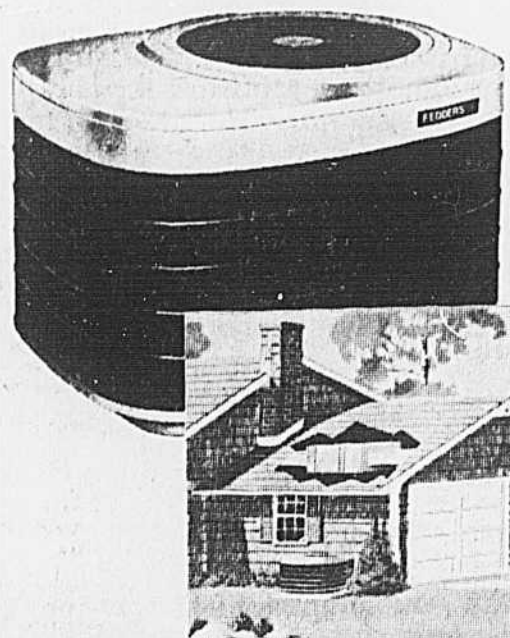
*espagnol, allemand, italien, etc...

Permis de culture personnelle no. 740183

Ministère de l'Éducation du Québec.

CHAUFFEZ-VOUS À L'AIR CHAUD?

Vous avez alors **50%** de votre système de climatisation central **Flexhermetic II**



FEDDERS

La façon moderne de rester au frais tout l'été... à un coût inférieur. En effet, n'augmente-t-il pas la valeur de votre propriété?

Fedders les spécialistes de la climatisation.

SPÉCIAL PRÉSAISON SEULEMENT \$1595

Capacité 36,000 BTU

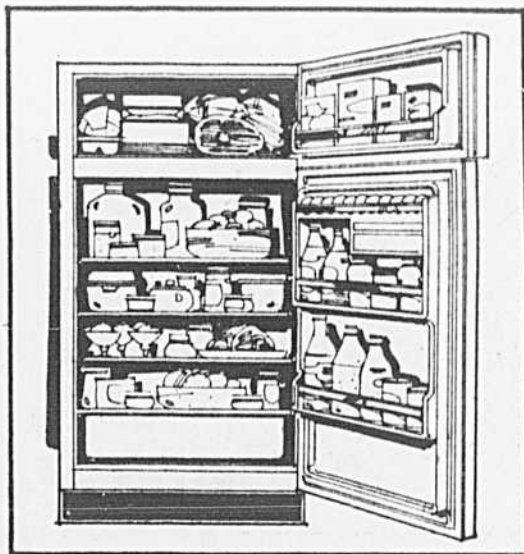
LA COMPAGNIE

Electra Aid Inc.
5225, avenue de Gaspé, Montréal
274-8391 ou 274-2441

CHEZ SIMPSONS... AVEC PLAISIR

Simpsons

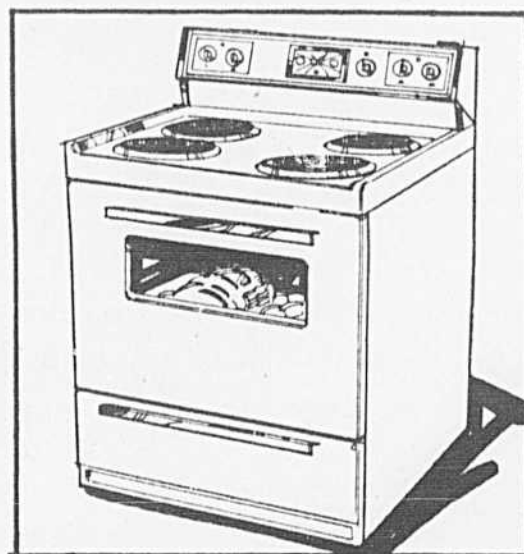
EN VILLE FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL



réfrigérateur sans givre

Prix Simpsons **399⁹⁸**

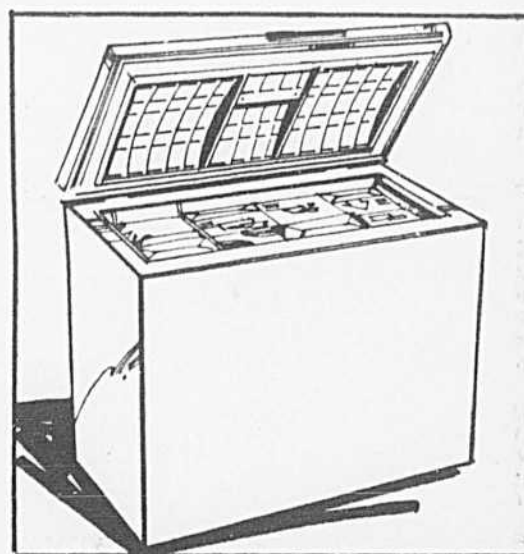
- Réfrigérateur "Coldspot" sans givre, 13 pi. cu.
- Modèles avec 3 clayettes coulissantes.
- Tiroir hydratant pleine largeur; contrôles de température séparés.
- Compartiment pour produits laitiers; bac à oeufs moulé.
- Tablette dans la porte du congélateur; blanc. Modèle 36900.



cuisinière largeur 30"

Prix Simpsons **289⁹⁸**

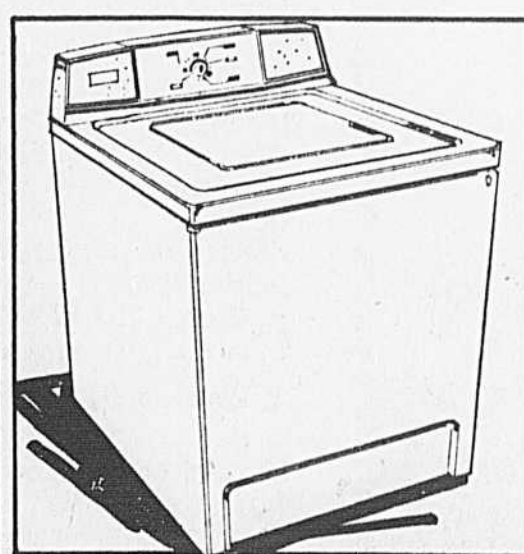
- Cuisinière avec four automatique; système de minuterie pour mise en marche/cuisson/arrêt du four.
- 4 éléments amovibles; chaleur à l'infini.
- Grilloir à intensité variable.
- Minuteur; prise minutée pour petits appareils.
- Dessus à rebord. Blanc 60070.



congélateur genre coffre

Prix Simpsons **284⁹⁸**

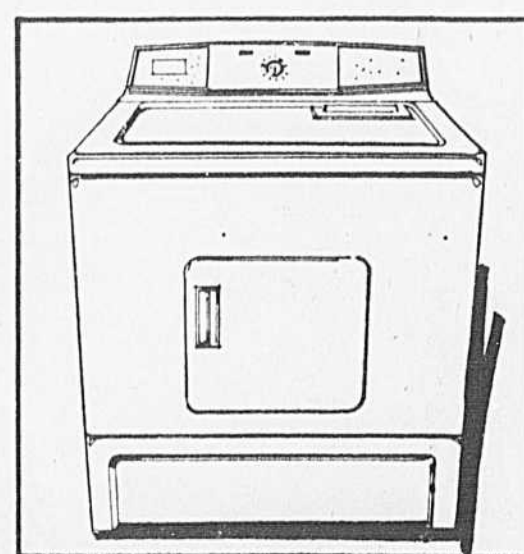
- Ce grand congélateur 14.6 pi. cu. vous permet d'avoir une abondance de provisions à la portée de la main.
- Panier d'accès facile; lumière intérieure.
- Serrure et clef. 29 150.



robuste machine à laver

Prix Simpsons **309⁹⁸**

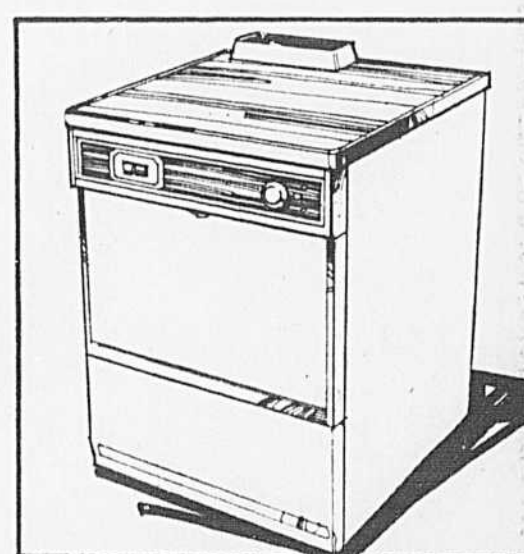
- Modèle avec programmes: normal, court et repassage permanent.
- 3 températures pré-réglées pour lavage/rinçage.
- Agitateur à pales droites.
- Protecteur de pompe. Blanc. Modèle 46000.



pratique séchoir assorti

Prix Simpsons **209⁹⁸**

- Modèle 2 programmes, haute vitesse pour séchage rapide.
- Cycle "air" sans chaleur pour gonfler les tissus.
- Filtre monté sur le dessus; minuterie à bouton-poussoir.
- Interrupteur de sûreté dans la porte. Blanc. 86000.



lave-vaisselle "Kenmore"

Prix Simpsons **309⁹⁸**

- Aucun pré-rinçage requis; cycle de rinçage, attente et lavage normal pour vaisselle et casseroles.
- Distributeur de détergent; panier à ustensiles.
- Lavage 2 niveaux; indicateur de "fonctionnement".
- Dispositif économie d'énergie "Power Miser".
- Dessus mélamine. 76031.

Rayon 756 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.
VEZ EN PERSONNE, ÉCRIVEZ OU COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT

Cette marchandise est disponible chez:

Simpsons

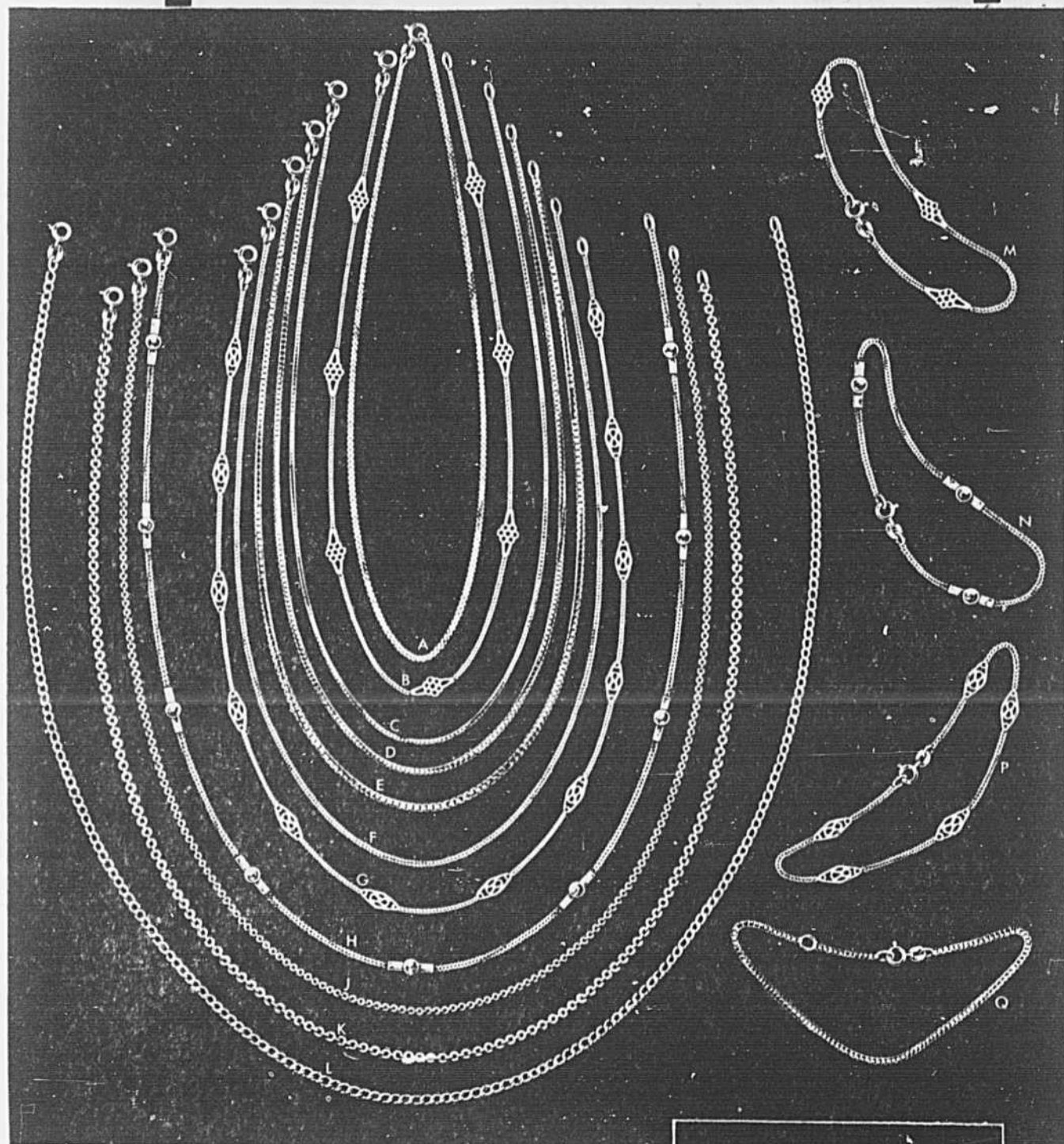
Au cinquième, en ville 842-7221.
Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

Sears

2 magasins: Place Vertu, St-Laurent 333-5811
Mail Champlain, Brossard
aussi disponible à nos bureaux de vente de: Châteauguay, Repentigny, Terrebonne, Ville LaSalle et Rosemere

VOS MEILLEURS ACHATS

Spéciaux Trans-Compagnie Simpsons*



RABAIS 30%

élégantes chaînes en or pour le cou ou le poignet

Portez-les une à la fois ou plusieurs ensemble et rehaussez vos tenues printanières. Simpsons vous offre une imposante collection de magnifiques chaînes en or 10 kt. Quatre merveilleux bracelets en or 10 kt assortis. Ils seront toujours appréciés lorsque vous les offrirez en cadeau. **Veillez prendre note:** les chaînes étant fabriquées selon des dimensions métriques, les dimensions en pouces sont approximatives.

	Longueur approx.	Prix ord. Simpsons	Spécial Trans-Compagnie Simpsons, ch.
A. Maillon serpent plat	15"	45.00	31.50
B. Baguette en forme de losange et maillon "gourmet"	18"	50.00	35.00
	15"	45.00	31.50
	22"	67.50	47.25
C. Maillon carré creux	15"	30.00	21.00
	20"	40.00	28.00
D. Maillon carré biseauté	15"	52.50	36.75
	18"	60.00	42.00
	22"	70.00	49.00
E. Maillon octogonal biseauté	15"	62.50	43.75
	18"	70.00	49.00
	20"	77.50	54.25
F. Maillon fantaisie biseauté	16"	25.00	17.50
	18"	30.00	21.00
G. Baguette en forme de 8 et maillon "gourmet"	16"	44.50	31.15
	18"	49.50	34.65
H. Boule et bâtonnet	15"	62.50	43.75
	18"	75.00	52.50
J. Fin maillon ouvert	16"	25.00	17.50
	18"	30.00	21.00
K. Maillon moyen ouvert	18"	72.50	50.75
	20"	79.50	55.65
L. Maillon plat ouvert	18"	85.00	59.50
	20"	95.00	66.50
	24"	110.00	77.00
M. Gourmète avec baguette en forme de losange	7"	25.00	17.50
N. Gourmète avec boule et bâtonnet	7"	34.00	23.80
P. Gourmète avec baguette en forme de 8	7"	25.00	17.50
Q. Gourmète à maillon carré biseauté	7"	23.75	16.62

Rayon 703 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

superbes pantalons en tricot double polyester pour les doux jours du printemps

Spécial Trans-Compagnie, ch.

899

Pour le sport ou les fins-de-semaine, portez ce pantalon avec un chandail ou un chemisier sport; pour une allure plus raffinée, coordonnez-le à un blazer ou à une veste de détente. Choix de 4 teintes unies ou de 2 motifs en 3 tons chacun. Confection en tricot double 100% polyester rebelle aux faux plis, selon les spécifications Simpsons. Modèle avec jambres légèrement évasés, passants de ceinture 2", bande de taille "Ban-Rol" ne roulant pas. Fermeture à agrafes, braguette, glissière nylon. Tailles 30 à 42 avec ourlet fini; longueur de jambes 30½" ou 32½".

A. Pied de poule en brun/tan ou bourgogne/marine/blanc, marine/blanc.

B. Petit quadrillé dans les tons prédominant de beige/vert, brun/beige ou marine/bourgogne.

C Tons unis de marine, chocolat, tan ou bleu cadet.

En vente jusqu'au mardi 15 mars ou jusqu'à épuisement du stock

Rayon 790 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



Chaque Spécial Trans-Compagnie Simpsons est un article de première qualité, très demandé et représente une aubaine extraordinaire rendue possible grâce au pouvoir d'achat groupé des 19 magasins Simpsons à travers le Canada.

Aujourd'hui et mercredi
JOURS D'ACHAT
AVANT LA VENTE



LES JOURS

• EN VILLE • FAIRVIEW • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL

À partir de jeudi
10 MARS AUX 4
magasins Simpsons

SIMPSONS EN VILLE OUVRE TOUS LES MATINS DÈS 9 HEURES

Lundi, mardi, mercredi
En ville — de 9 h. à 5h.30 du soir
Fairview, Laval, Anjou — de 9h. 30 à 6 h. du soir

Jeudi et vendredi — En ville — de 9 h. à 9 h. du soir
Fairview, Anjou, Laval — de 9h.30 à 9h. du soir
Les magasins ouverts samedi de 9h. à 5 h. du soir

9

VENEZ EN PERSONNE,
ÉCRIVEZ OU COMPOSEZ
842-7221
SERVICE TÉLÉPHONIQUE
24 HEURES PAR JOUR
POUR COMMANDER DU
MAGASIN OU CATALOGUE